

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG

UNIVERSITE DE STRASBOURG

**La relation franco-argentine pendant la dictature
militaire : entre diplomatie étatique et mobilisations
de la société civile
(1976-1983)**

Léa Hensgen

Mémoire de 4^{ème} année, filière Etudes des Relations Internationales et
du Global

Sous la direction de Marion Aballéa

Juin 2021

« L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur(e) ».

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier ma directrice de mémoire, Marion Aballéa, pour ses précieux conseils et son accompagnement durant toute l'année.

Je voudrais également remercier Juan Carlos Chachques pour le temps qu'il m'a consacré et pour avoir partagé son expérience en tant qu'Argentin arrivé en France en 1980.

SOMMAIRE

Table des abréviations	5
Introduction.....	6
CHAPITRE I : Le gouvernement français et la junta militaire argentine : entretenir une relation politico-économique avec un régime dictatorial.....	13
I. Sous Valéry Giscard d'Estaing, des efforts importants pour maintenir une relation diplomatique	13
A. Des tentatives pour établir une bonne entente.....	15
B. Malgré plusieurs incidents diplomatiques.....	23
II. ... qui mènent toutefois à des négociations bilatérales inefficaces	28
A. Les difficultés de la France pour obtenir la libération des Français emprisonnés en Argentine	28
B. Les demandes infructueuses du gouvernement argentin	33
III. Une relation différente sous Giscard d'Estaing et Mitterrand ?	37
IV. Garder une relation économique : commerce bilatéral et vente d'armes	43
A. La poursuite d'un commerce bilatéral.....	43
B. La vente d'armes.....	46
CHAPITRE II : Des facteurs extérieurs entravant cette ligne diplomatique : la présence argentine en France et les mobilisations de la société civile	50
I. La présence argentine en France	50
A. L'accueil des demandeurs d'asile argentins.....	50
B. L'organisation des exilés en associations	54
C. L'apparition des services de renseignement argentins à Paris	60
II. Les mobilisations de la société civile française	66
A. Les mobilisations associatives.....	66
B. Le boycott de la Coupe du Monde de Football de 1978.....	72
C. Les mobilisations d'autres acteurs civils.....	75
D. Les dénonciations de la presse française de gauche	77
Conclusion	84
Sources	86
Bibliographie	92
Annexe	95
Annexe n°1 : Musée de la mémoire à Cordoba.....	95
Annexe n°2 : Publication de la presse française sur la présence d'agents militaires et de renseignement argentins sur le sol français.....	96
Annexe n°3 : Manifestations organisées par les Droits socialistes de l'Homme	97
Annexe n°4 : Affiches sur la coupe du monde de football en 1978.....	98
Annexe n°5 : Les dénonciations de la presse	100

Table des abréviations

APDH : Assemblée Permanente des Droits de l'Homme (organisation non-gouvernementale argentine)

CAIS : Centre argentin d'information et de solidarité

CADHU : Comisión Argentina de Derechos Humanos (Commission Argentine pour les Droits de l'Homme)

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CGT : Confédération générale du travail

COBA : Collectif pour le boycott de l'organisation par l'Argentine de la coupe du monde de football

COSOFAM : Comité de solidarité des familles de prisonniers, disparus et morts en Argentine

CSLPA : Comité de Soutien aux Luites du Peuple Argentin

DGSE : Direction Générale de la Sécurité Extérieure

DST : Direction de la Surveillance du Territoire

ERP : Ejército Revolucionario del Pueblo (Armée révolutionnaire du peuple)

ESMA : Escuela de Mecánica de la Armada (Ecole de mécanique de la Marine)

FEN : Fédération de l'Éducation nationale

GAAEF : Groupe d'avocats argentins exilés en France

TYSAE : Travailleurs et Syndicalistes Argentins en Exil

Introduction

En 2003, trois députés du parti politique écologiste *Les Verts* (Noël Mamère, Martine Billard et Yves Cochet) proposent une résolution à l'Assemblée Nationale française ayant pour but de créer une « *Commission d'enquête sur le rôle de la France dans le soutien aux régimes militaires d'Amérique latine entre 1973 et 1984* »¹. Cette demande fait écho au documentaire *Escadrons de la Mort : l'école française* de la journaliste Marie-Monique Robin², sorti la même année. Ce reportage met en avant le rôle de militaires français dans la transmission de nouvelles techniques pour la guerre contre-révolutionnaire : torture, interrogatoires, disparitions forcées. Les militaires français utilisent d'abord ces nouvelles stratégies pour vaincre la guérilla algérienne entre 1954 et 1962. Ils auraient ensuite enseigné ces méthodes au sein de l'Ecole supérieure de guerre de Paris, à des militaires de nombreux pays, dont l'Argentine, durant les années 1960. Le documentaire parle de personnalités argentines connues comme le général Lopez Aufranc, qui aurait enseigné ces nouvelles méthodes au Collège supérieur de la guerre à Buenos Aires, avant de participer au coup d'Etat de 1976. La résolution est finalement rejetée par Roland Blum, vice-président de la Commission des Affaires étrangères, par manque de preuves. Selon lui : « *Aucun accord de coopération militaire entre la France et l'un de ces trois pays d'Amérique latine [Brésil, Chili et Argentine] n'était applicable lors de la période considérée* »³. Toutefois, malgré le fait que cette résolution n'ait pas eu de suite, elle pose la question de l'implication du gouvernement français dans les dictatures latino-américaines. Si la France a effectivement enseigné ces stratégies militaires, cela signifie qu'elle a permis aux militaires d'instaurer un régime dictatorial, fondé sur une répression forte bafouant les droits de l'Homme. Plus globalement, même si la France ne s'est pas impliquée, comme le suggère Roland Blum, il est intéressant d'étudier son comportement politique, diplomatique et économique vis-à-vis d'un régime non-démocratique.

La dictature argentine, autoproclamée « Processus de réorganisation nationale », naît le 24 mars 1976 suite à un coup d'Etat organisé contre Isabel Perón. La junte s'arroge alors le pouvoir et instaure un régime conservateur, anti-communiste et catholique. Son objectif est l'élimination systématique des « subversifs », nom donné à l'opposition, aux différents groupes de gauche et

¹ Assemblée Nationale, « N° 1060 - Proposition de résolution de M. Noël Mamère tendant à la création d'une commission d'enquête sur le rôle de la France dans le soutien aux régimes militaires d'Amérique latine entre 1973 et 1984 », consulté le 18 janvier 2021, <https://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion1060.asp>.

² ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort : l'école française*, 2003.

³ Assemblée Nationale, « N° 1295 - Rapport de M. Roland Blum sur la proposition de résolution de M. Noël MAMÈRE et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le rôle de la France dans le soutien aux régimes militaires d'Amérique latine entre 1973 et 1984 (1060) », consulté le 17 mars 2021, <https://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r1295.asp>.

d'extrême gauche (les Montoneros et le Parti révolutionnaire des travailleurs notamment) mais aussi aux étudiants, aux syndicalistes et à tous ceux qui sont en désaccord avec le régime. Le Parlement et les différents partis politiques sont supprimés, la peine de mort est instaurée pour « *motifs politiques* » et de nombreuses personnalités politiques sont arrêtées⁴. Jorge Videla devient le premier président du régime. A ce moment-là, les voisins latino-américains sont déjà sous des régimes militaires : la Bolivie et le Brésil depuis 1964 et le Chili et l'Uruguay depuis 1973. La pratique de la « guerre sale », c'est-à-dire la répression par l'Etat, s'installe ainsi sur tout le continent sud-américain. Les disparitions de masse se développent de manière exponentielle. Sur les années de la dictature argentine (1976-1983), environ trente mille personnes sont portées disparues⁵. Les « subversifs » sont enlevés et séquestrés dans des prisons et centres de torture. Leur disparition n'est jamais expliquée et beaucoup de familles se retrouvent sans nouvelles de leurs proches. Des femmes enceintes sont également séquestrées et sont contraintes d'accoucher en prison. Elles sont ensuite éliminées et leurs enfants sont donnés à des familles proches du pouvoir. Environ cinq cent bébés sont ainsi volés par les militaires.

Mon intérêt pour ce sujet apparaît durant mon échange universitaire de troisième année à l'étranger. Ayant étudié l'installation des dictatures sud-américaines en cours d'espagnol, je m'y intéresse d'autant plus lors de mon arrivée à La Plata, près de Buenos Aires où j'effectue un stage pendant six mois. Pour la première fois, je vis dans un pays qui a connu un régime dictatorial seulement quelques dizaines d'années auparavant et qui en subit encore les conséquences. Je visite notamment le musée de la mémoire à Cordoba (ville à l'ouest de l'Argentine), ancienne prison de la dictature. Ce musée rassemble des informations sur la répression et permet de rappeler ce que les Argentins ont vécu. Deux choses dans ce musée m'interpellent. Tout d'abord, une pièce entière est couverte de photos de personnes disparues durant cette période, dont les familles n'ont jamais su ce qui leur était arrivé et pourquoi. Ensuite, une boîte est disposée à la sortie du musée au sein de laquelle tout le monde peut laisser des informations permettant de retrouver les enfants de disparus. Il y est écrit : « *Mets ici ton information pour nous aider à trouver les 400 petits-enfants qui manquent* » (voir annexe °1). Ce panneau est signé par les Grands-Mères de la Place de Mai, association réunissant les mères des disparus qui luttent pour obtenir la vérité sur leurs enfants et retrouver leurs petits-enfants volés. Je réalise alors que certaines personnes luttent encore

⁴ O. P.-V, « Le nouveau régime est " réactionnaire et répressif " assure le Centre argentin d'information et de solidarité », *Le Monde*, 2 avril 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/04/02/le-nouveau-regime-est-reactionnaire-et-repressif-assure-le-centre-argentin-d-information-et-de-solidarite_2968565_1819218.html.

⁵ OTERO ROSSI Maria, PAYAN Ségolène, et REYNIER Gérard, « Vols d'enfants en Argentine : l'appropriation n'est pas une adoption », *Cliniques mediterraneennes* n° 89, n° 1 (7 mai 2014). 209-225.

aujourd'hui, ce qui rend la dictature d'autant plus réelle. Je m'y intéresse donc de plus près et j'en viens à me demander comment j'aurais réagi si j'avais été confrontée à ce régime mais aussi comment mon propre pays a réagi, en particulier sur le plan diplomatique. Il s'agit de comprendre de quelle manière peut ou doit réagir un Etat démocratique portant une importance particulière à la défense des droits de l'Homme, face à un régime qui les bafoue. Au début de ma réflexion, cette question porte alors uniquement sur l'acteur diplomatique, à savoir l'Etat français (le président de la République, le gouvernement et les diplomates présents en Argentine). Finalement, après quelques recherches et avec l'orientation de ma directrice de mémoire, mon objet d'étude s'élargit à la France dans son ensemble, c'est-à-dire autant le gouvernement français que la société civile, afin de comprendre dans quelle mesure leurs comportements se rapprochent et se distinguent, face à la dictature argentine. Le but de ce sujet est d'analyser les enjeux de la diplomatie française à travers un exemple historique relativement récent. En me renseignant un peu plus, je découvre que la France (sous Giscard d'Estaing puis sous Mitterrand) fait le choix d'entretenir un lien avec l'Argentine mais que la société civile française s'engage plutôt contre le régime. Mon objet de recherche se concentre donc sur la relation diplomatique qu'établit le gouvernement français avec la junte militaire argentine et sur la manière dont certains facteurs entravent cette ligne diplomatique (aussi bien la présence de certains Argentins en France que la mobilisation de la société civile française).

Le cas de l'Argentine est intéressant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, peu d'études ont été réalisées sur la relation entre la France et l'Argentine de la fin des années 1970. L'Argentine ne semble pas être un pays prioritaire dans la politique étrangère française, contrairement aux Etats européens ou à certains pays d'Afrique ou d'Asie. De plus, au sein du continent sud-américain, la France entretient des liens plus importants avec des pays comme le Chili. Il existe donc une littérature scientifique plus développée sur la relation franco-chilienne, notamment sous Pinochet (*Pinochet : le procès de la dictature en France* de Jac Forton publié en 1999 ou *Le Chili d'Alende et de Pinochet dans la presse française : passions politiques, informations et désinformation : 1970-2005* de Pierre Vayssière publié en 2005 pour ne citer qu'eux). Cela est dû à plusieurs causes historiques et politiques sur lesquelles je reviendrai. Cette nouvelle approche permet ainsi d'analyser un cas moins connu, moins traité par la littérature scientifique. Par ailleurs, le fait que les Etats-Unis aient une influence considérable dans l'installation de certaines dictatures en Amérique du Sud dans les années 1970 est relativement connu et étudié. Par exemple, en Argentine, ils apportent leur soutien et des financements aux militaires afin de leur permettre d'accéder au pouvoir et de s'y maintenir. Toutefois, le rôle des autres pays occidentaux auprès des dictatures d'Amérique du Sud est peu connu ou parfois tu. Pour cette raison, il me semble intéressant de connaître le rôle de la France. De plus, portant un intérêt à la diplomatie dans le cadre de mon parcours professionnel, je souhaite

avoir des connaissances approfondies sur un cas de relation interétatique, afin de comprendre de quelle manière est choisie une ligne diplomatique. Ainsi, ce sujet m'est venu grâce à l'intérêt que je porte à ces deux pays et parce que peu de travaux ont étudié cette relation.

Ce mémoire est principalement le résultat de recherches au sein des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve, en particulier celles traitant de la relation politique entre l'Argentine et la France, c'est-à-dire la correspondance entre l'ambassadeur français à Buenos Aires et le ministère des Affaires étrangères français de 1976 à 1981. Y sont aussi présentes les notes internes au cabinet du ministre, des correspondances avec la junte militaire et des extraits de journaux argentins parlant de la France. Ces archives fournissent les preuves directes de l'état des relations entre la France et l'Argentine à la fin des années 1970. Il y est écrit spécifiquement ce qui se dit entre les deux Etats, ce qui est décidé au sein de l'Etat français au sujet de la ligne diplomatique à suivre. L'étude de ces archives me permet d'utiliser des données brutes pour mon analyse. Mon premier chapitre est surtout fondé sur ces archives car j'ai trouvé peu d'ouvrages scientifiques étudiant cette relation sur cette période précise. Il faut également préciser que ces archives ne sont pas complètes. Par exemple, entre le 27 janvier et le 3 juin 1976, aucun document n'est présent dans le dossier « Relation politique avec la France ». Or, ces quelques mois sont essentiels à la compréhension de l'instauration d'une relation diplomatique au moment où le coup d'Etat se concrétise, le 24 mars 1976. Dans le dossier « Relation politique avec la France », le dernier document date du 10 octobre 1981. Des documents essentiels à l'étude de cette relation sont encore inaccessibles au public : le dossier « affaires nucléaires » n'est communicable qu'en 2029 et le dossier sur la défense nationale argentine et les relations militaires avec la France n'est disponible qu'en 2032. De même, le dossier gardant les informations précises sur les détenus et disparus français en Argentine ou les documents des années 1982 et 1983 ne sont pas encore disponibles. J'étudie également quelques déclarations officielles comme des allocutions de François Mitterrand ou de Pompidou mais je n'ai pas trouvé de discours de Giscard d'Estaing sur l'Argentine durant la période de son mandat. Cela s'explique par le fait que la politique étrangère giscardienne est tournée vers d'autres pays, rendant la relation franco-argentine moins essentielle. Les sources ne sont donc pas nombreuses sur ce sujet. La presse de l'époque est un outil très utile puisque plusieurs journaux français se sont intéressés au cas de l'Argentine et ont cherché à dénoncer la répression. *Le Monde*, en particulier, a publié un certain nombre d'articles sur les disparus français et sur le comportement de la junte. Etudier les articles de l'époque permet d'analyser la réaction à chaud de la presse française quant aux agissements du régime. Le journal est aussi d'une grande aide pour confirmer l'existence d'événements ou de discours mentionnés dans les archives mais qui n'y sont pas développés. Les articles du *Monde* font ainsi un écho aux archives. Pour ce qui est de la partie sur la

société civile, j'ai pu recueillir le témoignage de Juan Carlos Chachques, chirurgien argentin, arrivé en France en 1980. Au début de l'année 1976 (mars-avril), devenu secrétaire général d'un syndicat médical, il est enlevé par des militaires au début de la dictature et emmené à l'Ecole de Mécanique de la Marine à Buenos Aires. Il y est torturé et sequestré pendant un mois mais est finalement libéré. Resté d'abord discret en Argentine, il obtient une bourse française qui lui permet de venir travailler en France en 1980. Mon but est alors de comprendre de quelle manière s'est passée son arrivée en France, s'il a ressenti un bon accueil de la part des Français, s'il a été aidé par des associations. Sur cette partie, les écrits de Marina Franco sont d'une grande aide. Ayant fait une thèse sur les exilés argentins en France, elle a ensuite écrit un certain nombre d'articles en lien avec ce sujet. Son travail m'a permis de mieux comprendre l'accueil des réfugiés.

La littérature scientifique sur la relation franco-argentine étant peu développée, il est d'abord difficile de trouver des ouvrages qui étudient ce sujet sur les dates de la dictature argentine. Les ouvrages trouvés parlent surtout de la présence des services de renseignement argentins en France. Un certain nombre d'articles scientifiques parlent de la présence des exilés argentins en France et de la mobilisation de la société civile française. J'utilise des articles argentins mais peu, car seulement une minorité traitent de la relation avec la France. Un grand nombre parlent de la répression argentine mais je préfère me concentrer sur ce qu'il se passe sur le sol français. Ainsi, ce mémoire permet d'apporter une analyse globale sur la relation franco-argentine et la manière dont la ligne diplomatique française a été entravée par certains acteurs de la société civile. Il permet d'éclairer une relation méconnue.

Bien qu'elle ne soit pas la plus importante, la relation franco-argentine n'est pas nouvelle. L'époque des colonies voit arriver sur le territoire argentin plusieurs milliers de Français. Dès le XIX^e siècle, le siècle des Lumières influence les idées argentines qui mènent à l'indépendance⁶. L'ouverture d'Alliances françaises permet de diffuser la langue et la culture dans le pays. De Gaulle s'y rend en 1964 lorsqu'il fait le choix de faire un tour des Etats d'Amérique du Sud pour développer l'influence française. Toutefois, la situation politique de l'Argentine n'est pas favorable au développement d'une relation interétatique. Le pays est déjà sous une dictature de 1966 à 1973, année où sont organisées de nouvelles élections démocratiques. Elles portent le péroniste Héctor Cámpora au pouvoir⁷ ce qui permet à Juan Perón de revenir d'exil, où il se trouvait depuis qu'il avait été renversé en 1955. Son retour sur le sol argentin provoque l'affrontement de groupes péronistes

⁶ « Repères historiques », Ambassade de France en Argentine - Embajada de Francia en Argentina, consulté le 9 juin 2021, <https://ar.ambafrance.org/Reperes-historiques>.

⁷ ROMERO Luis Alberto et DE PRIVITELLIO Luciano, « Historia », *Casa Rosada*, consulté le 19 avril 2021, <https://www.casarosada.gob.ar/nuestro-pais/historia>.

de gauche et de droite aussi appelé massacre d'Ezeiza (du nom de l'aéroport de Buenos Aires). Quarante-neuf jours plus tard, le président de la République argentine démissionne. Le vice-président fait alors le choix d'organiser de nouvelles élections durant lesquelles Juan Perón est élu. Les résultats sont plutôt bien accueillis en France : « *Les nouveaux dirigeants de l'Argentine avaient fait état, dès la fin du régime militaire, d'excellentes dispositions envers notre pays, et avaient évoqué la possibilité d'un voyage en France du Dr Campora puis du Général Peron* »⁸, rappelle une note du Quai d'Orsay en janvier 1976. Au sein du pays, Perón doit faire face aux revendications des Montoneros, groupe péroniste de gauche armé, déçu de sa ligne politique. Dans ce climat de tensions, un groupe paramilitaire (l'Alliance anticomuniste argentine) commence à se former au sein de l'armée pour éliminer les groupes rebelles mais aussi certains intellectuels, des artistes et des personnalités politiques. La répression est donc déjà effective avant que l'armée ne soit de nouveau au pouvoir. Perón meurt le 1^{er} juillet 1974, laissant sa femme Isabel Perón à la tête du gouvernement. Le climat de violences et de chaos politique s'accroît. Le lien avec la France n'est pas très développé et cette dernière est parfois critiquée, sur fond de rivalité entre puissances agricoles : « *La suspension par la CEE de ses importations de viande bovine en juillet 1974 a fait cependant renaître des griefs formulés déjà en 1967 contre notre pays, souvent considéré comme l'instigateur des mesures protectionnistes prises par la Communauté ; aux protestations élevées auprès de chacun des gouvernements européens se sont ajoutées des menaces de représailles commerciales qui visent particulièrement les entreprises françaises* »⁹, regrette-t-on à Paris. Cette suspension des importations de viande par la Communauté économique européenne, qui dure une semaine, est instaurée en raison de trop gros stocks de viande bovine produits au sein de la communauté face à des importations hors-Europe toujours importantes. Cette mesure jette un froid sur les relations franco-argentine. La même note ajoute que « *Notre implantation en Argentine s'est peu développée durant ces dernières années* ». Ainsi, avant 1976, la relation franco-argentine est relativement peu développée.

Il s'agit donc de comprendre les réactions qu'ont les différents acteurs politiques, économiques et sociétaux face à l'essor d'une dictature au sein d'un pays sud-américain. Pour cela, ce mémoire va s'articuler autour de deux questions principales : De quelle manière s'est caractérisée la relation franco-argentine durant la dictature ? Dans quelle mesure certains facteurs extérieurs ont-ils entravé cette relation diplomatique ? L'étude se concentre principalement sur le point de vue français de ces relations. Elle s'inscrit dans le contexte temporel du début de la dictature argentine

⁸ Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (AMEAE)- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note sur les relations franco-argentine du 27 janvier 1976

⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note sur les relations franco-argentine du 27 janvier 1976

(1976) à 1983, date à laquelle est élu Raúl Alfonsín de manière démocratique, mettant fin à la dictature.

Mon étude se divise en deux parties. Tout d'abord, nous étudierons la relation politico-économique entre l'Etat français et la junte militaire argentine. Dans un premier temps, Giscard d'Estaing, le ministre des Affaires étrangères et les diplomates français tentent d'établir une bonne entente entre les deux pays malgré quelques obstacles. Cette volonté d'entente cordiale ne permet toutefois pas d'atteindre les objectifs escomptés. Nous verrons ensuite que la relation globale change peu sous Mitterrand qui entretient également une relation économique importante. Dans une seconde partie, il s'agira d'étudier les facteurs extérieurs qui entravent cette ligne diplomatique : aussi bien la présence d'exilés et de militaires argentins sur le sol français que la mobilisation de la société civile française (les associations et la presse).

CHAPITRE I : Le gouvernement français et la junte militaire argentine : entretenir une relation politico-économique avec un régime dictatorial

La dictature argentine s'étend de 1976 à 1983, soit durant les mandats de Valéry Giscard d'Estaing puis de François Mitterrand. L'Etat français semble tout mettre en place pour établir une relation cordiale avec l'Argentine afin de privilégier ses intérêts politiques mais aussi économiques.

I. Sous Valéry Giscard d'Estaing, des efforts importants pour maintenir une relation diplomatique

Lors du coup d'Etat, Valéry Giscard d'Estaing est président de la République française depuis le 27 mai 1974. Il mène une politique extérieure « *mondialiste et de conciliation* »¹⁰ en se rapprochant de nombreux Etats et en développant des relations diplomatiques cordiales afin que la France soit « *l'amie de tout le monde* », en plein contexte de Guerre Froide. Le cas spécifique de l'Argentine ne semble alors pas la priorité. D'une part, cela est dû au fait que Giscard privilégie plutôt les relations européennes et avec les continents africain et asiatique¹¹. D'autre part, au sein du continent sud-américain, la France entretient des relations plus fortes avec d'autres pays comme le Chili. Historiquement, les deux pays sont plus proches du fait d'une influence culturelle française plus importante commencée lors de la période de colonisation : « *Entre 1850 et le milieu des années 1870, la colonie française occupe la troisième position par rapport au reste des autres colonies européennes* »¹² au Chili. Aussi, l'Unité populaire des partis de gauche et centre-gauche amenant Salvador Allende au pouvoir en 1970 a été saluée par la France dans le contexte post-1968¹³. Sa chute est donc un véritable choc. Par conséquent, l'instauration d'une dictature en Argentine est moins suprenante mais pose tout de même un nouveau contexte pour les relations franco-argentines. Il s'agit alors pour le gouvernement français d'évaluer dans quelle mesure il doit maintenir une relation politico-économique avec un régime dictatorial réprimant les droits de l'Homme. Par exemple, lorsque Pinochet s'empare du pouvoir en 1973, la question du maintien du lien avec le Chili est mise sur la table. Pompidou déclare alors : « *Je m'obstine à dire que la France ne reconnaît pas les gouvernements. Elle a des relations avec les Etats. [...] Nous ne reconnaissons pas le*

¹⁰ MEYER Philippe, « La politique étrangère de Valéry Giscard d'Estaing », *France Culture*, 24 août 2014, <https://www.franceculture.fr/emissions/lesprit-public/la-politique-etrangere-de-valery-giscard-destaing>.

¹¹ *Ibid.*

¹² FERNANDEZ-DOMINGO Enrique, « Chapitre 3. La colonie et la culture française comme instruments de pénétration de France au Chili », *Le négoce français au Chili : 1880-1929*, Histoire (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015), p. 77-97, <http://books.openedition.org/pur/25235>.

¹³ VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine, « L'accueil en France des réfugiés après le 11 septembre 1973 », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1305 (1 janvier 2014): p. 49-56, <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2717>.

gouvernement chilien. Nous avons des relations avec le Chili comme nous avons des relations avec M. Frei, excellentes, avec le Chili de M. Allende, excellentes. Nous avons et nous continuons d'avoir des relations avec le Chili tel qu'il est ou tel qu'il sera »¹⁴. Il fait donc le choix de maintenir une relation économique avec le Chili en tant que pays, avec ses habitants, et non avec le gouvernement issu du coup d'Etat. S'instaure alors un « gel des relations politiques pendant la dictature »¹⁵. Pour le cas de l'Argentine trois ans plus tard, l'administration de Valéry Giscard d'Estaing fait le choix de maintenir un lien politico-économique, considérant cette mesure dans l'intérêt de la France. La situation avec la dictature brésilienne semble aussi pousser le gouvernement français vers ce choix : « Une telle attitude [geler les relations interétatiques] , adoptée à l'égard du régime militaire brésilien émanant du coup d'Etat de 1964, nous a privés d'une fructueuse participation au développement accéléré du Brésil et contraint, par la suite, à consentir d'importants efforts financiers pour reconquérir le terrain abandonné à nos concurrents »¹⁶. L'attitude en question serait de geler totalement les relations en raison de la répression des droits de l'Homme. Ce comportement aurait pénalisé les intérêts de la France qui, après avoir arrêté les échanges économiques avec le Brésil, aurait laissé des marchés fructueux à d'autres Etats. Face au cas de l'Argentine, Giscard a donc deux options. Il peut faire le choix d'une continuité dans les relations (comme l'a fait Pompidou avec le Chili) ou faire le choix du retrait (à l'image de de Gaulle avec le Brésil). Finalement, les enseignements de ces deux « jurisprudences » opposées semblent amener les dirigeants français à faire, pour l'Argentine, un choix suivant la politique étrangère de Pompidou. Cela s'explique par le fait que le choix de geler totalement les relations va à l'encontre des intérêts français, comme cela signifierait perdre des marchés. Ainsi, pour le cas de l'Argentine, il semble plus logique de maintenir un lien à la fois politique et économique.

¹⁴ Institut National de l'Audiovisuel, « Réponse G Pompidou sur le Chili (question Andrieu coupée) » (27 septembre 1973), *Ina.fr*, consulté le 18 mai 2021, <http://www.ina.fr/video/I00017098>.

¹⁵ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, « Relations bilatérales », *France Diplomatie*, consulté le 18 mai 2021, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chili/relations-bilaterales/>.

¹⁶ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/211, note pour le cabinet du ministre du 28 Juillet 1981.

A. Des tentatives pour établir une bonne entente

La mise en place d'un lien entre la France et l'Argentine passe par la mobilisation de tous les acteurs diplomatiques français : l'ambassadeur français présent à Buenos Aires, premier contact de la junta militaire argentine, mais aussi le chef de l'Etat et les ministres.

1. Les prémices

Les premiers mois suivant le coup d'Etat du 24 mars 1976 en Argentine, peu de dialogue est établi entre le gouvernement français et la junta militaire représentée par Jorge Videla. Aucun télégramme n'est présent dans les archives sur la relation politique avec la France du 27 janvier au 3 juin 1976¹⁷. Toutefois, quelques changements sont apportés par les deux gouvernements. Le 31 mai 1976, François de la Gorce devient ambassadeur de France à Buenos Aires¹⁸. Le premier échange semble être un télégramme protocolaire daté du 3 juin 1976 et signé par Giscard d'Estaing : « *J'adresse à votre excellence à l'occasion de la fête nationale de l'Argentine mes sincères félicitations ainsi que mes meilleurs vœux pour sa personne et pour le peuple argentin* »¹⁹. Cette approche, certes formelle, illustre la volonté de la France de créer une relation diplomatique cordiale avec le nouveau régime argentin. Le 23 juin 1976, alors que le Directeur des affaires politiques argentines reproche à la France une certaine animosité envers le gouvernement argentin, Michel Perrin, diplomate français à Buenos Aires, assure que l'aversion de la presse française « *n'est nullement le porte parole d'une position française* »²⁰. Nous verrons ultérieurement que, dès 1976, une partie de la presse française est en effet plutôt hostile à la dictature militaire et n'hésite pas à dénoncer ses actes de répression. Ainsi, en s'opposant à ces dénonciations, la France apparaît plutôt comme un acteur neutre. Cette volonté d'établir un lien interétatique s'avère réciproque : on reconnaît à Paris que le nouvel ambassadeur argentin désigné par Videla, Tomás Joaquín de Anchorena, a été « *choisi par le gouvernement argentin pour sa pondération et ses bonnes dispositions à l'égard [de la France]* »²¹.

¹⁷ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, dossier complet.

¹⁸ « M. FRANÇOIS DE LA GORCE EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE EN ARGENTINE », *Le Monde*, 31 mai 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/05/31/m-francois-de-la-gorce-est-nomme-ambassadeur-de-france-en-argentine_2945013_1819218.html.

¹⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de Valéry Giscard d'Estaing adressé au président Videla le 3 juin 1976

²⁰ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme d'un diplomate de l'ambassade de France à Buenos Aires Michel Perrin adressé au Ministre des Affaires Etrangères sur les relations franco-argentines, le 23 juin 1976

²¹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme d'un diplomate de l'ambassade de France à Buenos Aires Michel Perrin adressé au MAE sur les relations franco-argentines, le 23 juin 1976

2. Le rôle diplomatique de l'Etat central

Le chef de l'Etat Valéry Giscard d'Estaing et les ministres établissent des échanges avec la junta militaire argentine pour promouvoir le lien franco-argentin.

Tout d'abord, des visites diplomatiques de certains ministres sont organisées sur le sol de chaque Etat. Dès juillet 1976, le ministre de l'Economie argentin José Martinez de Hoz se rend à Paris où il est accueilli par Jean-Pierre Fourcade alors ministre de l'Economie et des Finances et Raymond Barre, ministre du Commerce extérieur²². Il revient ensuite en octobre 1977²³ et en mai 1980. Ses déplacements sont les plus fréquents, caractérisant ainsi l'importance qu'apportent les deux pays à leur commerce bilatéral. Ils permettent aux ministres d'échanger, de négocier des accords ou encore d'entretenir la relation interétatique pour leurs intérêts. Michel Poniatowski, alors « représentant personnel » de Valéry Giscard d'Estaing, se rend aussi en Argentine. Il déclare au sujet du domaine économique : « *En ce qui concerne la République Argentine, la France est convaincue que celle-ci se trouve dans les conditions les meilleures pour soutenir les idées françaises* »²⁴. Giscard d'Estaing semble donc tout mettre en place pour établir une relation politico-économique positive avec la junta, allant jusqu'à valider le comportement de la junta. Le ministre du Budget français Maurice Papon est également envoyé en avril 1979. D'autres ministres se déplacent : le commandant Jorge Eduardo Acosta, l'un des membres principaux de la junta, se rend en France en janvier 1977, suivi deux mois plus tard par le capitaine de vaisseau Gualter Oscar Allara, sous-secrétaire aux Relations extérieures. Il va à Paris pour organiser le rassemblement des ambassadeurs argentins présents en Europe occidentale²⁵. Il choisit ce lieu car la France rassemble de nombreux argentins sur son sol dont des membres des groupes d'opposition de gauche et d'extrême gauche (cf Chapitre II). L'Amiral Massera, l'un des principaux chefs de la junta militaire argentine, fait aussi le choix de se rendre à Paris en avril 1978 pour « *évoquer des questions politiques* »²⁶. Il fait notamment référence au fait que l'opposition argentine soit en France ou qu'une campagne anti-argentine se mette en place au sein de la société civile (Chapitre II). Ainsi, la France et l'Argentine cherchent à développer leurs liens politico-économiques. Alors que le gouvernement français avait apparemment refroidi ses relations diplomatiques avec le Chili et le Brésil, ce n'est pas le cas de l'Argentine. Cela est dû au fait que l'apparition d'une dictature en Argentine est au départ moins choquante pour l'opinion publique, il

²² AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note opérationnelle sur l'Argentine du 14 mars 1977.

²³ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note pour le Cabinet du Ministre, 9 septembre 1977.

²⁴ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, Communiqué du Service de Presse du Ministère des Relations Extérieures et du Culte argentin, octobre 1977.

²⁵ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur adressé au MAE sur le séjour en France du sous-secrétaire aux relations extérieures le 10 mars 1977.

²⁶ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, note pour le Cabinet du Ministre, 10 mars 1978.

est donc moins nécessaire de se positionner contre. Cette pratique de visites n'est pas nouvelle puisqu'un certain nombre de ministres argentins s'étaient déjà rendus en France comme le ministre de l'Agriculture en 1972, la secrétaire d'Etat aux Ressources naturelles et à l'Environnement en 1974 ou encore le secrétaire d'Etat aux Relations Economiques Extérieures en 1975²⁷.

Le ministère des Affaires étrangères participe aussi à la mise en place d'une diplomatie aimable à l'égard de l'Argentine. Lorsque l'Amiral Guzzetti, alors ministre des Relations extérieures en Argentine, est victime d'un attentat des Montoneros le 7 mai 1977²⁸, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères français Pierre-Christian Taittinger n'hésite pas à lui apporter son soutien : *« Atterré par l'odieux attentat dont vous venez d'être victime, je vous adresse l'expression de ma très vive sympathie et forme des vœux pour votre prompt et complet rétablissement »*²⁹. Cette « vive sympathie » illustre cette volonté d'établir une bonne entente. En interne aussi, le gouvernement français est certain qu'il est plus judicieux de bien s'entendre avec la junte. Une note envoyée au Cabinet du ministre énonce :

*« En dépit des difficultés intérieures que connaît l'Argentine, le fait de traiter ce pays en véritable partenaire peut présenter un certain nombre d'avantages : sa taille, son niveau, sa richesse potentielle et sa culture le justifient, de même que sa position stratégique dans l'Atlantique sud et sa place en Amérique latine. Par ailleurs, la protection de certains de nos intérêts et de ceux de nos ressortissants pourrait éventuellement être mieux assurée »*³⁰.

Le premier intérêt énoncé est l'aspect économique et toutes les caractéristiques argentines qui feraient du pays un acteur majeur des échanges commerciaux et donc un allié essentiel. Cela peut surprendre étant donné que l'Argentine ne possède pas vraiment d'économie stable. Comme l'énonce Marc Hufty à propos de l'Argentine, *« La période 1955-1989 connaît, parallèlement aux cycles politiques, une succession de programmes économiques oscillant entre le libéralisme et le national-populisme, ainsi qu'une alternance de périodes de croissance et de dépressions »*³¹. Ainsi, la volonté de « traiter ce pays en véritable partenaire » semble risquée. Cependant, la France a déjà perdu des intérêts économiques au Brésil, en s'en éloignant lors de l'instauration de la dictature. Cela

²⁷ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note sur les relations franco-argentines du 16 mars 1977.

²⁸ Le Monde, « Les Montoneros revendiquent l'attentat contre le ministre des affaires étrangères », *Le Monde.fr*, 10 mai 1977, https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/05/10/les-montoneros-revendiquent-l-attentat-contre-le-ministre-des-affaires-etrangees_2871673_1819218.html.

²⁹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, message du Secrétaire d'Etat français à destination du Ministre des relations extérieures argentin, 9 mai 1977.

³⁰ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note pour le Cabinet du Ministre, 15 décembre 1977, non-signée.

³¹ HUFTY Marc, « 50 années de réformes économiques en Argentine », *Économies d'Asie et d'Amérique latine : changements de cap*, éd. par Jean Revel-Mouroz et Gilbert Étienne, Travaux et mémoires (Paris: Éditions de l'IHEAL, 2017), p. 100-124, <http://books.openedition.org/iheal/3046>.

peut donc expliquer cette volonté de construire un lien économique fort avec l'Argentine. En second lieu est citée la situation des Français emprisonnés là-bas. Au 22 septembre 1977, ils sont une quinzaine, arrêtés pour différents motifs : « détention d'armes », « tracts subversifs », « appartenance à un mouvement subversif » ou sans motif explicite³². Ainsi, la répression de la junte s'applique également aux Français présents sur le sol argentin. Nous verrons dans une seconde partie les difficultés du gouvernement français à négocier le sort de ses citoyens. En discutant avec le régime, les membres du ministère considèrent que le gouvernement français serait mieux à même de négocier la libération de ses citoyens en mettant sur la table un certain nombre d'arguments économiques. Enfin, lorsque Videla propose à Giscard « *d'établir des voies souples et directes de communication, de consultation mutuelle, et d'échanges d'information avec la République française, sur tous les sujets d'intérêt mondial et bilatéral* »³³, ce dernier accepte de créer un lien plus fort : « *J'estime qu'il serait souhaitable que, par des voies souples et directes, nos deux pays recherchent, comme vous le suggérez vous-même, les moyens de développer leurs échanges d'informations et leurs réflexions communes sur un certain nombre de sujets* »³⁴. Les différents sujets pourraient être diplomatiques, économiques ou même culturels. Ces nombreux extraits témoignent de la détermination de l'Etat français pour établir un lien diplomatique fort avec Buenos-Aires. Pour y parvenir, l'Etat a besoin de la diplomatie de l'ambassadeur français en Argentine.

3. La politique de l'ambassade de France à Buenos Aires

La ligne de conduite de l'ambassade de France est claire : elle doit préserver au mieux les intérêts de la France en Argentine en trouvant des solutions pour éviter les tensions avec la junte militaire. Sa politique est mise en œuvre par François de la Gorce, ambassadeur de 1976 à 1978. Précédemment « *représentant permanent adjoint de la France au Conseil de l'Atlantique-Nord (1968-70), ministre plénipotentiaire (1969), représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations-Unies à New York (1970-72) et ministre-conseiller à Washington (1972-76)* »³⁵, il a donc déjà travaillé plusieurs fois avec le continent américain mais ne semble pas avoir travaillé pour l'Amérique du Sud en particulier. Son travail aux Nations Unies peut expliquer sa volonté de maintenir un lien pacifique avec l'Argentine. En 1978, Bernard Destremau le remplace jusqu'en 1981. Précédemment député républicain, il a également été le prédécesseur de Jean-François Poncet en tant que

³² AMEAE - La Courneuve, Amérique, Argentine, 1976-1981, 80QO/209, « Liste des Français internés en Argentine au 22 septembre 1977 ».

³³ AMEAE - La Courneuve, Amérique, Argentine, 1976-1981, 80QO/209, lettre du Président argentin Videla adressée à Giscard d'Estaing le 22 novembre 1977.

³⁴ AMEAE - La Courneuve, Amérique, Argentine, 1976-1981, 80QO/209, réponse de VGE à Videla le 23 décembre 1977.

³⁵ « Biographie François de La Gorce Diplomate (E.R.) », consulté le 10 mai 2021, https://www.whoswho.fr/decede/biographie-francois-de-la-gorce_4458.

secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement de Jacques Chirac entre 1974 et 1976. Destremau est aussi proche de Giscard puisque ce dernier l'a soutenu lorsqu'il faisait campagne pour devenir député pour les Yvelines³⁶. En juillet 1974, il représente la France lors des obsèques de Juan Perón³⁷.

Dès le 30 septembre 1976, François de la Gorce fait état de débuts de tensions qui pourraient affaiblir la relation franco-argentine³⁸ : l'hostilité de la presse française, la liberté d'expression dont profitent les opposants au régime argentin en France ou encore la méfiance de la société civile française à l'égard de la junte. Il incite alors à être vigilant pour ne pas endommager le lien avec l'Argentine :

« L'Etat présent des relations franco-argentines requiert notre attention si nous voulons prévenir certains nuages et préserver au mieux nos atouts politiques, économiques et culturels, un capital de sympathie exceptionnel et les chances d'une coopération qui peut redevenir fructueuse. [...] Il importe pour nous de préserver dans ce pays des atouts qui demeurent considérables et de nous placer favorablement pour le jour où, sorti de sa crise, il jouera le rôle important qui lui revient dans l'économie mondiale, dans l'équilibre du continent américain, dans les rapports entre l'Amérique latine et l'Europe, dans le dialogue Nord-Sud »³⁹.

De la Gorce montre ici l'importance de défendre les intérêts de la France dans le pays, en particulier dans le domaine économique. Pour cela, il préconise le maintien d'un lien cordial. Il conseille ainsi au gouvernement français d'aller dans le sens de la junte militaire. La junte ayant pour projet de libéraliser le marché économique argentin⁴⁰, elle tente de réduire le protectionnisme et « stabiliser » l'économie argentine⁴¹. Ainsi, de la Gorce nourrit l'espoir d'une nouvelle économie argentine qui aurait des conséquences positives sur le commerce franco-argentin. Toutefois, le projet économique de la junte est un échec et entraîne de l'inflation et l'augmentation de la dette publique⁴². Par conséquent, le « rôle important » qu'espère de la Gorce n'est pas tout à fait réalisé puisque quelques

³⁶ Le Monde, « M. GISCARD D'ESTAING FAIT CAMPAGNE POUR M. DESTREMAU », *Le Monde.fr*, 24 novembre 1971, https://www.lemonde.fr/archives/article/1971/11/24/m-giscard-d-estaing-fait-campagne-pour-m-destremau_2449941_1819218.html.

³⁷ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, compte-rendu sur l'Argentine en juillet 1976.

³⁸ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur François de la Gorce adressé au MAE sur les relations franco-argentines, le 30 septembre 1976.

³⁹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur François de la Gorce adressé au MAE sur les relations franco-argentines, le 30 septembre 1976.

⁴⁰ GOUËSET Catherine, « Chronologie de l'Argentine (1816-2010) », *L'Express.fr*, 23 décembre 2010, https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique/chronologie-de-l-argentine-1816-2010_496102.html.

⁴¹ HUFTY Marc, « 50 années de réformes économiques en Argentine », *Économies d'Asie et d'Amérique latine : changements de cap*, éd. par Jean Revel-Mouroz et Gilbert Étienne, Travaux et mémoires (Paris: Éditions de l'IHEAL, 2017), p. 100-124, <http://books.openedition.org/iheal/3046>.

⁴² *Ibid.*

années plus tard, en 1982, la croissance économique de l'Argentine est négative⁴³. Quelques mois après ce télégramme, de nouveau, il confirme sa position :

*« Certes, compte tenu des difficultés dont ce pays n'est pas encore sorti et des réactions que suscitent chez nous les excès incontestables de la répression, la tentation peut exister de geler ces relations et de tenir en quelque sorte l'Argentine en observation. Je ne crois pas qu'une telle attitude soit à notre avantage. Elle décevrait les nombreux amis que nous comptons ici, elle heurterait la susceptibilité des Argentins. Les atouts considérables que nous conservons dans ce pays ne manqueraient pas d'être affectés. »*⁴⁴

Comme il est d'usage qu'un Etat soit mis sous embargo ou se voit attribué des sanctions s'il bafoue le droit international et les droits de l'Homme, la France pourrait l'envisager vis-à-vis de l'Argentine. Elle pourrait geler ses relations avec le pays et mettre en place des sanctions diplomatiques ou économiques pour faire réagir la junte, comme elle l'a fait pour le Brésil. Néanmoins, l'ambassadeur incite à maintenir une relation pour favoriser les intérêts français, dans une logique de *Realpolitik*, sans mettre au centre du débat de concepts idéologiques. Les « atouts » sont les affaires économiques qu'entreprennent les entreprises françaises, les ventes d'armes, l'expansion de la culture à travers les Alliances françaises. L'ambassadeur ajoute : *« En développant des relations actives avec l'Argentine, nous ne cautionnons pas son régime »*. Ce point de vue peut paraître contradictoire car, en vendant des biens et services à la dictature, et notamment des marchandises militaires (cf partie sur la relation économique), la France facilite le maintien de la junte au pouvoir. La volonté de conserver un lien peut également être expliquée par la raison suivante : *« De toute façon, nos interventions humanitaires auront d'autant plus de chances d'être efficaces que notre attitude d'ensemble à l'égard de l'Argentine apparaîtra positive »*⁴⁵. Il est certainement vrai que le fait de boycotter l'Argentine entraînerait l'arrêt total des négociations pour récupérer les ressortissants français. Si la France venait à mettre en place des sanctions, le gouvernement argentin pourrait se servir d'eux en représailles. Ainsi, en se rapprochant de la junte sous tous les aspects, les diplomates français seraient mieux à même de négocier le sort de leurs citoyens.

Lorsqu'il est désigné ambassadeur, il semble que Bernard Destremau suive la même ligne de conduite : *« Lorsque nous nous en prenons à l'Argentine, n'oublions pas que nous sommes demandeurs sur bien des points : humanitaires, économiques, culturels, et même diplomatiques. Nous*

⁴³ « Argentine - Croissance annuelle du PIB (%) | Statistiques », Université de Sherbrooke, consulté le 10 mai 2021, <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codePays=ARG&codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG>.

⁴⁴ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur au MAE le 2 février 1977.

⁴⁵ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur au MAE le 2 février 1977.

avons souvent besoin de l'appui de Buenos Aires dans les conférences internationales »⁴⁶, écrit-il un an après sa prise de fonction. Sur le plan humanitaire, la France attend encore la libération de certains ressortissants français. Economiquement, elle cherche à remporter des appels d'offre argentins comme la construction du barrage de Yacireta. Culturellement, elle cherche toujours à développer la langue française à travers le pays, au sein des Alliances Françaises. Dans le contexte de Guerre Froide, « l'appui de Buenos-Aires dans les conférences internationales » peut être un soutien face aux deux Grands, d'autant plus qu'à partir de 1977 et l'investiture de Jimmy Carter, les Etats-Unis réduisent le soutien apporté à l'Argentine. En effet, le président américain porte une plus grande importance au respect des droits de l'Homme que son prédécesseur. Par conséquent, l'Argentine peut devenir un allié de la France sur la scène internationale. Ainsi, ces différents aspects obligent la France à aller dans le sens de la junte militaire sinon le pays serait pénalisé dans certains domaines. Concrètement, la volonté d'établir une bonne entente se caractérise par des événements organisés avec la junte. Par exemple, le 14 juillet 1980, à l'occasion de la fête nationale française, l'ambassade invite l'Orchestre de Paris à jouer à Buenos Aires. L'ambassadeur invite alors tous les membres importants de la junte militaire argentine : « réception à laquelle toutes les plus hautes autorités du pays, à commencer par le Président, les ministres et les membres de la Junte – dont le commandant en chef de son arme, l'Aviation, le général Graffigna – avaient été invités »⁴⁷. Nous reviendrons sur cet événement en particulier qui s'est finalement transformé en incident diplomatique. Il est toutefois important de montrer ici les efforts effectués par l'ambassadeur pour s'entendre avec la junte. Ils sont tels que le ministre des Affaires étrangères Jean François-Poncet en vient à le recadrer : « Je ne peux approuver les conclusions de votre télégramme et notamment la phrase selon laquelle, à votre avis, une "pause vers l'affirmation de nos principes" serait souhaitable »⁴⁸. Cette phrase illustre la limite difficile à laquelle est confrontée l'ambassade durant la période de la dictature. Il s'agit à la fois de bien s'entendre avec la junte (comme démontré précédemment) sans pour autant compromettre les valeurs de la République Française et sa défense des droits de l'Homme. Estimer le comportement adéquat paraît d'autant plus difficile que des tensions émergent à partir de 1978, dues à un certain nombre d'incidents diplomatiques, ce qui change la stratégie adoptée par l'ambassade : « Les remous en perspective me conduisent à suggérer une attitude de réserve pour les mois à venir et à écarter l'idée d'une visite de ministres ou de hauts fonctionnaires à l'occasion de laquelle on ne manquerait pas de rappeler les points de friction et

⁴⁶ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, « Un an d'Argentine : Bilans, observations, prévisions », de Bernard Destremau au ministre Jean François-Poncet le 11 janvier 1980.

⁴⁷ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, télégramme de Bernard Destremau à Jean François-Poncet, présentant l'historique des événements lors de la présentation de l'Orchestre, le 17 juillet 1980.

⁴⁸ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme du Ministre des Affaires Etrangères pour l'ambassadeur, le 23 novembre 1979.

d'aviver le moindre litige »⁴⁹, écrit l'ambassadeur à la fin de l'été 1980. Choisir le comportement à suivre dépend donc des individus et des périodes. Les deux ambassadeurs semblent enclins à une politique souple et aimable à l'égard des Argentins, sûrement parce qu'ils sont les premiers confrontés aux conflits et à l'émergence de tensions.

Cette ligne diplomatique équilibrée continue tout au long de la période de la dictature. Le 2 avril 1981, Destremau donne un compte-rendu de son entretien avec le Général Galtieri : *« J'ai rappelé à mon interlocuteur que jamais un membre du gouvernement français n'avait fait une déclaration quelconque contre l'Argentine »*⁵⁰. Il ajoute : *« Le but de ma visite était de vérifier les rumeurs qui couraient à nouveau sur notre compte, de les désamorcer le cas échéant et de créer un climat favorable pour les semaines à venir »*. Il s'agit donc de ne jamais entrer en confrontation avec les Argentins et de les rassurer. Cette ligne politique semble être suivie par les ambassadeurs comme le ministère. Toutefois, leurs limites semblent différentes. Tandis que Destremau souhaite rester en bons termes avec le régime coûte que coûte, le ministre veut préserver les valeurs de la France. Ce débat ne semble jamais réellement clos. Quelques mois plus tard, une note interne au ministère déclare : *« Nous aurions peu de chances d'être suivis si, nous prenions la tête d'une croisade contre le régime argentin – qui, de fait – au plan diplomatique, ne rencontre de sérieuses difficultés qu'avec le Chili ! Est-il plus condamnable que certains autres, avec lesquels nous maintiendrions des relations normales ? »*⁵¹. Ici, est de nouveau posée la question d'un arrêt des relations franco-argentines mais il est, une nouvelle fois, jugé inutile. En effet, les autres pays européens maintiennent le même type de relation politico-économique avec l'Argentine, qui n'est pas le seul pays à avoir un régime autoritaire. Cette ligne de conduite n'est donc pas exceptionnelle dans le champ international. Elle est toutefois plutôt difficile à maintenir sur le long terme, notamment à cause de certains incidents diplomatiques.

⁴⁹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme de Destremau au ministre le 22 août 1980.

⁵⁰ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, télégramme de Destremau au ministre sur son entretien avec le Général Galtieri le 2 avril 1981.

⁵¹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, note sur les relations franco-argentines pour le cabinet du ministre du 28 juillet 1981 signée par Philippe Cuvillier.

B. Malgré plusieurs incidents diplomatiques

Malgré les efforts réciproques de la France et de l'Argentine, plusieurs incidents révèlent des tensions sous-jacentes, signe de la difficulté pour la France de tenir cet entre-deux sur la durée. Cela oblige les ambassadeurs à se justifier, tenter de réparer le mal causé afin de maintenir un lien qui ait un intérêt pour leur pays.

1. Quelques incidents nourrissent les tensions interétatiques

Le 24 novembre 1977, l'Argentine est victime d'un séisme entraînant la mort de plusieurs dizaines de personnes. La France est désignée coupable par plusieurs périodiques et médias argentins suite à une « *explosion atomique française dans le Pacifique* »⁵². En conséquence, l'ambassade de France reçoit « *quelques appels téléphoniques exprimant protestations et menaces* ». Une certaine aversion à l'égard de la France semble naître dans la population argentine, d'autant plus que les essais nucléaires français sont mal vus sur la scène internationale. L'ambassadeur prend alors toutes les mesures possibles pour régler ce différend. Il appelle les journaux argentins et contacte le gouvernement pour démontrer que la France ne peut pas être responsable puisque les essais nucléaires se sont déroulés à plusieurs milliers de kilomètres du sol argentin. Cet épisode court est finalement assez rapidement oublié. Il révèle toutefois avec quelle rapidité l'animosité envers un Etat peut émerger, malgré des efforts diplomatiques.

A partir de 1979, Bernard Destremau fait face à une série d'incidents mettant l'entente à rude épreuve. Le 19 octobre, il écrit à Paris que Ruben Vela, le directeur d'Europe du ministère des Relations extérieures argentin, considère que les relations franco-argentines « *s'étaient considérablement détériorées au cours des dernières semaines, au point qu'on se trouvait aujourd'hui au bord de la crise* »⁵³. Il cite alors plusieurs raisons amenant à ce point de rupture. Tout d'abord, le gouvernement français s'est désolidarisé des déclarations de Jean-Claude Le Guen, attaché militaire de l'ambassade de France en Argentine, qui cautionne les actions de la junte. Les faits remontent au 24 septembre lorsque ce dernier affirme au périodique argentin *La Nación* : « *Je suis conscient que dans le dur combat qui leur a été imposé par la subversion, la seule motivation des forces armées argentines a été de défendre la liberté, comme l'aurait fait n'importe quel officier français au service de sa patrie...* »⁵⁴. A travers ce discours, il approuve les actes répressifs de la junte militaire,

⁵² AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur du 23 novembre 1977 « *Tremblement de terre et explosion nucléaire souterraine* ».

⁵³ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, lettre de l'ambassadeur de la Gorce au ministre sur sa conversation avec Ruben Vela le 19 octobre 1979.

⁵⁴ Le Monde, « *Le Quai d'Orsay ouvre une enquête* », *Le Monde.fr*, 24 septembre 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/24/le-quai-d-orsay-ouvre-une-enquete_2784158_1819218.html.

complètement illégaux du point de vue du droit international (disparitions forcées sans procès, tortures, séquestrations). Par conséquent, le gouvernement français condamne ses propos lors d'un « *désavoeu officiel* »⁵⁵. L'Argentine considère alors qu'en désavouant les propos de l'attaché militaire, la France soutient l'opposition, ce qui provoque des tensions. L'événement suivant évoqué par l'ambassadeur est la polémique autour du navire argentin « *Libertad* ». Durant ce même mois de septembre 1979, il est prévu que ce « navire-école » s'amarrera dans le port de Cherbourg. Est alors annoncé que la marine de la ville cherche des jeunes filles pour réceptionner les membres du bateau lors de l'escale⁵⁶. Le Parti socialiste et la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dénoncent alors la situation, considérant qu'un régime liberticide ne devrait pas recevoir ces « honneurs ». A cela s'ajoute l'image négative qu'a l'Argentine sur le sol français. Ainsi, le bateau argentin fait face à quelques difficultés et un accueil plutôt hostile de la part des Français avant de finalement parvenir à s'amarrer dans la ville. Cet événement n'est pas vraiment problématique puisque le navire argentin parvient à son objectif. Toutefois, la junte militaire réalise l'aversion qu'éprouve la population française à son égard, ce qui accroît les tensions entre les deux Etats. A cela s'ajoute la résolution du Parlement européen proposée par le député français socialiste Georges Sarre, qui fustige le gouvernement argentin, « *condamne vigoureusement le régime de dictature du général Videla, le terrorisme d'Etat et le massacre des opposants politiques* » et « *appelle l'opinion publique européenne à se mobiliser afin que de tels crimes ne soient pas passés sous silence* »⁵⁷. M.Sarre fait certes partie de l'opposition mais c'est tout de même un élu du peuple français, et un représentant de la France au sein du Parlement européen. Sa résolution met donc le gouvernement français en difficulté face aux militaires. Enfin, au sein de l'Assemblée Nationale, le « groupe parlementaire sur les droits de l'Homme » fait venir plusieurs personnes victimes d'emprisonnement et de torture en Argentine pour qu'elles témoignent de ce qu'elles ont vécu. Ecouter les témoignages de ceux que le gouvernement argentin voit comme des terroristes n'aide pas à améliorer les relations. Selon l'ambassadeur, en réponse à tous ces points, le gouvernement argentin envisage la fermeture de son ambassade à Paris⁵⁸. Il est ici étonnant de voir que l'Argentine songe à fermer son ambassade, alors que l'on s'attendrait à ce que ce soit la France qui le fasse, pour dénoncer le non-

⁵⁵ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, lettre de l'ambassadeur de la Gorce au ministre sur la conversation entre le Directeur d'Europe du ministère argentin des Relations extérieures Ruben Vela et le Premier Conseiller de l'ambassade le 19 octobre 1979.

⁵⁶ R. M, « Navire argentin indésirable à Cherbourg », *Le Monde.fr*, 24 septembre 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/24/navire-argentin-indesirable-a-cherbourg_2783384_1819218.html.

⁵⁷ Parlement européen, « Journal officiel des Communautés Européennes », 22 octobre 1979, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:1979:266:FULL&from=MT>.

⁵⁸ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, lettre de l'ambassadeur de la Gorce au MAE sur la conversation entre le Directeur d'Europe du ministère argentin des Relations extérieures Ruben Vela et le Premier Conseiller de l'ambassade le 19 octobre 1979.

respect des droits de l'Homme. Une réponse est alors formulée par la Direction Amérique du ministère des Affaires étrangères français pour justifier les actions des principaux concernés⁵⁹. Elle explique que les propos de Jean-Claude Le Guen ont été condamnés car tout fonctionnaire français est tenu de rester silencieux quant à son opinion politique, et non uniquement parce qu'il soutient la junte militaire. Il ajoute que l'incident de Cherbourg n'en est finalement pas vraiment un puisque le bateau a tout de même pu faire son escale. Enfin, le gouvernement français ne se considère pas responsable de la conférence de presse des anciennes détenues argentines ni du vote du Parlement Européen. En se justifiant, le gouvernement français parvient à rétablir un semblant d'accalmie avec l'Argentine mais il semble difficile de rétablir le lien préexistant : « *On dit maintenant "La France", on ne dit plus la presse. Parce que le Quai d'Orsay, l'Assemblée de Strasbourg, les députés et les sénateurs, ce n'est plus seulement la presse. Dans l'esprit des Argentins c'est, plus ou moins, le gouvernement de Paris et ce sont plus ou moins les Français qui les rejettent* »⁶⁰. Ainsi, malgré de nombreuses tentatives de l'ambassadeur et du ministère des Affaires étrangères, la relation franco-argentine se dégrade, notamment à cause des nombreux acteurs qui influencent cette relation. Nous reviendrons sur le rôle de la presse.

Un régime dictatorial peut rencontrer des difficultés à se développer sur la scène internationale pour la répression qu'il exerce en interne. Cela amène alors des pays à le boycotter. Or, dans cette relation, il s'avère que la France semble rencontrer plus de difficultés à tenter de maintenir ce lien que l'inverse. Cette relation devient même problématique à l'été 1980.

2. La culmination des tensions avec l'incident de l'Orchestre de Paris à Buenos Aires

En juillet 1980, est organisée une tournée de l'Orchestre de Paris en Amérique du Sud. Elle est permise par le financement de Jeannette Arata de Erize, présidente du Mozarteum Argentino, une institution musicale à but non lucratif argentine, et par l'aide de l'Etat français. Plusieurs incidents font surface lors de la représentation de l'Orchestre à Buenos Aires. La première dissension est le choix d'un horaire différent pour convier les Français et les Argentins. Le 14 juillet, les Français, dont les membres de l'Orchestre, sont invités à 12h à l'ambassade de France tandis que les Argentins sont conviés à 13h. Cette différence d'horaires est jugée discriminatoire par les Argentins et est relayée dans la presse argentine les jours suivants. A cela s'ajoute le fait que certaines invitations à assister à la représentation de l'Orchestre se seraient perdues lors de leur envoi⁶¹, notamment celles de hauts

⁵⁹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme du ministère des Affaires étrangères français adressé à l'ambassade de France à Buenos Aires, le 7 novembre 1979.

⁶⁰ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, « Un an d'Argentine : Bilans, observations, prévisions », de Bernard Destremau à Jean François-Poncet le 11 janvier 1980.

⁶¹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, télégramme de Bernard Destremau à Jean François-Poncet présentant l'historique des événements, le 17 juillet 1980.

représentants du gouvernement argentin comme le commodore Cavandoli, sous-secrétaire d'Etat. Par conséquent, ce dernier incite les fonctionnaires du ministère des Relations extérieures argentin à boycotter l'événement. Dans un second temps, la presse argentine révèle que des affiches écrites en français auraient été accrochées dans les couloirs du Théâtre Colón stipulant que « *pour des raisons déjà connues il est strictement interdit aux musiciens de l'Orchestre de Paris de prendre part à n'importe quel divertissement auquel ils seraient invités par les Argentins au nom de l'Orchestre* »⁶². En raison des nombreuses critiques faites en France vis-à-vis de la junte, il serait mal venu qu'un musicien français soit vu en train de festoyer avec les militaires. Des images de civils français en compagnie de militaires argentins seraient très mal reçues dans l'opinion publique française. Ces affiches sont commentées dans la presse argentine du 15 juillet par le directeur du Théâtre Colón Guillermo Gallasher et qualifiées de « lamentables »⁶³. Selon le journal, il aurait ajouté qu'il n'était pas étonné de voir les conséquences de la campagne anti-argentine qui avait lieu en Europe et en particulier en France.

Ces incidents ont des conséquences importantes sur la relation franco-argentine. Le 17 juillet 1980, un communiqué du ministère des Relations extérieures argentin est envoyé au ministère des Affaires étrangères français. Le ministre déclare avoir ressenti un « *profond malaise* » à cause des affiches et parle « *d'attitude discriminatoire et offensante à l'égard des Argentins* »⁶⁴. Par cette déclaration, la France a le mauvais rôle car ses citoyens sont vus comme des individus racistes. La suite du communiqué mentionne que « *Cette situation s'ajoute aux autres au cours de difficiles relations entretenues par l'ambassade dont il s'agit, reflétées par certaines attitudes hypercritiques et désagréables à l'égard de ce ministère, qu'il n'a pas voulu relever ni souligner pour préserver les légitimes intérêts franco-argentins, les anciens liens entre les deux nations et la future relation bilatérale* ». Il fait référence aux tensions évoquées plus haut et à la montée de l'animosité venant de la société civile française, dont nous parlerons dans une autre partie. Cela indique que n'importe quel petit événement peut mener à une crise diplomatique, bouleversant la ligne directrice menée par l'ambassade et le ministère. Suite à ce communiqué, l'ambassade de France s'efforce de justifier ses actes⁶⁵. Tout d'abord, elle explique que le choix d'horaires différents pour accueillir les Français puis les Argentins est dû à la volonté de parler uniquement aux ressortissants français de certains sujets

⁶² AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, article de journal "Hecho lamentable en el Colón", *La Opinión*, 15 Juillet 1980.

⁶³ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, télégramme de Bernard Destremau à Jean François-Poncet présentant l'historique des événements, le 17 juillet 1980.

⁶⁴ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, communiqué du Palais San Martín du 17 juillet 1980.

⁶⁵ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, télégramme de l'ambassade de France adressée au ministre français le 17 juillet 1980.

comme la scolarisation ou la sécurité sociale, sujets qui ne concernent pas les militaires. Ensuite, l'ambassadeur explique qu'il a tenté par tous les moyens diplomatiques de justifier ses choix pour dissiper les tensions notamment en appelant plusieurs fois le ministre argentin, en tentant de le rencontrer et en publiant des communiqués pour se justifier. Toutefois, cela ne suffit pas à apaiser l'énervement argentin et, le 17 juillet, est publié un communiqué dans la presse argentine, décrit par Destremau comme « *un communiqué à la mauvaise foi totale et injurieux pour l'Ambassade* ». Finalement, l'incident se tasse grâce à des déclarations venant notamment de Mme Erize mettant en avant le caractère positif de l'événement. Un communiqué signé par les membres de l'orchestre remerciant l'Argentine pour son accueil permet aussi d'adoucir les échanges. Toutefois, l'incident laisse un goût amer à l'ambassadeur français qui conclut son compte-rendu par : « *Espérons que, conscients d'avoir commis une erreur, les Argentins auront à cœur de solder la dette morale qu'ils auront à notre égard* »⁶⁶. Ainsi, cet incident, en apparence anodin, révèle des tensions sous-jacentes. Sentant une animosité grandissante au sein de la population française et doutant de la bienveillance du gouvernement français, les militaires et certains civils argentins commencent à être irrités par les comportements anti-argentins. Ainsi, les maladresses des Français lors de la représentation de l'orchestre sont interprétées comme des exemples de xénophobie et de dédain à l'égard de l'Argentine. La ligne diplomatique de la France consistant à maintenir une relation sans pour autant cautionner le régime s'avère donc difficile à tenir sur le long terme. Il semble que l'ambassadeur comme le ministère avancent à tâton pour faire bonne figure sur tous les fronts (auprès du gouvernement argentin comme de l'opinion publique française), mais cela semble impossible. Les différences de point de vue entre une démocratie et une dictature sont trop grandes pour que les échanges soient uniquement cordiaux.

Globalement, malgré ces quelques difficultés rencontrées à partir de 1978, la ligne diplomatique franco-argentine consiste à améliorer le dialogue pour promouvoir au mieux les intérêts des deux Etats, mais cela reste compliqué.

⁶⁶ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, télégramme de l'ambassade de France adressée au ministre français le 17 juillet 1980.

II. ... qui mènent toutefois à des négociations bilatérales inefficaces

En maintenant une relation diplomatique forte, l'un des principaux objectifs de l'Etat français est d'obtenir la libération des ressortissants français et franco-argentins. De son côté, le gouvernement argentin espère que la France réponde positivement à ses requêtes : limiter la liberté d'expression de l'opposition argentine en France et restreindre les dénonciations de la société civile française. Cependant, les attentes des deux parties ne sont que partiellement satisfaites.

A. Les difficultés de la France pour obtenir la libération des Français emprisonnés en Argentine

Tout au long de la dictature, plusieurs Français présents sur le sol argentin sont arrêtés pour subversion, de la même manière que les citoyens argentins. La raison pour laquelle ils sont arrêtés n'est pas toujours donnée à l'ambassade et certains disparaissent également sans que la France ne sache ni le lieu ni la date. Elle s'efforce alors d'obtenir des informations et de négocier leur libération.

Avant le coup d'Etat de mars 1976, quelques Français sont déjà emprisonnés en Argentine. Ainsi, dès le début de la dictature, les diplomates français s'évertuent à récupérer leurs ressortissants. Le 15 juin 1976, lors d'une entrevue avec le Chargé d'Affaires d'Argentine, le directeur des Affaires politiques français mentionne « *le manquement des autorités argentines à la promesse qu'elles nous avaient faite de libérer incessamment le Père Renevot, emprisonné depuis novembre 1975* »⁶⁷. Cela signifie qu'avant même le coup d'Etat installant l'armée au pouvoir, les militaires exerçaient déjà une forme de répression sur certains militants de gauche, y compris de nationalité française. Les autorités argentines semblent répondre à cette demande : « *M. Etelberto Lara a indiqué que son gouvernement venait de lui faire savoir que le Père Renevot allait être transféré de Resistencia à Buenos Aires dans la journée du 15 juin, avant d'être aussitôt expulsé* ». Effectivement, durant le mois de juin, le Père Renevot est renvoyé en France. Ce cas précis montre ainsi que les négociations au début de la dictature semblent avoir des retombées positives. Cependant, cette apparente victoire du gouvernement français pour récupérer un de ses citoyens ne semble pas se reproduire de manière systématique, les années suivantes, lorsque l'ambassade tente à maintes reprises d'extrader les Français emprisonnés.

Durant les prémices de la dictature, le problème des disparus français ne semble pas inquiéter les autorités françaises. Le 18 mars 1977, une note pour le Cabinet du ministre fait savoir : « *A l'heure actuelle, cinq de nos ressortissants sont portés disparus en Argentine dans des circonstances*

⁶⁷ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/209, note pour le cabinet du ministre du 16 juin 1976.

*mystérieuses apparemment liées à des activités subversives. Il est probable que les intéressés ne soient plus en vie. [...] S'il est normal à titre humanitaire que nous poursuivions les recherches pour tenter de connaître leur sort, il serait vain que le Président de la République intervienne en leur faveur »*⁶⁸. Cette communication au sein même du ministère français illustre que ces disparitions ne sont, au départ, pas la priorité. Le sujet est traité comme un enjeu secondaire. Le ministère attend d'abord les négociations de l'ambassadeur. Ainsi, l'ambassadeur tente d'entamer une discussion : *« J'ai rappelé alors au secrétaire d'Etat l'intérêt que les plus hautes autorités françaises et notre opinion publique prêtaient au sort de nos concitoyens disparus ou détenus sans jugement »*⁶⁹. Le 22 septembre 1977, faisant suite à la demande de l'ambassade française, une liste est remise contenant les noms d'une quinzaine de Français et Franco-argentins emprisonnés ou disparus⁷⁰. Pour six d'entre eux, l'objet de leur arrestation n'est pas renseigné et ils y sont référencés comme « disparus », montrant le manque de légalité et de justification lors des arrestations. La diplomatie du Quai d'Orsay ne semble alors suffisante ni pour obtenir une justification légitime de leur disparition ni pour parvenir à les libérer. Le cas de Léonie Duquet et Alice Domon est essentiel puisqu'il est médiatisé au sein de l'opinion publique française pour inciter le président de la République à intervenir⁷¹. De plus, il illustre l'incapacité de la France à récupérer ses citoyens. Les deux religieuses, en Argentine depuis 1949 pour Léonie Duquet et 1967 pour Alice Domon, s'engagent pour soutenir les proches des disparus lorsque les militaires s'emparent du pouvoir. Elles disparaissent les 8 et 10 décembre 1977⁷² à Buenos Aires et sont ensuite emmenées au centre de torture de l'Ecole de Mécanique de la Marine. Lorsque le gouvernement français apprend leur disparition, une lettre de Valéry Giscard d'Estaing est alors directement adressée au président argentin Jorge Videla à la fin de l'année 1977 :

« En faveur de ces deux religieuses comme en faveur de l'ensemble des disparus ou détenus français, les démarches ont déjà été effectuées auprès des autorités argentines compétentes, aussi bien à Buenos Aires même qu'à Paris par le canal de votre Ambassade. Je n'insisterai à nouveau ni sur la détresse des personnes enlevées ni sur l'angoisse des familles ni enfin sur le dommage que des événements dramatiques de cette sorte peuvent causer aux relations de nos deux pays. Mais je tiens à vous dire de la façon la plus pressante l'importance que j'attache personnellement à ce que la lumière soit faite sur le sort de tous les Français enlevés

⁶⁸ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note interne pour le cabinet du ministre des Affaires étrangères le 18 mars 1977.

⁶⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de de la Gorce adressé au ministère sur son entretien avec le secrétaire d'Etat Allara.

⁷⁰ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, « Liste des Français internés en Argentine au 22 septembre 1977 ».

⁷¹ Le Monde, « Deux religieuses françaises ont été enlevées par des inconnus », *Le Monde.fr*, 14 décembre 1977, https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/12/14/deux-religieuses-francaises-ont-ete-enlevees-par-des-inconnus_2857223_1819218.html.

⁷² *Ibid.*

ou disparus et à ce que tout soit mis en œuvre pour assurer aussi rapidement que possible la libération de Sœur Alice Domon et de Sœur Léonie Duquet »⁷³.

Cet extrait démontre le retournement de la situation des disparus français qui devient un sujet grave pour la diplomatie française. L'usage des termes « *détresse* » et « *dramatique* » permet d'insister sur le caractère critique de la situation à travers le champ lexical de l'empathie. Giscard d'Estaing sous-entend également qu'un manque de réaction de l'interlocuteur argentin viendrait entraver les autres domaines d'échanges comme les relations économiques ou militaires. Cela explique pourquoi il semble si important pour l'Etat français de maintenir un lien avec Buenos-Aires. Ils peuvent utiliser ce lien comme un levier politique ou économique pour obtenir certaines choses. Alors que le ministère montrait une réticence à faire intervenir le président quelques mois auparavant, cette lettre montre le changement de ligne de conduite face au manque de réponse des Argentins. L'Etat français réalise les conséquences politiques que pourraient avoir ces disparitions en France, au sein de l'opinion publique. Il précise « *l'importance qu'il attache personnellement* », espérant faire de ces cas une affaire personnelle entre les deux dirigeants. Cependant, le message est insuffisant pour influencer sur la politique argentine. Quelques semaines plus tard, le 13 janvier 1978, Videla répond :

« Il ne doit pas échapper à votre compréhension que le gouvernement argentin a mis en œuvre toutes les ressources légales et matérielles dont il dispose, pour éliminer l'activité subversive et terroriste qui a provoqué tant de victimes et de préjudices en Argentine. Heureusement nous sommes presque arrivés au succès dans cette tâche si difficile et délicate, dont la réussite sera également bénéfique à la communauté internationale. Les investigations, concernant l'affaire qui vous préoccupe spécialement, sont actuellement en cours. J'ai, en même temps, ordonné qu'un rapport soit préparé pour remettre à votre gouvernement sur la situation des ressortissants de nationalité française en procès ou détenus pour les relations qu'ils entretenaient avec les terroristes. »⁷⁴

Il ne remet donc pas en question le choix de son administration de réprimer les actions des religieuses. Il parle d'une « *si pénible affaire terroriste* », les assimilant ainsi à des criminelles alors que l'Etat français les voit comme des victimes. Cette différence de point de vue place les deux parties dans une impasse. En forme, la France et l'Argentine communiquent beaucoup mais le fond reste inchangé car chacun reste fixé sur ses positions. Par ailleurs, il est intéressant de voir que Videla précise que des « *ressources légales* » ont été mobilisées car, au contraire, aucun jugement respectant les droits fondamentaux internationaux n'a été mis en place. Il promet un rapport mais la

⁷³ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, lettre de VGE à destination de Videla datée du 23 décembre 1977.

⁷⁴ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, lettre de Videla adressée à VGE, le 23 janvier 1978.

pertinence de ce document ne peut pas être évaluée. Des preuves non vérifiables sur les relations et les actions des religieuses pourraient être exploitées pour les condamner. Cet échange illustre ainsi une diplomatie inefficace. Les demandes insistantes de la plus haute autorité politique française n'ont pas d'influence véritable sur la junte militaire. Cela montre dans quelle mesure la diplomatie peut rencontrer des limites. Malgré des efforts importants du gouvernement français et de son ambassadeur, la France n'a que très peu de pouvoir sur l'Argentine. Par la suite, la situation des détenus français est mentionnée à de nombreuses reprises, dès que les diplomates français rencontrent un Argentin. Par exemple, lorsqu'est mentionné le projet de l'Amiral Massera de venir en France, l'ambassadeur estime qu'il serait judicieux que le gouvernement français lui parle des disparus⁷⁵. De même, ils sont évoqués lorsque Tomas de Anchorena, l'ambassadeur argentin en France, rencontre de la Gorce lors d'une visite à Buenos Aires⁷⁶. Ainsi, dès que possible, ce sujet est mis sur la table pour essayer d'obtenir des résultats.

L'insistance du gouvernement français porte quelques fois ses fruits. Le 9 août 1978, Giscard d'Estaing s'adresse de nouveau à Videla pour parler de la situation des français emprisonnés en Argentine :

*« Je tiens à vous redire l'intérêt particulier que je porte à ce dossier difficile et sensible. Toutes les mesures qui pourront être prises par votre gouvernement pour régler la situation de ces personnes seront accueillies en France de la manière la plus favorable et ne manqueront pas d'avoir un effet heureux sur l'avenir de notre coopération dans tous les domaines »*⁷⁷.

Cette nouvelle intervention est finalement fructueuse. Un mois plus tard, il est annoncé dans la presse française que quatre des Français emprisonnés sont en voie d'être libérés⁷⁸. Un autre exemple de réussite est la requête effectuée par Destremau auprès du ministre de l'Intérieur argentin (le Général Liendo) à propos de deux détenus franco-argentins, Piumato et Canalis. Le début de l'entretien ne présage rien de bon : *« Le Ministre qui paraissait moins au courant que son prédécesseur, s'en est excusé en prétextant qu'une réorganisation administrative était en cours »*⁷⁹ mais devient finalement encourageant puisqu'il ajoute : *« Mon interlocuteur estime que fin juin un*

⁷⁵ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme de l'ambassadeur au ministre le 1^{er} avril 1978.

⁷⁶ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme de l'ambassadeur au ministre le 6 avril 1978.

⁷⁷ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, lettre de VGE à destination de Videla datée du 9 août 1978.

⁷⁸ Le Monde, « Libération imminente de quatre Français détenus », *Le Monde.fr*, 4 septembre 1978, https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/09/04/liberation-imminente-de-quatre-francais-detenus_2988189_1819218.html.

⁷⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, télégramme envoyé par Destremau au ministre le 26 mai 1981.

certain nombre de libérations seront décidées pour être effectives ». Quelques mois plus tard, M.Canalis est finalement libéré⁸⁰. Ainsi, le gouvernement français parvient tout de même à récupérer certaines personnes. Toutefois, des cas restent en suspend, ce qui oblige les Français à relancer les négociations. Le cas des religieuses n'est, par exemple, jamais véritablement réglé malgré de nombreuses relances. Le 5 janvier 1979, l'ambassadeur mentionne de nouveau leur cas au ministre de l'Intérieur argentin mais aucune réponse claire ne lui est apportée. Il tente aussi de négocier la libération d'autres cas et obtient la réponse suivante :

*« Le Général Harguindeguy a marqué qu'il était tout à fait défavorable aux interventions d'avocats tels que Maître Miquel ou d'associations diverses. Elles donnent à penser que les libérations sont des faveurs accordées à des individus et non le résultat de décisions gouvernementales. Il faut désormais que ces questions se traitent de gouvernement à gouvernement entre l'ambassadeur et le gouvernement argentin »*⁸¹.

Le ministre de l'Intérieur fait référence à l'avocat des familles de disparus français, Maître Jacques Miquel, qui milite pour obtenir plus d'informations sur les victimes et à différentes associations françaises ou franco-argentines qui dénoncent les disparitions et les actions de la junte. Je reviendrai sur l'action de cette partie de la société. Cet extrait est déstabilisant car, malgré les nombreuses tentatives du gouvernement français et de l'ambassade, les militaires évitent les questions, changent le sujet pour orienter le problème dans une autre direction. Ici, le ministre reproche à l'ambassadeur que des acteurs tiers se mêlent des situations des personnes emprisonnées et met en avant l'importance d'un dialogue diplomatique. Or, ce dialogue semble déjà mis en place et ne semble pas totalement productif.

La négociation pour les détenus et disparus français est donc à la fois fructueuse pour quelques cas particuliers que les diplomates et Giscard d'Estaing parviennent à faire libérer mais aussi relativement limitée puisqu'une grande partie de ces cas restent sans réponse. Cela est notamment dû au fait que la plupart ont certainement été assassinés dès leurs arrestations, rendant toute négociation difficile voire impossible. L'affaire des deux religieuses, par exemple, reste pendant longtemps floue avant que le gouvernement n'apprenne qu'elles ont été tuées au centre de torture de la Marine. Ces résultats posent la question de la raison du maintien d'un lien diplomatique s'il n'est pas efficace. Une discussion avec une dictature est donc difficile à tenir sur le long terme et semble moins rentable qu'une discussion avec une autre démocratie.

⁸⁰ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, lettre du ministre des Affaires étrangères français adressée au ministre des Relations extérieures argentin le 9 novembre 1981.

⁸¹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, télégramme envoyé par Destremau au ministre le 5 janvier 1979 sur son entretien avec le ministre de l'Intérieur argentin.

B. Les demandes infructueuses du gouvernement argentin

Le gouvernement français n'est pas le seul à espérer des conséquences positives de sa relation diplomatique avec l'Argentine. La junta militaire attend également plusieurs choses de ces échanges. Tout d'abord, elle demande au gouvernement français d'agir face aux actions de l'opposition argentine réfugiée en France. Le 30 septembre 1976, un télégramme signé par de la Gorce déclare que « *Le gouvernement argentin estime abusive la liberté d'action ou d'expression dont les réfugiés politiques jouissent en France* »⁸². Les réfugiés politiques sont notamment les Montoneros et les membres de l'Armée révolutionnaire du peuple. Les Montoneros sont un groupe armé péroniste de gauche dont l'idée principale est l'instauration d'un socialisme nationaliste. L'Armée révolutionnaire du peuple est également un groupe armé, affilié au Parti révolutionnaire des travailleurs (parti d'extrême gauche trotskyste)⁸³. Nous reviendrons sur leur présence à Paris dans une autre partie. Par de nombreuses entrevues diplomatiques, la junta militaire fait ainsi savoir qu'elle attend une réaction du gouvernement français face à l'opposition argentine en France. De la Gorce parle de « *prétendue tolérance dont bénéficieraient chez nous les agents de la subversion* »⁸⁴. Effectivement, ces groupes sont libres de s'exprimer dans la sphère publique et, étant dans un pays démocratique, ne rencontrent ni censure ni répression. En utilisant la communication diplomatique, la junta espère une certaine collaboration française pour censurer les critiques. De nouveau, quelques mois plus tard, l'ambassadeur déclare :

« *Le président de la nation, le ministre des Affaires étrangères, et le ministre de l'Intérieur m'ont indiqué que la junta se proposait de mener à son terme la lutte contre le terrorisme qui ne représentait plus d'ailleurs aujourd'hui que 20% de ce qu'il était au début de 1976. Notre coopération en ce domaine était souhaitée et des indications précises m'ont été données sur les activités en France de terroristes argentins considérés ici comme les "têtes pensantes" de la subversion* »⁸⁵.

Il paraît surprenant que les militaires espèrent que la France les seconde pour l'élimination arbitraire d'individus sur son sol, d'autant plus qu'ils ne semblent pas avoir de levier de négociation. A plusieurs reprises, ils font des recommandations à la France pour les inciter à agir contre les réfugiés politiques. Au début de l'année 1978, Videla renouvelle sa demande. Il fait savoir à Giscard

⁸² AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur sur les relations franco-argentines du 30 septembre 1976.

⁸³ « Armée révolutionnaire du peuple (Argentine) », *Wikipédia*, 13 juin 2020, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Arm%C3%A9e_r%C3%A9volutionnaire_du_peuple_\(Argentine\)&oldid=171961991](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Arm%C3%A9e_r%C3%A9volutionnaire_du_peuple_(Argentine)&oldid=171961991).

⁸⁴ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur adressé au ministre sur les relations franco-argentines le 2 février 1977.

⁸⁵ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur adressé au ministre sur entretien avec plusieurs ministres argentins le 24 octobre 1977.

d'Estaing « *la profonde inquiétude suscitée dans le peuple et le gouvernement argentin par la liberté sans restrictions dont jouissent, en public et contre [son] pays, les terroristes argentins réfugiés en France* »⁸⁶. Il ajoute : « *Néanmoins j'ai confiance que la France, qui souffre aussi des effets de l'action terroriste internationale, adopte à travers son gouvernement, les mesures nécessaires pour que cessent de telles activités, qui nuisent tant à la noble cause de la paix et de la sécurité des peuples* ». Les « *effets de l'action terroriste* » peuvent faire référence à des attentats comme ceux d'Orly des 13 et 19 janvier 1975 durant lesquels un tir de roquette vise un avion israélien et des individus sont pris en otages⁸⁷, à l'assassinat de l'ambassadeur de Turquie à Paris⁸⁸ ou encore à l'attentat contre Black Hebdo, un périodique français, qui aurait été ordonné par un groupe autoproclamé « *Groupes d'action révolutionnaire Internationaux de confession islamique* »⁸⁹. Ainsi, Videla cherche à utiliser des exemples d'attentats terroristes pour manipuler l'Etat français et le pousser à agir. Il parle également de « *paix* » et de « *sécurité des peuples* » pour faire appel aux valeurs que tout gouvernement devrait respecter et que la France s'évertue à défendre. Videla utilise ces références pour insister sur l'importance de la situation des « *subversifs* » argentins en France. Or, il n'y a que peu de réaction du gouvernement français et son adjuration reste sans écho. La France n'entreprend pas d'arrestations de membres des Montoneros ou de l'ERP. D'une part, le « *pays des droits de l'Homme* » doit garder son image de défenseur de la liberté d'expression. D'autre part, il serait incohérent qu'une démocratie suive les ordres donnés par une dictature sous la menace d'une modification des liens interétatiques. Enfin, sur 15 000 latino-américains, 10 000 se voient accorder le statut de réfugié entre 1964 et 1979⁹⁰. Cela signifie qu'au moment même de leur entrée sur le territoire, l'Etat français reconnaît le fait qu'ils ont été persécutés et qu'ils ne sont pas des criminels. Or, à partir du moment où un individu est reconnu comme réfugié, la Convention des Nations Unies relatives au statut de réfugié de 1951 stipule qu'« *aucun des Etats Contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à*

⁸⁶ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, réponse de Videla à VGE le 23 janvier 1978.

⁸⁷ « Homme abattu à Orly : les aéroports français, cibles à répétition d'attentats », *leparisien.fr*, 18 mars 2017, <https://www.leparisien.fr/faits-divers/homme-abattu-a-orly-les-aeroports-francais-cibles-a-repetition-d-attentats-18-03-2017-6773799.php>.

⁸⁸ Le Monde, « L'ENQUÊTE EN FRANCE », *Le Monde.fr*, 28 octobre 1975, https://www.lemonde.fr/archives/article/1975/10/28/l-enquete-en-france_2596715_1819218.html.

⁸⁹ Le Monde, « UN GROUPE RÉVOLUTIONNAIRE " DE CONFESSION ISLAMIQUE " REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE " BLACK-HEBDO " », *Le Monde.fr*, 4 octobre 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/10/04/un-groupe-revolutionnaire-de-confession-islamique-revendique-l-attentat-contre-black-hebdo_2949357_1819218.html.

⁹⁰ FRANCO Marina et TAHIR Nadia, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité », *Hommes & Migrations* 1270, n° 1 (2007): 20- 31, <https://doi.org/10.3406/homig.2007.4658>.

un certain groupe social ou de ses opinions politiques »⁹¹. Par conséquent, le renvoi d'un argentin par l'Etat français serait contraire au droit international.

Le régime militaire souhaite aussi que la France l'aide à s'affirmer dans les relations internationales pour éviter l'isolement diplomatique qu'il pourrait subir pour violation des droits de l'homme⁹². Par exemple, le président Videla, dans une lettre adressée à Giscard d'Estaing, déclare : *« Le gouvernement argentin pratique résolument une politique de coopération et d'entente entre les peuples, visant à atteindre un niveau de stabilité, de sécurité et de progrès matériel et spirituel qui soit à même de répondre aux besoins de la communauté internationale »*⁹³. Son but est ainsi de prouver les capacités de l'Argentine à devenir un acteur politique reconnu de la scène internationale. Les termes de « stabilité » et de « sécurité » permettent à Videla de justifier sa politique intérieure dans le but d'atteindre ces deux objectifs. L'Argentine essaye effectivement de devenir importante du point de vue international. Dans une note sur les relations de l'Argentine avec la France, il est écrit : *« En dépit de ses préventions marquées à l'égard du communisme, le régime a gardé des relations avec Cuba et les pays de l'Est, ce qui l'a mis, jusqu'ici, à l'abri de trop vives critiques sur le plan international. L'Argentine demeure, en effet, pour les pays de l'Est, un partenaire économique important »*⁹⁴. Ainsi, sa volonté de gagner en puissance lui fait passer outre les idéologies des pays avec lesquels elle est en contradiction. Totalement opposée au communisme, elle n'hésite pas à maintenir un lien économique avec les pays soviétiques pour son propre intérêt. Une autre note prouve que les relations interétatiques sont essentielles pour la junte :

*« La politique extérieure de l'Argentine lui a réservé jusqu'ici plus de satisfaction. Les bonnes relations qu'elle entretient aussi bien avec les pays de l'Est, gros acheteurs de céréales argentines, qu'avec les pays occidentaux pour qui elle représente un marché commercial important ainsi que son appartenance au groupe des 77, lui ont permis d'éviter toute condamnation officielle dans les instances internationales pour ses violations répétées des Droits de l'Homme, et de résister aux pressions qu'exerce sur elle, pour le même motif, l'Administration Carter. L'Argentine peut aussi se flatter de bonnes relations avec les pays du Tiers-Monde et avec la Chine »*⁹⁵.

⁹¹ L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés », UNHCR, consulté le 27 avril 2021, <https://www.unhcr.org/fr-fr/convention-1951-relative-statut-refugies.html>.

⁹² ANGUITA Eduardo et CECCHINI Daniel, « Centro Piloto de París: el proyecto político de Massera, el misterio de su encuentro con Firmenich y el asesinato para silenciar a Elena Holmberg », *infobae*, 22 octobre 2019, <https://www.infobae.com/sociedad/2019/10/22/centro-piloto-de-paris-el-proyecto-politico-de-massera-el-misterio-de-su-encuentro-con-firmenich-y-el-asesinato-para-silenciar-a-elena-holmberg/>

⁹³ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/213, communiqué du président argentin adressé au président français, 22 novembre 1977.

⁹⁴ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note intitulée « L'Argentine et ses relations avec la France » de septembre 1978.

⁹⁵ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note sur l'Argentine à la fin de 1978 du 11 décembre 1978 adressée au ministère des Affaires étrangères (non signée).

La France n'est donc pas le seul pays à garder un lien avec l'Argentine pendant la période de la dictature. Les pays occidentaux (Europe de l'Ouest) gardent un lien économique fort. Il est intéressant de voir que, par son poids dans le G77 (groupe des Nations Unies qui réunit les pays en développement pour l'amélioration de leurs intérêts économiques et politiques) et sur la scène internationale, il est moins condamné par les autres Etats. Il y a donc un véritable besoin argentin d'avoir des alliés (en particulier économiques) pour éviter les condamnations diplomatiques. Cet extrait pointe également le fait que les Etats-Unis diminuent leur soutien sous Carter car ce dernier porte une importance particulière aux droits de l'Homme. Pour cette raison, l'Argentine a besoin de trouver d'autres soutiens sur la scène internationale.

Les efforts des deux Etats pour maintenir une relation diplomatique sont donc nombreux mais pas toujours efficaces, d'autant plus qu'ils rencontrent quelques obstacles. Ce lien diplomatique important ne change que partiellement lorsque Miterrand arrive au pouvoir.

III. Une relation différente sous Giscard d'Estaing et Mitterrand ?

La dictature argentine s'étend de 1976 à 1983, durant les mandats de Valéry Giscard d'Estaing et de Mitterrand. Leur manière de faire face à ce régime est à la fois différente et convergente.

Ayant analysé la politique de Giscard d'Estaing vis-à-vis de l'Argentine précédemment, je ne reviendrai pas dessus. Il faut tout de même préciser quelles sont les réactions face à ce choix de politique. Il semblerait que Giscard d'Estaing ait une image restrospective plus négative que Mitterrand sur sa manière de gérer cette relation, aussi bien dans la société française qu'au sein des exilés argentins. Son gouvernement est pointé du doigt pour avoir collaboré avec le régime militaire argentin notamment en établissant un commerce d'armes⁹⁶. Certains exilés argentins ne le voient pas non plus d'un très bon œil. Ils l'accusent de « complicité » avec Videla et demandent « *l'ouverture des portes de l'ambassade aux Argentins et autre réfugiés latino-américains* »⁹⁷. Cette demande fait référence à l'ambassadeur français à Santiago qui avait laissé des Chiliens se réfugier dans l'enceinte de l'ambassade lorsque la dictature de Pinochet avait éclaté. Cet acte était un choix personnel de l'ambassadeur mais qui avait été salué par la société française. Le gouvernement de Giscard d'Estaing est donc plutôt mal vu par les Argentins et les milieux de gauche. L'ambassade française de Buenos Aires est également critiquée : André Bacquet, un aumônier français installé en Argentine de 1960 à 1993 parle d'un « *vrai repaire de fascistes* » lors d'un entretien avec Marie-Monique Robin⁹⁸. De plus, peu de déclarations de Giscard d'Estaing condamnent le régime argentin. M. Chachques est arrivé en 1980, il n'a donc pas trop connu le mandat de Giscard d'Estaing mais a connu la période de transition avec Mitterrand :

« *Moi j'ai vraiment trouvé que des choses ont commencé à changer. Changement au niveau de la liberté, vous soufflez un peu. L'autre c'était un petit conservateur, quelqu'un qui était chez les grands empereurs là, pas trop populaire. C'était déjà les élections et les gens le critiquaient beaucoup.* »⁹⁹

Cet extrait résume l'image plutôt négative que Giscard d'Estaing avait au niveau des exilés argentins.

⁹⁶ MOIRA Cristiá, « El drama argentino en una capital de los derechos humanos. Articulaciones de asociaciones, repudio y acciones de denuncia en escenarios parisinos (1977-1983) », *Revista de la Red de Intercátedras de Historia de América Latina Contemporánea*, novembre 2019, <https://revistas.unc.edu.ar/index.php/RIHALC/article/view/24494/23787>.

⁹⁷ FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias » (Paris Diderot - Paris 7, 2006).

⁹⁸ ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, Cahiers libres (Paris, 2004). p.342-343

⁹⁹ Entretien avec Juan Carlos Chachques, Argentin arrivé en France en 1980.

De son côté, Mitterrand semble plus actif dans la dénonciation de la dictature argentine. Avant d'être élu, il condamne le régime dans des déclarations du Parti socialiste. L'historienne Judith Bonnin résume :

« Dès mars 1976, le parti [socialiste] mena une campagne de dénonciation de la prise de pouvoir du général Videla qui mettait fin à la fragile démocratie argentine en renversant la présidente Isabel Perón. François Mitterrand adressa directement à Jorge Rafael Videla un télégramme le 26 août, demandant notamment la libération de la famille du poète Juan Gelman. L'année suivante, c'est un télégramme adressé au secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim qui vient condamner la violation des droits de l'Homme en Argentine. En juin 1978, la dénonciation se polarise autour de la Coupe du monde de football organisée par la dictature : Mitterrand fait de multiples interventions dans les médias à ce sujet, recevant par exemple au siège du Parti socialiste des liftiers de l'hôtel Meurice licenciés pour avoir refusé de porter les bagages des officiers argentins en visite à Paris »¹⁰⁰.

Mitterrand a donc un comportement très engagé durant les premières années de la dictature, contrairement à Giscard d'Estaing qui fait peu de déclarations officielles sur le sujet. Faisant partie de l'opposition, il est plus facile pour lui de dénoncer le comportement de l'Etat français et son inaction. Dénoncer la situation en Argentine est une nouvelle manière de pointer du doigt les erreurs du gouvernement pour renforcer son image sur la scène politique. Ainsi, il rallie à lui les personnes qui militent contre le régime argentin et gagne des voix pour les élections de 1981. En tant que Premier secrétaire du Parti socialiste français, il se place officiellement du côté de la gauche argentine, en particulier en soutien aux Montoneros. Le 20 septembre 1978 il déclare :

« Je suis ici pour manifester l'engagement du parti socialiste tout entier auprès des peuples qui luttent pour la liberté, l'indépendance et la démocratie, et mon souci personnel pour le sort des victimes de la répression (...). Le développement en Amérique latine de dictatures représentatives de l'impérialisme, de relations de classes où l'on voit des bourgeoisies locales choisir l'oppression contre le droit du peuple à s'exprimer, impose de faire bloc pour la défense des droits de l'Homme. Ce n'est pas à nous de choisir les mouvements ou les personnes capables d'être des portes-paroles. Nous savons pourtant reconnaître ceux qui ont conquis l'authenticité par leur lutte. »¹⁰¹

Ce discours est une justification de la présence des Montoneros au sein des locaux du parti à Paris. Il n'hésite donc pas à critiquer ouvertement la junte et soutient directement les groupes de gauche argentins qui ont « conquis l'authenticité par leur lutte », c'est-à-dire qui se sont engagés

¹⁰⁰ Bonnin Judith, « François Mitterrand à la découverte de l'Amérique latine (1971-1981) », *Le Genre humain*, N° 58, n° 1 (23 novembre 2017). p. 29-53.

¹⁰¹ CLERC Jean-Pierre, « AU SIÈGE DU P.S. FRANÇAIS Un ancien parlementaire montonero évadé de prison dénonce la répression », *Le Monde.fr*, 23 septembre 1978, https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/09/23/au-siege-du-p-s-francais-un-ancien-parlementaire-montonero-evade-de-prison-denonce-la-repression_3131279_1819218.html.

pour les droits de l'Homme et contre la répression. Il encourage ainsi leurs manifestations, leur revendications. Ce positionnement auprès des Montoneros peut être risqué car ils forment un groupe armé plutôt extrême, ce qui pourrait porter préjudice à son image au sein de l'opinion publique. Ce soutien apporté aux Montoneros fait partie des choses que reprochent les militaires argentins au gouvernement français. De même, dès 1976, lorsque le ministre de l'Economie et des Finances argentin José Martínez de Hoz se rend à Paris, son accueil est largement critiqué par le Parti socialiste qui considère cela comme une forme de sympathie à l'égard du régime dictatorial ¹⁰². Il se place également comme une aide pour les Mères de la Place de Mai. Cette association rassemble des mères et grands-mères de disparus qui cherchent à découvrir la vérité sur leurs enfants et parfois à retrouver leurs petits-enfants volés. Ainsi, le 10 juillet 1979, Mitterrand en voit quelques-unes à Paris afin d'entendre leur cause¹⁰³. En les recevant, il montre ainsi son soutien officiel aux victimes de la dictature et prend parti, contrairement à Giscard d'Estaing. Cette différence peut s'expliquer par le fait que ce dernier représente l'Etat et doit donc maintenir une neutralité diplomatique que Mitterrand n'est pas contraint de suivre. De plus, Mitterrand est dans une posture d'opposition par rapport au pouvoir giscardien.

Lors des élections présidentielles en 1981, sa victoire est célébrée par les milieux de gauche français comme argentins. Le secrétaire de presse du Comité Argentin de Solidarité et d'Information (CAIS) Raúl Peñaloza, déclare dans une lettre à destination de l'Assemblée Permanente pour les Droits de l'Homme (APDH) :

« Maintenant avec le triomphe des forces populaires en France représenté par la victoire électorale de François Mitterrand, notre lutte sera facilitée. [...] La nuit du triomphe électoral socialiste, des millions de Français allèrent dans la rue spontanément jusqu'à presque six heures du matin en klaxonnant dans toutes les villes du pays. Et à Paris, la Place de la Bastille fut débordée par plus de 200 000 personnes qui dansèrent toute la nuit unies, oubliant les différences qui séparaient la gauche depuis trente ans. Là-bas nous furent présents aussi, agitant le drapeau argentin en signe de solidarité entre nos peuples français et argentin. Des slogans ont été scandés pour les libertés démocratiques en Argentine et contre le régime militaire. Cette présence qui est la nôtre, celle des Argentins, fut chaleureusement accueillie par les centaines de milliers de Français dans la rue »¹⁰⁴.

¹⁰² Le Monde, « L'Argentine à bout de souffle », *Le Monde.fr*, 12 juillet 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/07/12/l-argentine-a-bout-de-souffle_2951215_1819218.html.

¹⁰³ DHOMBRES Dominique, « Quatre " folles de la place de Mai " à Paris », *Le Monde.fr*, 11 juillet 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/07/11/quatre-folles-de-la-place-de-mai-a-paris_2783110_1819218.html.

¹⁰⁴ MOIRA Cristiá, « El drama argentino en una capital de los derechos humanos. Articulaciones de asociaciones, repudio y acciones de denuncia en escenarios parisinos (1977-1983) ». *op.cit.* p. 5, traduction personnelle.

Selon cet Argentin, la victoire socialiste apparaît comme une libération. L'idéologie de ce parti se rapproche beaucoup plus de l'idéologie des opprimés que de celle du gouvernement argentin. Dans son discours apparaît un certain soulagement et l'impression qu'il est mieux intégré dans la société française grâce à cette élection.

Par ailleurs, la présidence Mitterrand correspond à une période où le régime argentin entre progressivement dans une période de démocratisation. En effet, les politiques économiques de la junta semblent rencontrer des difficultés tandis que la défaite dans la guerre des Malouines lui fait perdre sa crédibilité en interne comme sur la scène internationale¹⁰⁵. Cette perte de pouvoir des militaires fait émerger l'idée d'élections libres et d'une fin proche de la dictature. Par conséquent, il est plus facile pour le gouvernement de Mitterrand d'appuyer sur cette transition démocratique, option que n'avait pas Giscard d'Estaing. Une note du ministère du 28 juillet 1981 présente les objectifs que se donne le gouvernement français : « *importance que nous attachons à un rapide retour à l'état de droit* », « *soucis de favoriser l'action de ceux qui oeuvrent en faveur d'une ouverture démocratique* »¹⁰⁶. De même, lors de l'investiture du nouvel ambassadeur argentin à Paris, Gerardo Jorge Schamis, Mitterrand exprime dans un discours sa « *satisfaction de voir le gouvernement argentin proclamer sa volonté de rétablir la démocratie* »¹⁰⁷. Cette volonté se caractérise par la nomination de plus de civils au sein du gouvernement et la libération d'Isabel Perón le 6 juillet 1981. En insistant sur cette notion de démocratisation, Mitterrand s'engage contre le régime dictatorial. Son gouvernement va jusqu'à menacer de couper les relations franco-argentines si cette démocratisation n'avait pas lieu :

« *Soucieux de préserver les liens traditionnels d'amitié et les intérêts communs, le gouvernement français s'est refusé jusqu'à ce jour à suivre ceux qui préconisent un durcissement de l'attitude à l'égard du gouvernement argentin. De son côté, celui-ci rencontre sans doute des oppositions dans son désir de procéder à une libéralisation. Mais chaque gouvernement doit, pour sa part, prendre ses responsabilités : si Buenos Aires*

¹⁰⁵ MELLADO María Virginia, « Transition démocratique en Argentine et transformation du parti péroniste (1983-1988) », *ILCEA. Revue de l'Institut des langues et cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie*, n° 13 (30 novembre 2010), <https://doi.org/10.4000/ilcea.903>.

¹⁰⁶ AMEAE- La Courneuve, Amérique, Argentine, 1976-1981, 80QO/211, note pour le cabinet du ministre du 28 Juillet 1981

¹⁰⁷ « Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de S.E. M. Gerardo Jorge Schamis, ambassadeur d'Argentine, Paris, Palais de l'Élysée, vendredi 2 octobre 1981 », *elysee.fr*, consulté le 22 novembre 2020, <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1981/10/02/allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-a-loccasion-de-la-reception-des-lettres-de-creance-de-s-e-m-gerardo-jorge-schamis-ambassadeur-dargentine-paris-palais-de-l-elysee-vendredi-2-octobre-1981>.

n'adoptait pas les mesures souhaitables pour faciliter les relations, il ne serait guère fondé à exiger que nous ne finissions par faire droit à ceux qui nous demanderaient de tirer les conséquences de cet état de choses »¹⁰⁸.

Par ce message, le gouvernement français explique qu'il serait prêt à couper le lien qui unit la France et l'Argentine si cette dernière ne poursuivait pas un processus de démocratisation comme elle le laissait entendre. Les « mesures souhaitables » sont, non seulement la démocratisation du régime, mais également la libération des Français toujours enfermés en Argentine. Il semble donc que Mitterrand réagisse plus face au régime argentin. Une autre mesure souhaitable peut être l'appel d'offre lancé pour le barrage Yacireta que le gouvernement français veut obtenir :

« M. Cheysson a souligné que Yacireta offrait précisément l'occasion d'engager une importante coopération bilatérale »¹⁰⁹. Malgré l'apparente volonté d'agir pour rendre l'Argentine plus démocratique, l'aspect économique reste un enjeu important, y compris sous Mitterrand. La menace d'une rupture n'est donc pas vaine. Une note interne au cabinet du ministre précise que « rien de positif ne résulterait » de « l'autre option, qui consisterait à considérer le non-respect des Droits de l'Homme comme un fait rédhibitoire devant nous conduire à geler les relations »¹¹⁰. Le ton du discours officiel change mais la position d'équilibre semble très peu modifiée. Cela est également dû au fait qu'en devenant président de la République, Mitterrand ne peut plus seulement défendre les valeurs socialistes et certains engagements militants. Il doit agir dans l'intérêt de toute la France. Pour cela, il ne peut pas arrêter totalement une relation qui apporte des avantages économiques ou diplomatiques.

Ainsi, Mitterrand semble très engagé dans la lutte contre le régime dictatorial argentin avant son élection. Il agit de manière concrète en se présentant à des manifestations ou en faisant des discours. Ce comportement est facilité par le fait qu'il fasse partie de l'opposition et qu'il n'ait pas encore de responsabilités étatiques. Son élection apporte de l'espoir aux Argentins résidant en France. Arrivé au pouvoir, il maintient un discours condamnant la dictature et la menaçant de couper les liens si elle n'agit pas dans le sens d'une démocratisation. Il se distingue donc de Giscard d'Estaing par le fait qu'il critique ouvertement la dictature, même en tant que président de la République. Toutefois, dans les faits, ses choix ne sont pas totalement différents de ceux de Giscard d'Estaing. Lui et le gouvernement de Pierre Mauroy choisissent de maintenir un lien pour protéger les intérêts français. La relation économique n'est donc pas coupée. Les paroles de Mitterrand diffèrent mais il semble que la ligne politico-économique ne change pas complètement. Une différence réside dans le

¹⁰⁸ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, note du Cabinet du MAE répondant à la demande d'audience de l'ambassadeur argentin en France le 28 octobre 1981.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, note pour le cabinet du ministre du 28 juillet 1981.

fait que le nouveau gouvernement espère mettre une certaine pression à Buenos-Aires pour pousser le gouvernement argentin vers une démocratie alors que l'ancien gouvernement n'essayait pas vraiment de changer le régime. Seule la relation économique ne semble pas beaucoup changer sous les deux mandats.

IV. Garder une relation économique : commerce bilatéral et vente d'armes

La relation économique franco-argentine semble le domaine le moins risqué sur lequel les deux Etats peuvent discuter. Elle se caractérise par la poursuite et le développement d'un commerce bilatéral, d'accords économiques dans des domaines variés (automobile, chimie, banque) mais aussi par un commerce militaire important. Cette relation change légèrement durant le mandat de Mitterrand à cause de la guerre des Malouines mais, autrement, elle reste relativement linéaire.

A. La poursuite d'un commerce bilatéral

Au mois de janvier 1976, la France est le septième partenaire commercial de l'Argentine¹¹¹. Le domaine économique revêt une importance particulière car un certain nombre d'entreprises françaises se sont installées en Argentine. Les principaux secteurs concernés sont les secteurs automobile, chimique, électrique et bancaire, comme le dépeint une note interne au cabinet du ministre : « *Les investissements français qui représentent 7 à 8 % du total des apports étrangers, soit environ 1,5 milliard de dollars, se répartissent entre l'industrie automobile (Renault, Peugeot, Citroën), les industries chimiques (Air liquide, Rhône-Poulenc, Pêchiney) et électriques (CGE, Thomson-CSF) et le secteur bancaire. L'ensemble des investissements français en Argentine nous place au 6^e rang des investisseurs étrangers dans ce pays* »¹¹². Des acteurs importants du secteur industriel français sont donc présents sur le marché argentin. La place française en tant qu'investisseur étranger n'est pas négligeable dans la balance de la relation franco-argentine. Les intérêts de ces entreprises sont défendus lors de réunions diplomatiques. Par exemple, l'ambassadeur français déclare :

« *J'ai pu faire valoir l'accroissement très sensible du commerce franco-argentin, et surtout des exportations argentines vers la France, l'intérêt renouvelé pour l'Argentine marqué par les entreprises françaises (intérêt qui s'est exprimé ici par de très nombreuses visites), leur volonté de prendre part à plusieurs grandes adjudications, l'importance que nous attachions à cet égard à notre participation à la banque interaméricaine de développement* »¹¹³.

Il montre ainsi dans quelle mesure les diplomates français défendent leurs entreprises sur le marché argentin. Ils deviennent les avocats des acteurs économiques français et ont pour rôle d'influencer les politiques économiques argentines comme ils peuvent. Ils doivent rappeler la valeur ajoutée

¹¹¹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note du ministère sur les relations franco-argentines le 27 Janvier 1976.

¹¹² AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note interne au ministère sur les relations franco-argentines.

¹¹³ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur adressé au ministre sur les relations franco-argentines le 2 septembre 1977.

qu'apportent les produits et les services français : « *Le ministre a rappelé la valeur de notre technologie dans les domaines de la télévision en couleur et du métro* »¹¹⁴. Ainsi, au-delà d'assurer une entente diplomatique, l'ambassadeur doit également protéger la relation économique. L'implication d'entreprises françaises dans de grands projets économiques semble ainsi avantagée par le comportement de l'ambassadeur ou des ministres : « *J'ai rappelé au vice-amiral Montes l'intérêt que nous portons plus particulièrement au projet de gazoduc de Patagonie et à celui de la modernisation du métro de Buenos Aires* »¹¹⁵. Le gazoduc en question est un gazoduc sous-marin qui doit être posé à travers le détroit de Magellan. Le devis est confirmé par la suite, sûrement aidé par les arguments des diplomates. En 1977, un contrat de fourniture de turbines à gaz par la SNECMA est également signé¹¹⁶. Le fait que l'Argentine soit sous un régime dictatorial ne semble donc pas empêcher le commerce franco-argentin. Il est même surprenant de voir qu'il s'est encore plus développé depuis le début de la dictature : « *Les échanges entre les deux pays ont augmenté de 60% en 1977* ».¹¹⁷ Tout au long de la dictature, la France met en avant ses acteurs économiques et met tout en place pour leur permettre d'intégrer le marché argentin. Le 4 avril 1979, un accord de double imposition est signé par la France et l'Argentine permettant « *d'intensifier les échanges commerciaux et d'encourager les investissements français* »¹¹⁸ en permettant aux entreprises de s'implanter dans les deux pays sans payer d'impôts sur les deux territoires. L'Etat français apporte donc une importance particulière au commerce bilatéral.

Même sous la présidence Mitterrand, cette attitude ne change pas. Lorsque Claude Cheysson (désigné ministre des Affaires étrangères en 1981), s'adresse au ministre des Relations extérieures argentin, il fait savoir à quel point il serait utile pour les relations franco-argentines que la France puisse participer à la construction du barrage de Yacyretá :

« *J'avais appelé votre attention sur le choix attendu concernant Yacireta. Choix dont l'importance dépasse largement le cadre strict d'un simple marché de génie civil. Car il me paraîtrait susceptible de favoriser*

¹¹⁴ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme sur l'entretien du ministre avec le vice-amiral Montes (ministre des Affaires étrangères argentin) le 28 septembre 1977.

¹¹⁵ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur adressé au ministre sur entretien de Poniowski avec le ministre des Affaires étrangères l'amiral Montes le 25 octobre 1977.

¹¹⁶ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note sur les relations franco-argentines du 26 juin 1978.

¹¹⁷ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, note de la Direction des Affaires politiques pour l'Amérique adressée au premier ministre et signée par R. Césaire (diplomate français) du 2 septembre 1978.

¹¹⁸ Le Monde, « L'ARGENTINE ET LA FRANCE SIGNENT UN ACCORD DE DOUBLE IMPOSITION », *Le Monde.fr*, 6 avril 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/04/06/l-argentine-et-la-france-signent-un-accord-de-double-imposition_2765803_1819218.html.

l'instauration d'un meilleur climat dans nos relations, d'intensifier nos échanges et d'encourager les entreprises françaises à se montrer plus présentes dans votre pays »¹¹⁹.

Le domaine économique est ainsi utilisé comme un argument pour améliorer la relation franco-argentine, d'autant plus que cette dernière s'est dégradée depuis 1978 (comme illustré au début du chapitre). Etant en désaccord sur les questions diplomatiques (libération des ressortissants français, censure des exilés argentins), il semble que le commerce soit l'unique domaine pour lequel les deux Etats s'entendent. La France continue à développer ses relations économiques avec l'Argentine tout au long de la période de la dictature. Elle n'est toutefois pas le seul pays à maintenir une relation commerciale avec elle :

« Le ministre argentin a insisté sur l'usage pacifique que l'Argentine entendait faire de l'énergie nucléaire, domaine dans lequel elle souhaitait bénéficier d'un appui technologique. Elle disposait actuellement d'une centrale de type Siemens construite en collaboration avec l'Allemagne Fédérale. Les Canadiens achevaient la construction d'une seconde centrale de type Candu »¹²⁰.

Ainsi, la question peut se poser d'un gel des relations argentines mais, sans acte de la part des autres puissances occidentales, il peut paraître risqué pour la France de s'y lancer unilatéralement, au vu de la compétition économique internationale. En effet, de nombreux pays occidentaux, y compris la France, connaissent une forte récession économique depuis 1975, ce qui provoque du chômage et de l'inflation. Pour cette raison, il paraît très risqué pour l'Etat français de geler des relations économiques qui pourraient faire perdre des marchés à ses acteurs économiques. Un gel unilatéral des relations aurait surtout des conséquences négatives pour la France et permettrait aux autres pays occidentaux de s'enrichir. Le commerce avec l'Argentine n'est pas uniquement industriel mais aussi militaire.

¹¹⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, lettre du ministre français au ministre des Relations extérieures argentin le 9 novembre 1981.

¹²⁰ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme sur l'entretien du ministre avec le vice-amiral Montes (ministre des Affaires étrangères argentin) le 28 septembre 1977.

B. La vente d'armes

1. Le commerce d'armes franco-argentin...

Le commerce entre la France et l'Argentine ne concerne pas seulement les domaines de l'automobile ou l'ingénierie civile mais aussi le domaine militaire. Dès juillet 1976, un compte-rendu des relations franco-argentines stipule que la France a vendu à l'Argentine des avions Mirages, des chars AMX et des missiles¹²¹. De même l'année suivante, le commerce d'armes continue : « *Nous avons fourni pour 718 MF en 1977 et venons d'autoriser la vente de 9 Puma* »¹²²(hélicoptères). Un projet de frégates et de patrouilleurs est également mis en place au cours de l'année 1977. Le 22 octobre, un télégramme de l'ambassadeur met en avant les avantages qu'aurait la France à s'engager dans ce type de projet économique : « *Le fait que la France devienne le principal fournisseur de la flotte argentine ne pourrait avoir que des effets bénéfiques sur leurs dispositions à notre égard – dispositions qui peuvent avoir de substantielles conséquences pour nos intérêts économiques et culturels ainsi que sur les perspectives politiques de nos relations.* »¹²³. Ainsi, en s'impliquant dans les projets d'armement de la junte militaire, la France deviendrait un partenaire commercial essentiel pour l'Argentine. Cette dernière lui serait alors redevable et cela amènerait de nombreux avantages. Par exemple, l'Argentine pourrait devenir un allié dans des négociations internationales, privilégier des acteurs économiques français sur certains marchés économiques ou peut-être libérer des Français. Ce projet de frégates et de patrouilleurs est mis en concurrence avec les produits ouest-allemands¹²⁴. En 1979, un contrat d'armement est signé par la France et l'Argentine stipulant la vente de « *quatorze Super-Etendard équipés d'une quinzaine de missiles AM-39 Exocet d'ici septembre 1982* »¹²⁵. Le 17 novembre 1981, les premiers missiles sont livrés par la France. Un deuxième accord est signé entre les deux pays pour y ajouter 48 Exocets MM40. Le fait que le régime argentin soit une dictature n'empêche donc pas la France et les autres Etats européens de développer un commerce d'armes important. Les militaires étant également soutenus par les Etats-Unis, cela pourrait expliquer le manque de réaction d'autres pays. Le développement de ce commerce est vu comme un avantage par l'Etat français mais est mal accepté par l'opinion publique française. Participer au soutien de régimes répressifs va à l'encontre des valeurs d'une démocratie.

¹²¹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, note sur les relations franco-argentines en juillet 1976.

¹²² AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, note pour le Premier ministre du 2 septembre 1978.

¹²³ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur de France du 24 octobre 1977.

¹²⁴ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme de l'ambassadeur au ministre, 1^{er} avril 1978

¹²⁵ FALIGOT Roger, *Le double jeu de Paris pendant la guerre des Malouines, Histoire secrète de la Ve République*, La Découverte, 2007, <https://www.cairn.info/histoire-secrete-de-la-ve-republique--9782707153500-page-340.html>.

2. ... mis à l'épreuve par la guerre des Malouines

Lorsque la guerre des Malouines débute le 2 avril 1982 entre l'Argentine et le Royaume-Uni, le commerce d'armes franco-argentin se transforme en problème diplomatique pour la France. D'une part, elle a des contrats de vente d'armes avec l'Argentine en cours puisque seulement cinq des quatorze missiles ont été livrés. D'autre part, elle doit soutenir son allié anglais. Ce soutien se caractérise par plusieurs actions françaises. Dès le 2 avril, la France condamne l'Argentine à travers une déclaration du représentant français au Conseil de Sécurité de l'ONU Luc de La Barre de Nanteuil¹²⁶. Deux jours plus tard, la résolution 502 votée au Conseil de Sécurité qui « *exige le retrait immédiat de toutes les forces argentines des îles Falkland* »¹²⁷ est soutenue par la France. Le 7 avril, le Conseil des ministres français prend la décision d'établir un embargo total sur les exportations d'armes vers l'Argentine¹²⁸. De plus, Mitterrand et son ministre des Affaires étrangères Claude Cheysson effectuent un certain nombre de déclarations pour soutenir la Grande-Bretagne. Il paraît donc important pour le gouvernement français de privilégier sa relation diplomatique historiquement forte avec la Grande-Bretagne, au-delà du commerce international. Cet événement entâche également la relation franco-argentine, déjà difficile à maintenir.

En plus de ces déclarations officielles, la France agit aussi discrètement pour aider les Britanniques. Tout d'abord, elle leur explique le fonctionnement des Exocets et des avions vendus à l'Argentine et entraîne les militaires britanniques à les éviter. A cette aide militaire s'ajoute l'aide des services de renseignement français (DGSE et DST) qui surveillent les militaires argentins présents en France, notamment ceux chargés de la mission navale¹²⁹. Ils leur apprennent que le capitaine argentin Carlos Corti cherche à se procurer d'autres armes sur le marché noir. La collaboration et l'échange d'informations entre les services de renseignement français et britanniques permettent d'envoyer un faux commerçant d'armes. L'agent britannique Anthony Divall est ainsi mandaté pour négocier la vente de plusieurs missiles avec le militaire argentin, ce qui retarde son acquisition réelle d'armement¹³⁰. Corti n'est alors pas en mesure d'acquérir des Exocets ni de retrouver la piste des trafiquants d'armes sur le marché noir. Pierre Marion, directeur de la DGSE à ce moment-là,

¹²⁶ SAUNIER Georges, « La diplomatie mitterrandienne face à la guerre des Malouines : l'Europe ou l'Amérique latine ? », *Le Genre humain* N° 58, n° 1 (23 novembre 2017). p. 69-86.

¹²⁷ Conseil de Sécurité ONU, « Résolution 502 - Îles Falkland », 3 avril 1982, [https://undocs.org/fr/S/RES/502\(1982\)](https://undocs.org/fr/S/RES/502(1982)).

¹²⁸ Le Monde, « L'Argentine, troisième pays placé par la France sous embargo total », *Le Monde.fr*, 9 avril 1982, https://www.lemonde.fr/archives/article/1982/04/09/l-argentine-troisieme-pays-place-par-la-france-sous-embargo-total_2902578_1819218.html.

¹²⁹ FALIGOT Roger, *Le double jeu de Paris pendant la guerre des Malouines*, art.cit.

¹³⁰ HERMAN Arthur, « Former British Spy Threatens to Tell Secrets », *UPI*, 31 mars 1988, consulté le 17 mars 2021, <https://www.upi.com/Archives/1988/03/31/Former-British-spy-threatens-to-tell-secrets/4919575787600/>.

témoigne dans ses mémoires : « *La France a déjà décidé d'arrêter la livraison de ces missiles à Buenos Aires. Mais il reste encore quelques dizaines de pièces sur le marché. Nous réussissons grâce à des interceptions téléphoniques à les localiser et montons des opérations de sabotage empêchant leur livraison aux Argentins* »¹³¹. Les services de renseignement français sont donc mobilisés pour aider les Britanniques. Enfin, la DGSE les informe du déplacement des missiles déjà présents en Argentine ce qui leur permet d'éliminer les avions les transportant et de les récupérer.

La France se range ainsi du côté des Britanniques pendant la guerre et rompt son commerce d'armes. Cela manifeste la limite de la relation franco-argentine. Dès lors que des alliés ou Etats considérés « plus importants » entrent dans l'équation, maintenir cette relation semble moins important. Toutefois, elle ne coupe pas tout lien avec l'Argentine. Un groupe de Français de l'entreprise créant les Exocets devait se rendre en Argentine pour installer les missiles sur les bateaux militaires. A cause du début de la guerre et de l'embargo, ils ne peuvent pas partir. Cependant, des membres de l'entreprise Dassault, qui étaient en Argentine avant le début de la guerre, sont bloqués sur place. Durant cette période, ils auraient aidé les Argentins à installer les missiles sur leurs bateaux¹³². La France aurait donc également apporté une aide à l'Argentine. De plus, le commerce économique avec l'Argentine reprend seulement quelques semaines après la guerre des Malouines, quand la France devient l'intermédiaire entre Israël et Buenos Aires pour la vente de Mirages III.

La relation économique avec l'Argentine semble donc essentielle pour la France qui tente de l'améliorer tout au long de la dictature. Le commerce entre les deux se caractérise par une collaboration dans de nombreux domaines, y compris le domaine militaire. La France vend ainsi un certain nombre d'armes à l'Argentine. La guerre des Malouines change cependant la donne. Le gouvernement de Mitterrand apporte son soutien aux Britanniques sur les plans diplomatique et militaire et doit arrêter ce commerce. Cet exemple illustre dans quelle mesure le domaine économique est essentiel pour le gouvernement français mais est limité par certaines relations diplomatiques. Ainsi, perdre un partenaire comme la Grande-Bretagne apparaît comme un risque trop grand pour la France. L'aide symbolique apportée par les membres de Dassault montre tout de même que la France veut rester en bons termes sur tous les fronts.

¹³¹ MARION Pierre, *Mémoires de l'Ombre*, Flammarion, 1999.

¹³² « Les dessous de la guerre des Malouines », *France Inter*, 17 mars 2012, <https://www.franceinter.fr/emissions/rendez-vous-avec-x/rendez-vous-avec-x-17-mars-2012>.

Cette première partie permet ainsi de comprendre la difficulté d'un gouvernement à se positionner face à un régime dictatorial. Il s'agit de trouver un équilibre entre le maintien d'un lien suffisamment cordial utile politiquement et économiquement tout en condamnant la répression de la population civile. L'objectif pour chaque Etat est d'atteindre ses intérêts nationaux (ici la libération de citoyens, la censure de certains groupes ou la conquête de nouveaux marchés économiques) à travers des négociations bilatérales. Il s'avère toutefois difficile pour la France de maîtriser ce jeu d'équilibriste sur le long terme, sans provoquer d'incident diplomatique et sans compromettre ses propres valeurs. Le positionnement français dépend également des individus. Les ambassadeurs vont sembler plus ouverts au dialogue et prêts à sacrifier certaines choses pour assurer une coopération tandis que Giscard d'Estaing va préférer une certaine retenue ou neutralité. Mitterrand semble plutôt engagé contre la dictature, sans pour autant geler la relation économique. Cela montre que la ligne diplomatique d'un gouvernement est à la fois singulière et plurielle.

CHAPITRE II : Des facteurs extérieurs entravant cette ligne diplomatique : la présence argentine en France et les mobilisations de la société civile

Au-delà de rencontrer quelques incidents diplomatiques, les gouvernements français et argentin doivent faire face à un certain nombre de facteurs extérieurs qui entravent leur relation politique. Les facteurs les plus importants sont la présence des Argentins sur le sol français et les réactions de la société civile française face à la dictature.

I. La présence argentine en France

La France devient, un peu malgré elle, un lieu de rassemblement des exilés argentins se sentant menacés par le régime ou dont les proches ont disparu. Parmi eux, certains sont des militants de gauche et d'extrême gauche comme les Montoneros et les membres du Parti Révolutionnaire pour les Travailleurs. Leur présence et leur mobilisation en France entraîne l'arrivée des services de renseignement argentins et de certains militaires pour lutter contre leur développement et leur influence sur la scène internationale.

A. L'accueil des demandeurs d'asile argentins

L'arrivée des militaires au pouvoir en 1976 provoque l'exil d'1,5 million d'Argentins à travers le monde¹³³. La plupart se rend dans des pays hispanophones comme le Mexique ou l'Espagne¹³⁴ mais beaucoup se réfugient également en France pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la communauté argentine est plutôt développée en France puisque, parmi les Latino-Américains, les Argentins et les Brésiliens sont les plus nombreux jusqu'en 1968¹³⁵. La communauté hispanophone en France est également conséquente du fait de la diaspora espagnole suite à la guerre civile de 1936 à 1939. De plus, la France est réputée pour être le « pays des droits de l'Homme », de la liberté d'expression et des Lumières. Cette image internationale que la France s'est donnée historiquement joue un rôle non-négligeable pour attirer les réfugiés politiques argentins. Effectivement, ils peuvent espérer dénoncer le régime dictatorial et organiser l'opposition sans être mis en danger ou censurés. La France est aussi connue pour être le pays de l'art, ce qui attire de nombreux artistes argentins¹³⁶. Ils

¹³³ DEOTTE Martine, « L'effacement des traces, la mère, le politique », *Socio-anthropologie*, n° 12, 15 décembre 2002, <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.153>.

¹³⁴ FRANCO et TAHIR, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité ». *art.cit.*

¹³⁵ ROLLAND Denis et TOUZALIN Marie-Hélène, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 », *Le Paris des étrangers depuis 1945*, éd. par Antoine Marès et Pierre Milza, Éditions de la Sorbonne, 2014, p.263-291, <http://books.openedition.org/psorbonne/981>.

¹³⁶ MOIRA Cristiá, « El drama argentino en una capital de los derechos humanos. Articulaciones de asociaciones, repudio y acciones de denuncia en escenarios parisinos (1977-1983) ». *art.cit.*

sont donc environ trois mille Argentins à venir en France entre 1974 et 1983¹³⁷. Neuf cent d'entre eux obtiennent le statut de réfugié. Ces chiffres ne représentent pas la majorité mais illustrent tout de même la volonté de l'OFPRA et donc du gouvernement français d'accueillir et protéger ceux que l'Argentine considère comme ses ennemis. Cette attribution signifie que l'Etat français reconnaît qu'ils sont victimes ou menacés de persécutions par un pouvoir arbitraire, ce qui est une accusation implicite envers la junte militaire.

L'accueil des Argentins est privilégié par un certain nombre de facteurs antérieurs. Tout d'abord, les événements de mai 1968 permettent de développer l'idéologie de défense des droits de l'Homme et d'accueil des réfugiés au sein de la société française. De plus, le fait que les Brésiliens soient arrivés en 1964 et les Chiliens en 1973 permet au gouvernement français de s'adapter à l'arrivée de réfugiés latino-américains. C'est surtout la situation des réfugiés chiliens qui choque l'opinion publique française, en particulier de gauche. Une solidarité émerge dès l'annonce de la dictature de Pinochet, comme le démontrent Rolland et Touzalin: « *Les initiatives de l'ambassadeur de France à Santiago, le soutien qu'il reçoit de son gouvernement, la mobilisation de l'opinion autour de l'ensemble des partis et syndicats de gauche, communiste et non communiste, aboutissent à l'organisation d'un plan d'urgence pour accueillir tous ceux qui ont trouvé asile à l'ambassade de France à Santiago* »¹³⁸. Ainsi, cette réaction rapide de l'ambassadeur de France à Santiago qui recueille dans sa structure des réfugiés politiques chiliens et le fait que cette action soit saluée par le gouvernement français a des conséquences positives dans la société française. L'OFPRA et certaines associations françaises se mobilisent pour accueillir les Chiliens, ce qui prépare un terrain favorable aux Argentins. Le 8 novembre 1979, Giscard d'Estaing reçoit la médaille Nansen, récompense attribuée aux personnes ayant aidé la cause des réfugiés¹³⁹. Cela est dû au fait qu'environ 75 000 personnes aient été accueillies en France entre 1973 et 1979, dont les Latino-Américains.

Malgré le fait que le chômage commence à augmenter dans les années 1970, les immigrés argentins ne sont pas vus comme de la concurrence dans le monde du travail mais plutôt comme « *des victimes, spoliés des droits de l'Homme* » et comme de « *bons réfugiés* »¹⁴⁰. Ainsi, le fait que la dictature bafoue les droits de l'Homme rend la cause argentine légitime aux yeux des Français,

¹³⁷ AUGÉ Morgane, BARDIN Pierre, BARGUES Emmanuel, BONY Christelle, GRANDADAM Claire, ZYLBERGLAJT Nicholas, « Exils d'hier, exil d'aujourd'hui - Irénées », juin 2006, https://www.irenees.net/bdf_fiche-defis-170_fr.html.

¹³⁸ ROLLAND et TOUZALIN, « Un miroir déformant ? ». *op.cit.*

¹³⁹ Le Monde, « M. Giscard d'Estaing reçoit la médaille et le prix Nansen », *Le Monde.fr*, 11 décembre 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/12/11/m-giscard-d-estaing-recoit-la-medaille-et-le-prix-nansen_2773966_1819218.html.

¹⁴⁰ FRANCO et TAHIR, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité ». *art.cit.*

d'autant plus que les victimes sont, la plupart du temps, apolitisées dans les discours. En effet, il n'est pas dit que les personnes torturées peuvent être des militants politiques, ou parfois des membres de groupes politiques armés. Cela permet de rallier à la cause beaucoup de gens, même ceux qui ont d'autres opinions politiques que les victimes¹⁴¹. Le fait que des Français disparaissent en Argentine permet également de sensibiliser la société française à la cause puisque les individus s'identifient à leur détresse. Des familles de disparus français ou franco-argentins médiatisent leur histoire. Ainsi, cet aspect apolitique permet aux Argentins d'être acceptés par l'Etat français et soutenus par la société civile, ce qui pose problème à la junte.

Toutefois, selon certains témoignages, il peut être difficile d'être compris en France. Un témoignage recueilli par Marina Franco montre qu'il est compliqué pour les Argentins d'expliquer la notion de « disparu ». Le fait de disparaître sans laisser de trace, sans retrouver le corps d'un proche est un concept compliqué à expliquer et à défendre. La disparition apporte moins de preuves que l'assassinat en termes de violation des droits de l'Homme¹⁴². De plus, malgré le soutien apporté à la cause argentine, peu de Français semblent entrer en contact direct avec les groupes d'Argentins. D'une part, cela est dû au fait que certains Argentins sont de tendance péroniste. Le péronisme est une notion relativement floue à l'extérieur de l'Argentine car elle représente de nombreux mouvements différents, de gauche comme de droite et est parfois vue comme une mouvance populiste¹⁴³. D'autre part, il existe une certaine peur que les groupes comme les Montoneros ou l'ERP effectuent des actes terroristes. Finalement, le meilleur moyen d'obtenir le soutien de la société française est de présenter la cause argentine comme une cause apolitique, pour les droits de l'Homme.

Lorsque je demande à M. Chachques s'il a ressenti une solidarité de la part de la société française, il me répond :

« J'ai trouvé beaucoup de gens solidaires. Je n'ai pas trouvé les institutions solidaires... Bon les allocations familiales c'était très important, parce que quand les enfants sont nés, il y avait l'aide au logement, l'aménagement, l'aide pour les vacances. C'était très important, la solidarité sociale, la sécurité sociale aussi, la santé, l'éducation, la liberté, c'est un trésor en France d'une valeur énorme. Il faut les défendre pour tous »¹⁴⁴.

¹⁴¹ FRANCO Marina, « LES EXILÉS ARGENTINS EN FRANCE ET LA "DÉCOUVERTE" DES DROITS DE L'HOMME DANS LES ANNÉES 1970 ET 1980 », *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies / Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes* 32, n° 63 (2007). p.45-71.

¹⁴² FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias ». *op.cit.*

¹⁴³ FRANCO et TAHIR, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité ». *art.cit.*

¹⁴⁴ Entretien avec Juan Carlos Chachques, argentin arrivé en France en 1980, datant du 30 avril 2021

Son expérience personnelle confirme que les Argentins sont plutôt bien reçus par la société française et que le système social français a des conséquences positives pour les exilés. Toutefois, il me dit plus tard durant l'entretien, que certaines personnes lui ont fait ressentir qu'il n'était pas forcément chez lui :

« Il y avait des infirmières à l'hôpital qui demandaient "mais quand est-ce que vous rentrez chez vous", "pourquoi vous êtes venu en France", la question se répétait. Alors j'avais mes formules. Par exemple, au moment où je suis arrivé, la France était en plein déclin au niveau scientifique, déclin des idées, de la créativité, alors je disais "je suis venu en coopération". Je pense qu'il fallait montrer que quelqu'un peut venir de l'extérieur pas seulement pour se sauver, pour avoir de la soupe et survivre mais aussi parce qu'on a des choses à apporter, une culture, une manière différente de penser. Moi j'aime bien les gens qui pensent différemment, de manière pluridisciplinaire, le mélange interculturel, des idées. »¹⁴⁵

Cet extrait illustre le fait que tous les Français ne sont pas unanimement accueillants au moment de l'arrivée des exilés latino-américains. Il s'agit donc de nuancer cette position de la société française. Malgré un accueil qui semble globalement aimable à leur égard, les Argentins peuvent ressentir une forme d'hostilité de la part de certains Français. Cela dévoile également que la position de « victime de la répression apolitisée » mentionnée précédemment n'est pas la stratégie adoptée par tous les Argentins. M. Chachques choisit plutôt de se présenter comme une personne qui peut apporter ses compétences et son aide au domaine scientifique français et non se « cacher » en France.

Ces quelques nuances autour de la situation des Argentins à leur arrivée en France montrent que, globalement, ils sont plutôt bien accueillis de par leur statut particulier de réfugié politique opprimé mais cela n'est pas non plus une généralité. Leur accueil devient un problème pour la relation diplomatique franco-argentine. Tandis que l'Etat français cherche à être un acteur neutre ayant une bonne relation avec la junte militaire, il protège également ses « ennemis » en leur fournissant des statuts de réfugiés, en les laissant s'exprimer dans la sphère publique. Cela entrave ainsi sa ligne diplomatique puisque cela provoque un mécontentement de la part des militaires argentins. Les reproches venant de la junte sont d'autant plus importants lorsque les Argentins commencent à s'organiser autour d'associations.

¹⁴⁵ Entretien avec M. Chachques le 30 avril 2021, en facetime.

B. L'organisation des exilés en associations

Pour lutter contre l'oppression du régime argentin et dénoncer ses actions, les exilés s'organisent en regroupements et associations. Cette mobilisation s'explique notamment par le fait que la plupart des individus ayant dû fuir leur pays sont des personnes menacées car militantes ou syndicalistes. La plupart des organisations partent de mouvances politisées, de groupes professionnels ou sont d'origine religieuse, mais essaient d'éviter de mettre cet aspect en avant dans la sphère publique. Ces rassemblements se développent beaucoup en France mais pas seulement. Des comités comme la CADHU ou le COSOFAM apparaissent également en Espagne ou au Mexique¹⁴⁶.

Le *Comité de solidarité des familles de prisonniers, disparus et morts en Argentine* (COSOFAM) agit à plusieurs reprises en France pour dénoncer la dictature. Ce groupe catholique est « *formé par des victimes directes, à savoir que les personnes qui n'avaient pas subi elles-mêmes la répression ne pouvaient pas en devenir membre* »¹⁴⁷. Il est donc uniquement composé d'Argentins mais son action vise un public international. Il organise plusieurs actions pour apporter son soutien aux proches et agir contre la dictature. Le 23 décembre 1977, le comité prévoit une « *journée de jeûne, de prière et d'information* » à l'église Saint-Merri à Paris suivie d'une messe pour les disparus, et interpelle les militaires argentins pour « *la publication de la liste complète des prisonniers disparus et morts, la remise des corps à leur famille, ou, au moins l'indication de l'endroit où ils se trouvent, le respect du droit de chacun à un procès en règle, le respect de la dignité humaine dans les prisons et autres lieux de détention (camps de concentration, casernes, commissariats), et la suppression des tortures, vexations, mutilations et dépersonnalisation des individus* »¹⁴⁸. Cette demande publique du COSOFAM est publiée dans un article du *Monde*, en français, ce qui lui permet d'impacter la société française. Par cette publication, l'organisation dénonce de quelle manière l'Etat argentin transgresse le droit international, ce qui est révoltant pour un certain nombre d'individus. De nouveau, les actions d'une association viennent entraver la ligne diplomatique franco-argentine. Le 29 décembre 1977, l'ambassade argentine de Paris envoie une lettre au ministère des Affaires étrangères français à propos de la messe à l'église Saint-Merri :

¹⁴⁶ FRANCO Marina, « LES EXILÉS ARGENTINS EN FRANCE ET LA "DÉCOUVERTE" DES DROITS DE L'HOMME DANS LES ANNÉES 1970 ET 1980 ». *art.cit.* p. 51

¹⁴⁷ FRANCO Marina, "Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias", *op.cit.* p.50

¹⁴⁸ Le Monde, « Plusieurs centaines de détenus politiques pourraient être libérés à l'occasion des fêtes », *Le Monde.fr*, 26 décembre 1977, https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/12/26/plusieurs-centaines-de-detenus-politiques-pourraient-etre-liberes-a-l-occasion-des-fetes_2855588_1819218.html.

« A la fin de la célébration du service religieux à la mémoire des personnes soit disant disparues en Argentine, Monseigneur Pezeril a fait des déclarations aux différents organismes d'information et de diffusion. Ces propos et ces affirmations – n'ayant pour tout fondement que des informations et des appréciations fausses et tendancieuses – portent un préjudice au gouvernement argentin.

A cette cérémonie ont participé les familles de terroristes biens connus dont l'action a causé la mort d'innocents et des torts irréparables au peuple et à la Nation Argentine. Tout ceci prouve très clairement le caractère qu'on a voulu donner à cette réunion.

La vaste diffusion donnée par la radio et la télévision françaises à ces déclarations, a profondément contrarié le gouvernement argentin lequel, en union avec son peuple, est engagé dans le processus de déracinement de la violence et du terrorisme qui menacent les fondements mêmes de la civilisation occidentale à laquelle la France et l'Argentine appartiennent »¹⁴⁹.

Cette lettre est intéressante pour plusieurs aspects. Déjà, elle dépeint les reproches que fait pratiquement systématiquement l'Etat argentin à l'Etat français dès lors que l'opposition argentine agit. L'engagement des Argentins sur le sol français est donc un obstacle à la ligne diplomatique qu'essaye de suivre l'Etat français. De plus, cet extrait atteste de la mauvaise foi des militaires argentins : l'ambassadeur parle de personnes « *soit disant disparues* », d'informations « *fausses et tendancieuses* ». Il mentionne également que le combat mené par la junte est celui de la « *civilisation occidentale* », tentant ainsi de se rapprocher de l'Etat français. Les arguments paraissent peu crédibles puisque la France sait que l'Argentine transgresse le droit international, élimine illégalement des individus et bafoue les droits de l'Homme. De plus, alors que la France considère ces personnes comme victimes d'une répression d'Etat, les militaires les voient comme des terroristes. Ainsi, la relation franco-argentine ne peut pas fonctionner car leurs visions sont totalement opposées. Pour cette raison, les tentatives de l'Etat français de bien s'entendre avec l'Etat argentin le mettent dans une position équilibrée intenable. Cela indique la limite que rencontre une relation diplomatique lorsqu'elle est instaurée entre une démocratie et une dictature.

La CADHU (*Comisión Argentina de Derechos Humanos*)¹⁵⁰ est un groupe composé principalement de militants péronistes et de Montoneros, donc surtout lié à « la gauche révolutionnaire »¹⁵¹. Il ne semble pourtant pas que ces derniers mettent en avant leur appartenance politique dans leurs actions de dénonciation du non-respect des droits de l'Homme. Cette impartialité publique politique leur permet de rallier plus de monde à leur cause. Toutefois, David

¹⁴⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/209, lettre de l'ambassade argentine de Paris au ministère des Affaires étrangères français du 29 décembre 1977.

¹⁵⁰ « CADHU (Comisión Argentina de Derechos Humanos) - Guía de Archivos y Fondos Documentales », *Instituto de políticas públicas en derechos humanos Mercosur*, consulté le 26 avril 2021, <http://atom.ippdh.mercosur.int/index.php/cadhu-comision-argentina-de-derechos-humanos>.

¹⁵¹ COPELLO David, « Faire la révolution par les droits de l'homme », *Revue française de science politique* Vol. 69, n° 4 (30 septembre 2019). p. 577-600.

Copello observe que, même s'ils ne prennent pas de position politique explicite dans leurs discours, les membres de la CADHU sont plutôt politisés. Selon lui, ils dénoncent surtout un « *terrorisme de droite* » de la dictature alors que d'autres organisations comme l'Assemblée permanente pour les droits de l'Homme (organisation non-gouvernementale argentine) parle aussi bien d'un « *terrorisme de gauche* » que « *de droite* »¹⁵². L'action de la CADHU commence dès le mois de février 1976 en Argentine, avant même le coup d'Etat. Son but est de dénoncer les disparitions et formes de répression effectuées par les militaires. Lorsque le coup d'Etat se concrétise, le groupe s'organise de la manière suivante : une partie en Argentine se charge de réceptionner des informations sur les disparitions et les dénonciations tandis qu'une autre, à l'étranger, les rend publiques à l'international. Ainsi, plusieurs groupes s'organisent en Europe, y compris en France, pour montrer ce qu'il se passe réellement en Argentine. La Commission organise notamment des conférences de presse, essaie de participer à la *Commission pour les Droits de l'Homme de l'ONU*, tente de rencontrer les chefs d'Etats, d'organiser des événements et de faire des publications. Tous les moyens de communication sont utilisés pour dévoiler le terrorisme d'Etat, la répression systématique et le caractère illégal des arrestations, enlèvements et éliminations¹⁵³. Toutes ces actions sont notamment entreprises parce que la France est un terrain favorable. Les autorités françaises les laisse organiser cette forme de résistance. En France, l'association est fondée par Rodolfo Mattarollo, un avocat argentin.

Les points de vue peuvent diverger entre différentes associations mais également au sein d'une même entité, ce qui fait émerger des tensions. C'est par exemple le cas au sein du Centre argentin d'information et de solidarité (CAIS). Ce groupe plutôt politisé rassemble des Argentins de convictions politiques relativement différentes¹⁵⁴ comme des militants de l'Armée révolutionnaire du Peuple et des Montoneros. Ces deux groupes armés d'extrême gauche sont en désaccord sur la manière de gérer l'action hors du pays. Cela donne parfois lieu à des conflits politiques. Leur action en France se caractérise par l'organisation de campagnes médiatiques pour les disparus¹⁵⁵. Dès mars 1976, ils dénoncent la répression exercée par la junte lors d'une conférence de presse à Paris¹⁵⁶. Ils apportent aussi un soutien aux Mères et Grands-Mères de la Place de Mai. Leur but est de dénoncer

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Marina Franco, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias ». *op.cit.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ O. P.-V, « Le nouveau régime est " réactionnaire et répressif " assure le Centre argentin d'information et de solidarité », *Le Monde.fr*, 2 avril 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/04/02/le-nouveau-regime-est-reactionnaire-et-repressif-assure-le-centre-argentin-d-information-et-de-solidarite_2968565_1819218.html

les activités de la junte, tenter de libérer les Argentins en prison et soutenir les exilés arrivés en France. Ces quelques exemples illustrent le fait que la plupart des organisations pour les droits de l'Homme sont composées de personnes engagées politiquement, contrairement à des associations comme Amnesty International qui se revendiquent « *indépendants de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute religion* »¹⁵⁷.

Un certain nombre d'associations argentines apparaissant en France sont également des regroupements professionnels comme les *Travailleurs et Syndicalistes Argentins en Exil* (Tysae), *l'Union des Journalistes Argentins Résidant en France* (UPARF) ou encore *le Groupe d'avocats argentins exilés en France* (GAAEF). Les *travailleurs et syndicalistes argentins en exils* sont pour la plupart des ouvriers. Ils s'organisent en « groupes de travail » à partir d'août 1978, sur une initiative prise à Paris¹⁵⁸. La France, et plus particulièrement sa capitale, est donc de nouveau choisie comme le point de départ de la résistance argentine à l'étranger. Lors d'une autre réunion en 1979, il est décidé que le but de cet organisme est :

« Appuyer toutes les luttes ouvrières et populaires qui se déroulent en Argentine dans la perspective du renversement de la dictature militaire, et pour déjouer toute manœuvre de rechange qui prétende cacher la continuité dictatoriale. Cette dictature qui, aujourd'hui détient le gouvernement de notre pays, représente les secteurs les plus réactionnaires du grand patronnat argentin et étranger et sa politique économique est nettement orientée par les intérêts du capital monopoliste et de la bourgeoisie agraire et industrielle ».

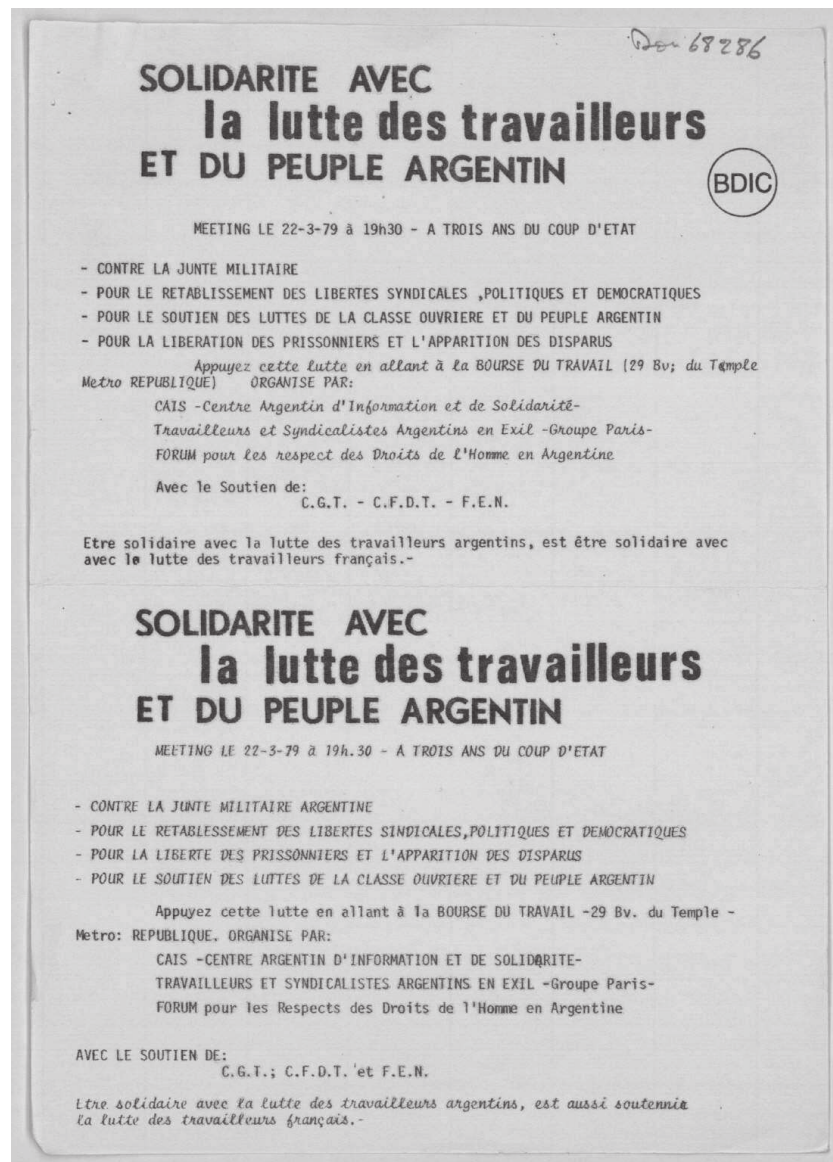
« Exiger la liberté de tous les prisonniers politiques et syndicaux, l'apparition de tous les disparus, la fin de la torture et des brimades souffertes par la plupart de la population argentine, le chatiment des coupables et l'application des libertés démocratiques »¹⁵⁹.

Il est intéressant de voir que la lutte contre la dictature est également le moyen de mener la lutte ouvrière. Les militaires sont assimilés au grand patronnat afin d'unir la lutte pour les droits de l'Homme et la lutte des classes sociales, pour parvenir à un même objectif : la chute du régime. Le document est rédigé en français pour toucher la sphère internationale et surtout le public français. Cette organisation est soutenue par certains syndicats français de gauche dont la CGT (Confédération générale du travail), la CFDT (Confédération française démocratique du travail) et la FEN (Fédération de l'Éducation nationale). Par exemple, le tract ci-dessous illustre ce soutien puisque les noms de ces syndicats français y sont apposés. Cela donne à cette organisation plus d'importance et une certaine authenticité.

¹⁵⁷ Amnesty International, « Qui sommes-nous ? », consulté le 3 juin 2021, <https://www.amnesty.org/fr/who-we-are/>.

¹⁵⁸ Travailleurs et Syndicalistes argentins en exil, « 1979, deuxième réunion des travailleurs et syndicalistes argentins en exil », 1979, <https://eltopoblindado.com/wp-content/uploads/2017/07/1979-deuieme-reunion-de-tesae.pdf>.

¹⁵⁹ *Ibid.*



Tracts appelant à manifester, Bilan des activités du TYSAE, 1980, *Archives numérisées de la Contemporaine*, Nanterre, Cote : F delta 502.

<https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/a011403267945W1WqhD/from/a011403267945BJSbUj>

Le GAAEF réunit les avocats argentins en France. Nuri Albala, avocat français défendant les droits de l'Homme, serait à l'origine de ce groupe. Au moment de la dictature, un certain nombre d'Argentins exilés en France le contactent pour qu'il publie des communiqués de presse ou autres documents en tant que représentant de l'Argentine au sein de *l'Association internationale des juristes démocrates*. Or, il explique dans un témoignage recueilli dans les Archives Audiovisuelles de la Recherche que tous les Argentins avec lesquels il est en lien n'ont pas le même point de vue politique et, par conséquent, les publications sont souvent critiquées : « *Il faut savoir que les Argentins sont capables d'avoir des divisions politiques qui sont impensables, c'est extraordinaire. S'il*

y a cinq Argentins, ça fait huit partis politiques avec douze tendances »¹⁶⁰. Montrant ainsi avec humour qu'il leur est difficile de trouver une ligne politique commune, il ajoute : « *Un beau jour je leur ai dit "écoutez vous ne pouvez pas continuer comme ça, ce n'est pas possible. Il faudrait que les avocats argentins exilés vous constituez un groupe sur les droits de l'Homme pour filtrer les informations, me les donner pour l'association internationale et quand ça vient de vous, à ce moment-là il n'y a plus de problème"* ». Cet exemple illustre dans quelle mesure les associations d'Argentins en France naissent grâce à un terrain favorable mais également grâce à des personnes qui les aident à s'organiser pour dénoncer la dictature. Sans l'appui de Nuri Albala, l'organisation n'aurait peut-être pas existé. Le groupe négocie l'aspect juridique des disparitions, se mobilise pour le droit des populations à connaître la vérité et s'oppose aux lois de présomption de mort¹⁶¹.

La France et certains Français permettent ainsi aux Argentins de développer des groupes dénonçant la dictature argentine. Ils peuvent s'exprimer dans les médias et chercher un soutien pour ce qui est de la défense des droits de l'Homme. L'Etat français les laisse faire et n'applique aucune censure, contrairement à ce qui serait souhaité par le gouvernement argentin.

La présence de ces militants d'extrême gauche inquiète les autorités argentines qui n'hésitent pas à demander de l'aide au gouvernement français. Une note interne au ministère des Affaires étrangères français déclare au sujet d'une future rencontre avec le directeur des Affaires politiques argentin : « *Bien que le gouvernement argentin soit préoccupé par les activités de l'extrême gauche sud-américaine à Paris, où, d'après des indications que je n'ai évidemment pu vérifier, auraient séjourné récemment les chefs de l'ERP et des Montoneros, je doute que le thème soit abordé* »¹⁶². Effectivement, leur présence en France pose problème à la junte car, en se reformant en France, ils ont une influence sur l'opinion publique internationale et sur la société argentine, à distance. Ainsi, la censure et la répression mises en place par la junte deviennent inefficaces si les personnes qui en sont les cibles manifestent depuis un autre pays. Les peurs de la junte se concrétisent progressivement, lorsqu'à force de dénonciations par les Argentins, la société civile française commence à se mobiliser. Ce reproche de la junte militaire semble s'amplifier au fil des années. Le 22 août 1980, l'ambassadeur Destremau déclare : « *Tous les Argentins ont été persuadés par leur gouvernement et ses moyens d'information que la France est le principal pays d'accueil des*

¹⁶⁰ ESCoM-Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias, « AAR - Témoignages sur la dictature en Argentine et la solidarité reçue en France par les exilés », consulté le 31 mai 2021, Témoignage de Nuri Albala (07:17) http://semioweb.msh-paris.fr/Corpus/AAR/FR/_video.asp?id=1790&ress=5971&video=128040&format=68.

¹⁶¹ FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias ». *op.cit.*

¹⁶² AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/209, télégramme adressé au ministre sur les relations franco-argentines le 21 juin 1976.

*Montoneros, donc la principale protectrice de la subversion. Chaque fois que nous parlons "droits de l'Homme", on nous reproche d'abriter des terroristes »*¹⁶³. La présence des Argentins, et plus spécifiquement des militants, devient donc un sujet très sensible au sein de la relation diplomatique. Il devient difficile pour l'ambassadeur de réagir car, si le gouvernement argentin est parvenu à convaincre toute la population que la France est alliée de terroristes, alors cela devient problématique pour le commerce, le développement de la culture française et les différents domaines. Défendre la notion de droits de l'Homme si chère à la France devient donc un poids diplomatique face à une dictature. L'activité de ces militants argentins inquiète tant la junte qu'elle envoie des militaires et des membres des services de renseignement pour les surveiller et parfois les éliminer.

C. L'apparition des services de renseignement argentins à Paris

Dès mars 1977, le sous-secrétaire des relations extérieures argentin organise une réunion à Paris pour tous les ambassadeurs argentins alors en Europe. Selon de la Gorce, « *Les journaux s'accordent en particulier pour voir dans ce conclave diplomatique la première manifestation concrète de la volonté du gouvernement argentin de mener une campagne destinée à améliorer l'image de l'Argentine à l'extérieur en ce qui concerne les droits de l'Homme et d'encourager les échanges commerciaux avec l'ancien continent* »¹⁶⁴. C'est ainsi que semble germer l'idée selon laquelle l'Argentine devrait se doter d'instruments politiques, diplomatiques et médiatiques pour redorer son image sur la scène internationale, face à la campagne anti-argentine. La France est choisie comme point central car l'opposition argentine y est très active et la société française se fait de plus en plus hostile au régime argentin. Le plan décidé lors de cette réunion des ambassadeurs argentins est de créer un « *petit groupe de journalistes aguerris de connaissances de l'extérieur pour qu'ils alimentent les ambassades avec des informations politiques, économiques et culturelles* »¹⁶⁵. Quelques mois plus tard, en juillet 1977, voyant que l'image de l'Argentine ne s'est pas améliorée, la junte militaire décide de créer le « *Centro argentino de difusión* » à l'approche de la Coupe du Monde de Football de 1978¹⁶⁶. Cet organisme est mis en place au sein de l'ambassade argentine à Paris sous la direction de l'ambassadeur Tomás de Anchorena et du capitaine Carlos Corti. Son but est toujours d'influencer la

¹⁶³ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme de Destremau adressé au ministère des Affaires étrangères le 22 août 1980.

¹⁶⁴ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'ambassadeur adressé au ministre sur la « Réunion à Paris des ambassadeurs argentins en Europe occidentale » le 16 mars 1977.

¹⁶⁵ BARRIO Facundo Fernández et TIZÓN Rodrigo González, « De la ESMA a Francia: hacia una reconstrucción histórica del Centro Piloto de París », *Folia Histórica del Nordeste* 0, n° 38 (13 août 2020). p. 99-134, <https://doi.org/10.30972/fhn.0384465>. Traduction personnelle

¹⁶⁶ BOISARD Stéphane, « Hilda Lopez Laval, Autoritarismo y cultura (Argentina 1976-1983) », *Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien* 66, n° 1 (1996). p. 190- 195.

presse française mais aussi européenne¹⁶⁷. Par exemple, en novembre 1977, le centre organise une conférence de presse à Paris donnée par le général Antonio Merlo, un des organisateurs de la Coupe du Monde. Cependant, la tentative d'amélioration de l'image de l'Argentine est un échec : les journalistes lui posent des questions sur les Français disparus ce qui mène à la suspension de la conférence¹⁶⁸. Il s'agit également de produire des analyses de la situation internationale pour chercher à améliorer la position argentine sur la scène mondiale. Pour cela, le centre utilise des prisonniers argentins qui sont transférés à Paris¹⁶⁹. Ce sont des personnes qui ont été enlevées et séquestrées, des « subversifs » forcés de travailler pour le centre. Ils doivent fournir des rapports à la junte sur les différentes situations politiques européennes par rapport à la campagne « anti-argentine ». Toute la stratégie de la junte s'organise donc autour de Paris, qui en devient son centre névralgique. L'inauguration de ce centre n'est pas secrète et est critiquée par la presse française et les réseaux d'argentins exilés¹⁷⁰. *Le Monde* titre par exemple : « Pourquoi tous ces enlèvements ? » et note en sous-titre : « Afin d'améliorer son image de marque à l'étranger, le gouvernement argentin vient de décider une réforme des services de presse et de diffusion de son ministère des Affaires étrangères, annonce l'Agence France-Presse de Buenos-Aires. En particulier, un "centre pilote", dont la nature n'est pas autrement précisée, sera installé à Paris. Il aura pour tâche de "contrecarrer l'action des groupes qui cherchent à déformer l'image argentine" »¹⁷¹. Ainsi, par ce titre, Jean-Pierre Clerc dénonce les disparitions. Le début de l'article indique que peu d'information est donnée sur les actions qu'entreprend ce centre.

Les objectifs ne s'arrêtent pas à la propagande. Le centre se transforme rapidement en « Centro Piloto »¹⁷², un centre pour les services de renseignement et les membres de la dictature dont le but est d'éliminer l'opposition argentine installée à Paris, dénonciatrice des disparitions et de la répression. Il s'agit de mater cette rébellion qui donne une mauvaise image de l'Argentine sur la scène internationale et dans les médias. Les militaires souhaitent recruter des agents doubles et éliminer les leaders de l'opposition. Le premier dirigeant de cette organisation cachée est Jorge Eduardo Acosta, un des capitaines responsables du renseignement à l'Ecole de Mécanique de la Marine (ESMA), centre où ont notamment été torturées les deux religieuses françaises. Acosta

¹⁶⁷ ANGUIA Eduardo et CECCHINI Daniel, « Centro Piloto de París ». *art.cit.*

¹⁶⁸ BARRIO et TIZÓN, « De la ESMA a Francia ». *art.cit.*

¹⁶⁹ FELD Claudia, « El "adentro" y el "afuera" durante el cautiverio en la ESMA. Apuntes para repensar la desaparición forzada de personas. », *FaHCE*, n° 44 (2019), <https://doi.org/10.24215/18521606e087>.

¹⁷⁰ BARRIO et TIZÓN, « De la ESMA a Francia ». *art.cit.*

¹⁷¹ CLERC Jean-Pierre, « Pourquoi tous ces enlèvements ? », *Le Monde.fr*, 29 juillet 1977, https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/07/29/pourquoi-tous-ces-enlevements_2861254_1819218.html.

¹⁷² FALIGOT Roger, *Paris, nid d'espions : les services de l'ombre dans la Ville Lumière*, Parigramme Eds, Paris bx livres photos thématiques, 2009.

s'entoure de plusieurs militaires de l'ESMA à Paris¹⁷³ : Antonio Pernías, membre des services de renseignement argentins ayant pris part à l'arrestation des religieuses¹⁷⁴, Jorge Enrique Perrén, chef d'opération du GT3332 de mars 1976 à mars 1977¹⁷⁵ (le GT3332 est un groupe visant à éliminer les « subversifs ») et Enrique Yon, attaché naval à l'ambassade d'Argentine¹⁷⁶. Perrén arrive sous la fausse identité de Juan Martín Aranda, journaliste consultant de l'ambassade. L'une des premières actions entreprises par le centre est la falsification de documents, dans deux buts. D'une part, l'action de ce centre permet de faire entrer sur le sol français des militaires et marins argentins ainsi que certains prisonniers utiles à son bon fonctionnement. D'autre part, la falsification permet de blanchir l'argent utilisé dans le cadre d'opérations secrètes¹⁷⁷. Le centre devient ainsi lié à l'ESMA et au ministère des Affaires étrangères argentin. Il leur rapporte des informations sur les exilés argentins et en particulier les groupes de militants de gauche comme les Montoneros. Lors de son procès en 2011, Acosta reconnaît que le centre avait pour but « *la diffusion et l'obtention de renseignements sur les Montoneros* » et que « *le Groupe de Travail de l'ESMA avait participé à ces tâches* »¹⁷⁸.

Pour obtenir ces renseignements, l'une des stratégies du centre est d'infiltrer les réunions rassemblant les différents acteurs argentins de gauche. Pour cela, les militaires font appel à Alfredo Astiz, membre de la junte militaire argentine. Il est lieutenant, participe activement à la répression et a dirigé l'ESMA. Il est notamment responsable de la disparition des deux religieuses françaises¹⁷⁹. Il est envoyé en France en 1978 sous le pseudonyme d'Alberto Escuerdo¹⁸⁰. Il tente alors de s'intégrer dans le *Centre argentin d'information et de solidarité* en se faisant passer pour un proche de disparu¹⁸¹. Son comportement attire cependant l'attention des exilés du groupe : « *Il s'habillait avec un costume et une cravate dans un style très formel qui s'utilise peu en France – et encore moins dans le milieu des exilés -, montrait constamment son passeport, faisait des commentaires interpellants comme "que dirait l'ambassade [argentine] si elle savait ce qui se passe ici... ?" etc* »¹⁸². Carlos Saldi, photographe argentin exilé en France, le décrit comme un homme curieux qui prenait des photos aux

¹⁷³ LEJTMAN Roman, « Centro Piloto París: Espionaje de la Dictadura en Francia », *Periodistas Viajeros* (blog), 1 décembre 2013, <https://periodistasviajeros.com/centro-piloto-paris-espionaje-de-la-dictadura-en-francia/>.

¹⁷⁴ ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, 2 septembre 2004, p.359

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ BARRIO et TIZON, « De la ESMA a Francia ». *art.cit.*

¹⁷⁸ BARRIO et TIZON, *art.cit.*

¹⁷⁹ FALIGOT Roger, *Paris, nid d'espions : les services de l'ombre dans la Ville Lumière*, *op.cit.*

¹⁸⁰ MENDES FRANCE Tristan, *Gueule d'Ange*, Éditions Favre SA, 2003.

¹⁸¹ FALIGOT Roger, *Paris, nid d'espions : les services de l'ombre dans la Ville Lumière*, *op.cit.*

¹⁸² FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias », *op.cit.* traduction personnelle

réunions secrètes alors que personne ne le faisait afin de garder l'anonymat et la discrétion¹⁸³. Il est finalement identifié lors d'une des réunions et dénoncé par la presse, ce qui l'oblige à quitter le territoire français. Toutefois, il apparaît de nouveau à une réunion préparatoire au Contre-Congrès mondial du Cancer¹⁸⁴. Le centre est également responsable de la disparition de Montero Ruiz en mai 1980, ancien maire de Buenos Aires habitant en France et de son gendre Jorge Cedrón, cinéaste argentin retrouvé mort dans Paris¹⁸⁵.

La mise en place de ces services de renseignement s'inscrit dans le cadre de « l'opération Condor », opération menée par l'ensemble des services secrets d'un certain nombre de pays d'Amérique du Sud (Argentine, Chili, Brésil, Uruguay, Paraguay, Bolivie) qui s'accordent dans le but d'éliminer tous les « subversifs » sud-américains¹⁸⁶. Cela permet aux régimes répressifs de retrouver leurs opposants dans les pays voisins. Cette opération, qui débute en 1975, est soutenue par les Etats-Unis qui utilisent les renseignements découverts ou fournissent des outils d'échange pour ces informations. Cette opération d'abord établie en Amérique du Sud, s'exporte donc en Europe. Marie-Monique Robin rapporte des archives américaines d'août 1976 que : « *Les responsables des forces de sécurité au Chili, en Argentine et en Uruguay souhaitent étendre leur coopération en matière d'activités antiterroristes pour inclure l'assassinat de terroristes de haut rang exilés en Europe... La plus importante concentration d'exilés sud-américains en Europe se trouve à Paris* »¹⁸⁷. La ville de Paris semble ainsi être l'un des plus gros noyaux argentins. Elle rassemble aussi bien des exilés que des militaires, un peu malgré elle. Ce sont des obstacles importants qui gênent le développement d'une relation franco-argentine stable. Si la France n'abritait pas d'Argentins, il serait plus facile pour le gouvernement français de répondre aux attentes des militaires et de se concentrer sur la relation économique. Il existe donc un paradoxe français : l'Etat veut à la fois entretenir une relation diplomatique cordiale pour ses intérêts politiques et économiques mais souhaite également défendre les valeurs de défense des droits de l'Homme et de liberté d'expression. Or, face à un régime dictatorial, ces deux notions sont incompatibles. Ainsi, la France devient la cible de la répression à l'étranger.

Lorsque je demande à M. Chachques s'il était au courant de la présence des services de renseignement argentins à Paris pendant la période de la dictature il me répond :

¹⁸³ LEJTMAN Roman, « Centro Piloto París », *op.cit.*

¹⁸⁴ RUBENSTEIN Jérémy, « 1979 : Papon en Argentine - par Jérémy Rubenstein - "Papon aura été d'une belle constance, platitude exemplaire de l'administration de la terreur." », *lundimatin*, 25 novembre 2019, <https://lundi.am/1979-Papon-en-Argentine>.

¹⁸⁵ FALIGOT Roger, *Paris, nid d'espions : les services de l'ombre dans la Ville Lumière. op.cit.*

¹⁸⁶ ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française. op.cit.* p.374

¹⁸⁷ ROBIN Marie-Monique, *op.cit.* p. 378

« Je l'ai appris après. J'aurais pu être victime de ça. C'est passé pas trop loin de moi. Je n'ai rien fait avec l'Argentine, je ne suis même pas allé à l'ambassade jusqu'à ce que la démocratie revienne. Je suis arrivé en 1980 et j'ai commencé à avoir des relations dans le médical en Argentine quand Alfonsín a été élu, en 1983. Mais avant, là-bas, je n'avais aucun contact. Si j'en avais eu, je serais peut-être mort. Je voyais une ambiance très "flic", très sécuritaire à l'ambassade. On voyait que les gens n'étaient pas de véritables employés, tout le monde te regardait, il y avait une méfiance totale. Donc je me suis dit de ne pas aller à l'ambassade. C'était vraiment aucune activité, quelques amis, toute la journée au bloc opératoire, en réanimation. Je travaillais beaucoup. Avec les années, j'ai commencé à voir un peu plus. A un moment, j'ai reçu un prix de l'Académie des Sciences, l'ambassadeur est venu m'accompagner et à ce moment-là, j'ai connu des gens qui étaient responsables de communication tout ça et qui se sont fait un peu amis avec moi, qui m'ont demandé des conseils médicaux pour leur belle-mère, qui sont venus prendre un café à la maison. On m'a demandé si j'avais eu des problèmes en Argentine. Quelques années plus tard, quelqu'un m'a raconté que ce mec était le représentant de la police secrète ici. Il a essayé avec sa femme et ses enfants de devenir amis de ma famille. Ce n'était pas grand-chose mais je voyais qu'il posait des questions, qu'il était très intéressé »¹⁸⁸.

D'après son témoignage, il semble que la répression de la junte parvienne à s'exporter sur le territoire français de manière assez efficace. Des militaires agissent au sein de l'ambassade à Paris mais également au sein du centre de pilotage. Ils semblent s'infiltrer partout pour organiser la répression de masse, même à l'étranger. La France devient ainsi le terrain des affrontements entre la dictature et les exilés. Par exemple, le 9 avril 1978, les Montoneros et le général Massera se rencontrent dans la capitale française pour négocier une trêve entre le mouvement péroniste et la junte militaire¹⁸⁹ et pour mener l'Argentine à une sorte d'unité nationale à travers le dialogue. Massera souhaite s'affirmer dans la politique argentine et se présente comme une figure d'une hypothétique future démocratie¹⁹⁰. Ainsi, même la transition démocratique argentine se dessine en France.

Par la création de ce centre, l'Etat argentin viole le droit international en outrepassant les privilèges diplomatiques accordés par la Convention de Vienne de 1961 aux ambassades, en utilisant la sienne à Paris comme un poste avancé des services de répression du régime, et opère en toute illégalité sur le sol français. Il peut paraître surprenant que le gouvernement français laisse les militaires agir sur son sol. Son positionnement face à l'action du Centro Piloto reste floue car sans documentation ouverte au public. Toutefois, il semblerait que la DST (Direction de la Surveillance du Territoire) soit au courant des agissements argentins. Dans une note pour le cabinet du ministre sur

¹⁸⁸ Entretien avec M. Chachques le 30 avril 2021

¹⁸⁹ Le Monde, « L'AMIRAL MASSERA RENCONTRE A PARIS DES DIRIGEANTS PÉRONISTES DE GAUCHE », *Le Monde.fr*, 11 avril 1978, https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/04/11/l-amiral-massera-rencontre-a-paris-des-dirigeants-peronistes-de-gauche_2972725_1819218.html.

¹⁹⁰ FELD Claudia, *art.cit.*

une réponse de Videla au président de la République, R. Césaire révèle que : « *des contacts semblent exister entre notre ministère de l'Intérieur et les services spéciaux argentins* »¹⁹¹. Ainsi, cela confirme que les services de renseignement des deux pays communiquent, puisque la DST dépend du ministère de l'Intérieur. De plus, lorsque le capitaine Carlos Corti cherche à se procurer des Exocets pour la guerre des Malouines (cf partie sur le commerce militaire franco-argentin), les services de renseignement français sont tout à fait au courant de ce qu'il fait, ce qui permet à la France d'aider les Britanniques. Ainsi, si la DST est au courant de ce trafic, cela signifie qu'elle est également au courant des actions de ce même capitaine et de ses subordonnés au sein du centre. Un autre exemple est la disparition d'Elena Holmberg, une Argentine travaillant au sein de l'ambassade en tant qu'attachée culturelle. Ayant dénoncé les activités secrètes du centre publiquement, elle est renvoyée en Argentine où elle disparaît le 20 décembre 1978. La DST se renseigne alors sur les causes de sa mort¹⁹². Cela prouve que les services de renseignement français sont au courant des faits mystérieux qui entourent certains Argentins et donc de la présence des services argentins sur le sol français. De plus, certains périodiques français commencent à dénoncer en couverture la présence argentine. C'est notamment le cas du journal *Le Matin* qui déclare en première page que les Argentins ont repéré des militaires infiltrés dans leurs réunions en avril 1978 (voir annexe n°2). Cela signifie que l'ensemble de la société française est alors au courant. Il paraît donc logique que le ministre et le président de la République français soient au courant. Nous pouvons supposer que, même avec ces informations, ils n'agissent pas, souhaitant maintenir un lien cordial et donc ne pas se mêler des affaires internes à l'Argentine, même sur le sol français. Dans les échanges étudiés des archives, l'existence de ce centre de pilotage n'est pas évoquée, révélant que les informations détenues par les services de renseignement sont gardées secrètes, pour éviter d'engendrer un conflit avec Buenos-Aires. Ce non-dit pèse sur la relation entre Paris et Buenos –Aires.

Les exilés argentins sont donc plutôt bien accueillis en France mais leur présence devient un poids pour la diplomatie française. Le fait qu'ils s'organisent autour d'associations pour dénoncer la répression met la France dans une position difficile. Etant une démocratie au sein de laquelle la liberté d'expression est défendue, elle ne peut pas museler les militants argentins. Cela provoque alors la colère de la junte et intensifie les tensions. A cela s'ajoute la présence illégale d'agents militaires dans la capitale française qui complique d'autant plus la situation. La mobilisation de la société civile française pose également des problèmes.

¹⁹¹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/211, note pour le cabinet du ministre du 26 janvier 1978

¹⁹² FALIGOT Roger, *Le double jeu de Paris pendant la guerre des Malouines*. art.cit.

II. Les mobilisations de la société civile française

La société civile peut être définie de plusieurs manières. Selon John Keane, professeur de politique australien, la société civile est « *un ensemble complexe et dynamique d'institutions non-gouvernementales protégées légalement qui tendent à être non-violentes, auto-organisées, auto-contrôlées et en permanente tension les unes avec les autres et avec les institutions gouvernementales qui encadrent, restreignent et rendent capables leurs activités* »¹⁹³. Selon l'ONU, « *la société civile est le "troisième secteur" de la société, aux côtés du gouvernement et du monde des affaires. Elle comprend des organisations de la société civile et les organisations non-gouvernementales* »¹⁹⁴. Il existe de nombreuses définitions de la société civile mais il semble que la plupart inclue les organisations non-gouvernementales et les acteurs qui s'opposent aux entités étatiques. Pour cette raison, j'inclurai dans la notion de société civile les associations et la presse, en tant qu'acteur non-étatique, composé de civils et qui peut s'opposer à l'Etat.

En écoutant les témoignages des Argentins présents en France et voyant le comportement des militaires de la junte, la société civile française commence à se mobiliser contre le régime, aussi bien les associations que la presse. Se met ainsi en place une « campagne anti-argentine ». Cette expression est utilisée par les militaires argentins pour dénoncer cette mobilisation à l'étranger, la présentant comme une attaque systématique envers le pays.

A. Les mobilisations associatives

Les courants de pensées menant aux événements de mai 1968 poussent un certain nombre de personnes vers des combats militants pour la défense des droits de l'Homme et l'aide aux réfugiés. Par conséquent, les nombreux coups d'Etat en Amérique du Sud choquent l'opinion publique française. Le premier choc est le coup d'Etat brésilien en 1964, suivi du coup d'Etat chilien en 1973 et enfin argentin en 1976. Ils provoquent la création d'associations pour apporter un soutien aux réfugiés latino-américains¹⁹⁵. Par exemple, *France terre d'asile* est créée en 1971, *l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture* (ACAT) en 1974, les *Droits socialistes de l'Homme* et le *Groupe accueil et solidarité* en 1977. Cette dernière association est créée directement en réaction à la situation des Argentins. La page d'accueil de l'association raconte : « *Un groupe d'amis rencontre une réfugiée argentine. De cette rencontre naît une fraternité d'entraide dont une des premières actions*

¹⁹³ KEANE John, « Civil Society, Definitions and Approaches », janvier 2009, s. d., 4.

http://www.johnkeane.net/wp-content/uploads/2009/01/jk_civil_society_definitions_encyclopedia.pdf

¹⁹⁴ NATIONS UNIES, « Société civile », *un.org*, 23 octobre 2014, <https://www.un.org/fr/sections/resources-different-audiences/civil-society/index.html>.

¹⁹⁵ AUGÉ Morgane, BARDIN Pierre, BARGUES Emmanuel, BONY Christelle, GRANDADAM Claire, ZYLBERGLAIT Nicolas, « La fragmentation des réseaux de solidarité constitués en France - Irénée », *art.cit.*

est de payer des billets d'avion pour venir en Europe à des personnes en danger de mort dans leur pays, en Amérique du Sud notamment »¹⁹⁶. Ainsi, de nombreuses associations et organisations non-gouvernementales françaises sont créées et s'engagent dans la lutte contre la dictature argentine et pour la défense des droits de l'Homme.

Un exemple probant est l'action de l'association *Droits socialistes de l'Homme* (devenue *Nouveaux Droits de l'Homme* en 1986). Elle est créée en 1977 par Pierre Bercis, cadre EDF engagé pour les droits de l'Homme. Son but est de promouvoir les droits de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* de 1789¹⁹⁷. A partir du 5 octobre 1978, l'ONG organise des manifestations tous les jeudis à midi à Paris dans le quartier de l'ambassade d'Argentine afin de protester contre la dictature et soutenir les familles de disparus. Ces marches sont organisées en l'honneur des Mères de la Place de Mai. Ces dernières sont les mères des « subversifs » qui se réunissent tous les jeudis depuis le 30 avril 1977 pour manifester contre la disparition de leurs enfants et l'enlèvement de leurs petits-enfants. Ainsi, durant 320 semaines, l'association française se réunit chaque jeudi. Des personnalités connues engagées politiquement lui apportent leur soutien comme Michel Foucault, Yves Montand ou Catherine Deneuve. Surtout, François Mitterrand les rejoint un jeudi pour manifester avec eux. La présence de célébrités permet d'apporter une certaine importance à la cause. Ces manifestations illustrent la volonté d'une partie de la société civile d'agir pour dénoncer la dictature. Ce sont surtout des militants de gauche mais pas uniquement. Alors que le gouvernement français semble indolore aux comportements de la junte, certains Français agissent donc directement sur la voie publique. Le 25 mars 1980, les membres de l'association des droits socialistes de l'Homme renomment la station de métro parisienne « Argentine » en « Droits de l'homme » (voir photo ci-dessous).



« Photo du changement de nom de la station “Argentine” », *Droits socialistes de l'Homme*, 25 mars 1980
<https://www.ndh-france.org/l-argentine/>

¹⁹⁶ « Historique du GAS – GAS », consulté le 27 mai 2021, <https://gas.asso.fr/historique-du-gas/>.

¹⁹⁷ « L' Argentine :: Ndh-france », consulté le 16 mars 2021, <https://www.ndh-france.org/nos-actions/>.

Cette opération issue de la société civile provoque alors une protestation officielle du gouvernement argentin auprès du gouvernement français. Le 26 mars 1980, l'ambassadeur argentin envoie : « *Le Gouvernement argentin accepte toutes les critiques formulées à son égard, estimant qu'elles découlent directement de la liberté d'expression. [...] Or, ce n'est plus le Gouvernement qui est aujourd'hui affecté et offensé par la manifestation dont il s'agit, mais la Nation argentine dans son ensemble* »¹⁹⁸. Le gouvernement argentin se défend ici de valoriser la liberté d'expression alors qu'il a demandé à maintes reprises au gouvernement français de faire taire les opposants argentins présents sur le sol français. Parler de la nation argentine lui permet de se doter d'une certaine légitimité et de faire passer les critiques à son égard pour du racisme envers tout un peuple. Cela montre également que les actions des associations françaises ont de véritables conséquences sur les relations interétatiques. Le gouvernement français prend la décision de ne pas réagir, comme l'illustre l'extrait suivant, tiré d'une lettre interne au cabinet du ministre sur la réaction de l'ambassade argentine :

« *Le Directeur adjoint d'Amérique a remarqué qu'elle allait sans doute un peu loin en qualifiant cette manifestation d'"offense à la Nation argentine dans son ensemble". [...] La Direction d'Amérique s'interroge sur la nécessité de répondre à la note verbale de l'Ambassade d'Argentine. Si tel devait cependant être le cas, elle suggère de transmettre à cette Ambassade les indications suivantes : la station a été immédiatement remise en état après la manifestation, il ne saurait être question de la rebaptiser. Il pourrait par ailleurs être souligné que la manifestation qui n'avait certainement pas pour but d'offenser la Nation Argentine n'a rassemblé qu'un petit nombre de participants* »¹⁹⁹.

Il n'est pas dit ensuite si une réponse a été donnée à l'ambassadeur argentin. Cette réflexion interne au gouvernement français permet toutefois de montrer que, d'une part, le gouvernement français ne comprend pas toujours les réactions argentine et peut les trouver excessives. D'autre part, il tente tout de même de satisfaire les militaires et d'aller dans leur sens, toujours pour éviter que ce type d'événement n'entrave la relation diplomatique. Enfin, il minimise l'action et le nombre de manifestants mais ne les condamne pas. En mai 1980, l'association organise aussi une manifestation à la sortie d'une réunion entre José Martinez de Hoz, le ministre de l'Economie argentin, en visite à Paris, et le Conseil national du patronat français. Les manifestants lui lancent des pièces²⁰⁰. Cela leur permet de dénoncer l'importance donnée aux accords et échanges économiques alors que les droits de l'Homme sont bafoués en Argentine.

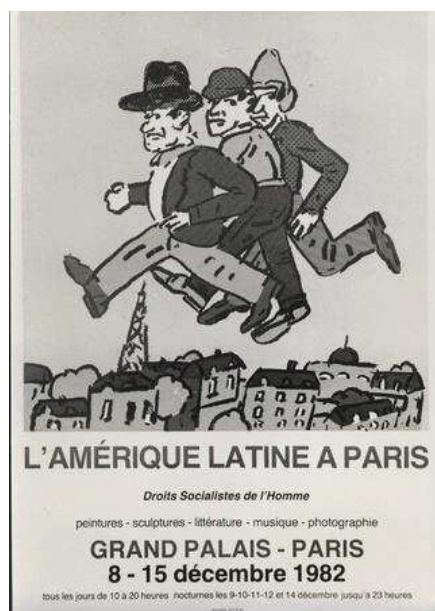
¹⁹⁸ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, lettre de l'ambassade argentine à Paris adressée au ministère le 26 mars 1980.

¹⁹⁹ AMEAE - La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, note pour le service du protocole, cabinet du ministre, le 31 mars 1980.

²⁰⁰ MOIRA Cristiá, « El drama argentino en una capital de los derechos humanos. Articulaciones de asociaciones, repudio y acciones de denuncia en escenarios parisinos (1977-1983) ». *art.cit.*

En plus de ces manifestations sont organisés plusieurs événements, comme un concert au Palais des Congrès le 10 octobre 1980. Une exposition intitulée « *L'Amérique latine à Paris. Les fruits de l'exil* » est également mise en place du 8 au 15 décembre 1982 au Grand Palais. Les dates de cet événement illustrent le fait que la dénonciation devient légitime au fur et à mesure des années, en particulier lorsque Mitterrand est élu. L'association peut utiliser des infrastructures publiques et ses événements ont une couverture médiatique plus importante. L'exposition réunit les œuvres d'environ 150 artistes d'Amérique du Sud. Des personnalités politiques s'y rendent : Jack Lang, ministre de la Culture, Claude Cheysson, ministre des Affaires étrangères ou encore Lionel Jospin, alors Premier secrétaire du Parti socialiste. François Mitterrand, devenu président de la République, s'y rend également. Cela illustre le lien étroit qu'entretient l'association avec le Parti socialiste. Le fait que l'exposition soit organisée dans un organisme public comme le Grand Palais et la présence de ces hommes politiques révèlent que cette exposition est un acte politique voulu par le pouvoir socialiste.

Ces exemples d'action sur la scène publique française montrent l'engagement français dans la lutte contre la dictature argentine. Mettant d'abord en difficulté le gouvernement durant la période giscardienne, il semble que ces événements soient ensuite soutenus par le gouvernement lorsque Mitterrand arrive au pouvoir. Cela est dû au fait que l'association soit socialiste et donc directement rattachée au parti du président.



SEGUI Antonio, Affiche de l'exposition « *L'Amérique latine à Paris* », *Droits socialistes de l'Homme*, du 8 au 15 décembre 1982

<https://www.ndh-france.org/nos-actions/>

Les associations pour les réfugiés sont également très engagées. *France terre d'Asile* se mobilise suite au coup d'Etat chilien de 1973 et organise le regroupement d'un certain nombre d'associations françaises pour accueillir les réfugiés²⁰¹, ce qui bénéficie ensuite aux réfugiés argentins. La CIMADE devient un des interlocuteurs des comités d'exilés argentins et donc le porte-parole de la dénonciation argentine²⁰². Elle produit également un certain nombre de documents, de tracts pour dénoncer la situation des Latino-Américains. La CIMADE n'est pas la seule association chrétienne (elle est d'origine protestante), d'autres se joignent à la cause comme *l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)*. Cette ONG créée par deux femmes protestantes en 1974²⁰³, dénonce la torture à travers le monde y compris en Argentine au moment de la dictature. Son action se caractérise notamment par des manifestations devant l'ambassade argentine les jeudis, la mise en place d'aides économiques pour les proches des disparus et la mobilisation pour soutenir les Grands-Mères de la Place de Mai. La plupart des Argentins sont donc vus comme des réfugiés politiques victimes d'une sévère répression chez eux et qu'il faut soutenir.

Enfin, il existe également des associations plutôt artistiques comme *L'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA)*. Elle rassemble un certain nombre d'artistes à la fois argentins et français, des peintres, des photographes, des cinéastes ou des directeurs de théâtre. Elle est fondée par Ariane Mnouchkine (metteuse en scène, réalisatrice et scénariste française) et Claude Lelouch (réalisateur français) en 1979. Des artistes argentins rejoignent l'association à Paris comme Envar El Kadri (avocat argentin fondateur des Forces Armées Péronistes), Liliana Andreone (avocate argentine), Fernando Solanas (cinéaste et homme politique argentin). Cette association communique beaucoup avec l'APDH (Assemblée permanente pour les droits de l'homme, une organisation non gouvernementale argentine) et *l'Association des parents de disparus et détenus pour des raisons politiques* pour obtenir des listes de disparus. Elle fait appel au CAIS qui établit un lien avec les exilés argentins. Elle écrit des publications, organise des événements et devient un relai de certaines organisations argentines sur la scène européenne. Le milieu artistique français s'engage donc également pour la cause argentine. Le 5 juillet 1980, un de ses communiqués est publié dans *Le Monde* et critique la tournée de l'Orchestre de Paris en Argentine :

²⁰¹ France terre d'asile, « 1971-1980 : La mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil », France terre d'asile, consulté le 26 mai 2021, <https://www.france-terre-asile.org/1971-1980/france-terre-d-asile/histoire/1971-1980>.

²⁰² FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias ». *op.cit.*

²⁰³ « Histoire | ACAT France », consulté le 2 mai 2021, <https://www.acatfrance.fr/histoire>.

« Nous apprenons que l'Orchestre de Paris va se rendre à Buenos-Aires pour y donner une série de concerts. Ce voyage est une initiative du ministère des Affaires culturelles et du ministère des Affaires étrangères. Que le gouvernement actuel, non content de faire de la France la grande pourvoyeuse d'armes de ce régime d'assassins, veuille lui offrir les plus grands artistes français ne nous surprend pas : mais que lesdits artistes, bien sagement, continuent de partir pour redorer l'image quelque peu ternie de la dictature argentine nous étonnera toujours.

S'ils croient pouvoir, une fois de plus, séparer art et politique, ils se trompent. Que cela leur plaise ou non, ils partent faire de la politique, une politique, une seule, celle du pouvoir qui les reçoit, qui les expose, qui les affiche.

C'est pourquoi nous les exhortons à ne pas partir dans ces conditions. Un orchestre capable d'une grande pugnacité dans la défense de ses intérêts professionnels doit pouvoir montrer cette même force dans la défense des droits humains, même s'il n'est pas encore directement concerné.

C'est devant le peuple argentin et avec ses musiciens qu'il faut jouer, pas au théâtre Colon, sous tutelle militaire, avec, au premier rang, le général Videla et sa clique. Les musiciens de l'Orchestre de Paris ne peuvent pas ignorer qu'ils vont là-bas s'asseoir sur les chaises vides des musiciens argentins disparus et qu'on va leur faire jouer de la musique pour couvrir le silence de la mort. »²⁰⁴

A cette date, la mobilisation de la société civile est nettement anti-gouvernementale et dénonce la posture du pouvoir français sous Giscard d'Estaing : le fait de maintenir le commerce avec l'Argentine et les ventes de matériel militaire. L'association déclare que les domaines politique et artistique sont complètement liés et qu'il faut ainsi agir en fonction. Le choix d'aller en Argentine est interprété comme un choix politique. Pour les représentants de l'Etat et pour certains civils, il faut garder une position neutre. Pour d'autres, il faut lutter et fusionner les différents domaines pour défendre une cause. Ce débat se retrouve donc, non seulement au sein de l'Etat, mais également dans d'autres milieux. Il est donc très difficile de choisir une ligne de conduite stricte.

Enfin, une centaine d'artistes réalisent des peintures-bannières en l'honneur des cent artistes argentins disparus lors d'une manifestation le 14 novembre 1981²⁰⁵.



LABOUVERIE Jean-François, « Exemple de peinture de bannière réalisée pour la marche de l'AIDA », *Archives personnelles*, 14 novembre 1981

²⁰⁴ Le Monde, « UN APPEL DES ARTISTES VICTIMES DE LA RÉPRESSION », *Le Monde.fr*, 5 juillet 1980, https://www.lemonde.fr/archives/article/1980/07/05/un-appel-des-artistes-victimes-de-la-repression_2794710_1819218.html.

²⁰⁵ MOIRA Cristiá, « El drama argentino en una capital de los derechos humanos. Articulaciones de asociaciones, repudio y acciones de denuncia en escenarios parisinos (1977-1983) ». *art.cit.*

La cause argentine et plus largement latino-américaine est donc défendue par de nombreuses associations. Cela s'explique par un contexte socio-politique français qui développe une pensée engagée en faveur des droits de l'Homme et par un choc de l'opinion publique à la vue de l'émergence de dictatures en Amérique du Sud. Ces différentes associations sont aussi bien apolitiques (*France terre d'asile*), qu'engagées auprès de la gauche (*Droits socialistes de l'Homme*), religieuses (CIMADE ou ACAT) ou artistiques (AIDA). Cela illustre que la majorité des organisations non-gouvernementales sont sensibles à la cause argentine et souhaitent agir. Malgré le fait que la relation franco-argentine ne soit pas la plus importante pour le gouvernement, la situation du pays semble toucher la société française. Cette mobilisation semble également différente selon les mandats présidentiels. Sous Giscard d'Estaing, les manifestations et autres événements servent à critiquer le pouvoir en place et dénoncent le manque de réactivité de l'Etat. Lorsque Mitterrand arrive au pouvoir, cette mobilisation semble plus accompagnée, moins confrontationnelle. Cela est dû au fait que Mitterrand était déjà engagé pour la cause avant d'être élu et tente de maintenir cet engagement en se rendant à certaines manifestations ou événements. De nombreux événements sont aussi organisés par des associations proches du Parti socialiste, qui devient le parti présidentiel. Au-delà de provoquer la mobilisation de nombreuses associations, la répression argentine provoque aussi une réaction publique importante lors de la Coupe du monde de football en 1978.

B. Le boycott de la Coupe du Monde de Football de 1978

L'Argentine est désignée pour organiser la Coupe du Monde de Football en 1978. Videla veut utiliser cet événement sportif international pour redorer l'image du pays sur la scène mondiale. Cependant, en France, en raison des mobilisations de nombreuses associations et de la dénonciation de la presse (que nous verrons ensuite), la tâche s'avère plus difficile que prévue. Le 17 décembre 1977 est créé le *Collectif pour le boycott de l'organisation par l'Argentine de la coupe du monde de football (COBA)*. Ce mouvement est fondé par François Geze, éditeur français ayant écrit des ouvrages sur les relations internationales, et par certains membres du *Comité de Soutien aux Luttés du Peuple Argentin (CSLPA)*. Ces derniers parlent de boycott avant même que l'équipe de France ne soit qualifiée pour la compétition²⁰⁶. Le but de cet organisme est d'empêcher l'équipe de France de se rendre en Argentine pour manifester l'opposition française à la junte militaire. Le COBA est non seulement présent à Paris mais aussi sur tout le territoire français. Son action se caractérise par des tracts distribués dans la rue et sur les terrains de foot, des pétitions, des affiches (voir annexe n°4) et

²⁰⁶ CONTAMIN Jean-Gabriel et LE NOE Olivier, « La coupe est pleine Videla ! Le Mondial 1978 entre politisation et dépolitisation », *Le Mouvement Social* n° 230, n° 1 (23 avril 2010). p. 27-46.

des manifestations. La pétition la plus importante recueille plus de 150 000 signatures²⁰⁷. Des personnes célèbres comme Yves Montand, Marguerite Duras ou encore Louis Aragon y inscrivent leur nom. Leur implication n'est pas étonnante puisqu'ils sont proches du Parti communiste français et ont souvent affirmé leur engagement à gauche. Leurs noms illustrent l'importance qu'acquiert ce collectif. Les manifestations ont lieu dans de grandes villes françaises et à Paris où elle réunit 8000 personnes le 31 mai 1978²⁰⁸. Ce boycott prend donc une certaine ampleur mais n'est toutefois pas soutenu par les grands partis politiques, même ceux de gauche (comme les partis communiste et socialiste) qui ne considèrent pas le boycott comme la meilleure solution pour lutter contre le régime argentin et ne veulent pas non plus empêcher l'Equipe de France de jouer. Ils considèrent qu'aller en Argentine peut être une manière d'apporter un certain soutien à la population. Le 17 février 1978, François Mitterrand déclare que : « *Les dés sont jetés. Maintenant il faut y aller. Il n'est pas question de priver l'équipe de France de sa qualification* »²⁰⁹. Alors qu'il n'hésite pas à s'engager contre la dictature, Mitterrand n'est pourtant pas en faveur du boycott. Cette situation est donc plus controversée que les autres. Le football étant un sport fédérateur en France, empêcher l'équipe de France d'aller à la coupe du monde provoquerait l'indignation de l'opinion publique française. Des petits partis comme la Ligue communiste révolutionnaire, mais aussi le Parti socialiste unifié, apportent leur soutien²¹⁰. Certains considèrent qu'en y allant ils pourraient montrer leur soutien à la population argentine, utiliser la médiatisation de l'événement pour dénoncer la situation. D'autres utilisent l'argument selon lequel il ne faut pas mélanger sport et politique, notamment les partis de droite.

Les footballeurs français utilisent aussi cet argument : n'étant pas des acteurs politiques ou politisés, ils n'ont pas à prendre parti. L'Equipe de France s'est préparée durant plusieurs années et veut profiter du fait qu'elle ait été qualifiée pour la première fois depuis 1966. Finalement, lorsqu'un journaliste du *Monde* demande à Michel Hidalgo, alors sélectionneur de l'équipe de France :

« *L'association des parents et amis des Français disparus ou détenus en Argentine et en Uruguay demande à chaque membre de l'équipe de France de tenter d'obtenir des nouvelles d'un des vingt-deux Français dont on est sans nouvelles. Pensez-vous donner une suite à cette demande ?* », ce dernier répond : « *Oui. Il nous reste à déterminer un moyen d'action. Doit-on présenter la liste à un responsable politique argentin ? Ce serait plutôt le rôle de la diplomatie française. Si le gouvernement n'a pas pu obtenir de réponse, que pouvons-nous espérer ?* »²¹¹.

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ BATARDY Christophe, « La coupe du Monde 1978 en Argentine et la gauche française : la question du boycott. », *Cahier d'Histoire Immédiate*, 2008, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02867455>.

²¹¹ ALBOUY Gérard, « L'équipe de France s'efforcera d'obtenir des nouvelles des 22 Français détenus ou disparus en Argentine nous déclare M. Michel Hidalgo », *Le Monde.fr*, 24 mai 1978,

Ainsi, cela illustre que les joueurs ne restent pas indifférents à la demande de certaines associations et du COBA de faire quelque chose. L'aspect politique de la Coupe du Monde n'est donc pas ignoré par les joueurs et le monde du Football. Cependant, ils considèrent qu'il leur est difficile d'agir. L'Etat français a plus de pouvoirs que les civils ou ici les sportifs mais s'il ne peut pas obtenir de solutions, les autres acteurs ont-ils les moyens d'obtenir des réponses ? En l'occurrence il semble que non. Le choix de Michel Hidalgo n'est toutefois pas suivi par tous les joueurs. Dominique Rocheteau souhaite porter un brassard noir pour dénoncer les actes de terreur exercés par la junte. Il ne trouve cependant pas beaucoup d'écho à son idée²¹².

Le fait que la Coupe du Monde de football provoque de nombreux débats et réactions en France est largement critiqué par les médias argentins. Les dénonciations sont pointées du doigt comme une « campagne anti-argentine » contre le pays entier. La société argentine considère ainsi que cette mobilisation est non seulement adressée à la junte mais aussi aux civils. Ils voient cela comme une campagne raciste²¹³. De nombreux journaux argentins accusent la France de ce comportement. Le journal *La Nación* cité par Marina Franco déclare que Paris « *est le principal centre de terreur en Europe* »²¹⁴. Les militants français souhaitant le boycott sont considérés anti-Argentine car leur choix ne pénalise pas seulement les militaires mais aussi la société civile argentine, concernée également par la coupe du monde. De plus, les Argentins présents en France ne participent que très peu à ce boycott. Cet événement met de nouveau en avant un obstacle à la ligne diplomatique française. Cette fois-ci, ce n'est pas uniquement les militaires qui sont touchés par la mobilisation mais la population civile. Cela refroidit d'autant plus les relations. Finalement, l'Equipe de France n'entreprend pas grand-chose sur le plan politique lors de son arrivée en Argentine. D'autres équipes semblent plus actives comme l'équipe suédoise qui décide de rencontrer les Grands-Mères de la Place de Mai²¹⁵.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/24/l-equipe-de-france-s-efforcera-d-obtenir-des-nouvelles-des-22-francais-detenus-ou-disparus-en-argentine-nous-declare-m-michel-hidalgo_2979442_1819218.html.

²¹² LABRUNIE Etienne, « France-Argentine 1978 : face à Videla, les Bleus font profil bas », *Le Monde.fr*, 15 juin 2018, https://www.lemonde.fr/mondial-2018/article/2018/06/15/france-argentine-1978-face-a-videla-les-bleus-font-profil-bas_5315649_5193650.html.

²¹³ FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias ». *op.cit.*

²¹⁴ *Ibid.* – traduction personnelle

²¹⁵ LABRUNIE Etienne, « France-Argentine 1978 : face à Videla, les Bleus font profil bas », *art.cit.*

C. Les mobilisations d'autres acteurs civils

1. Le Contre-Congrès mondial sur le Cancer

L'Argentine est censée organiser le onzième congrès mondial de cancérologie à Buenos Aires en octobre 1978. Pour montrer leur désaccord avec la répression menée par le régime dictatorial argentin, plusieurs médecins américains et européens (en particulier français) incitent à boycotter l'événement. Le professeur Léon Schwartzberg, proche du Parti socialiste (il devient député européen socialiste en 1989 et ministre délégué à la Santé en 1988), publie une lettre adressée aux médecins dans laquelle il écrit « *Les prisons et les camps de concentration argentins sont devenus la réincarnation de Nuit et Brouillard* »²¹⁶. Les médecins Louise Harel et Jean-Claude Salomon décident alors d'organiser un contre-Congrès à Paris. Le but est de pouvoir échanger sur la recherche en cancérologie sans pour autant se rendre dans un pays en contradiction avec leurs valeurs. C'est notamment ce que dénonce André Lwoff, Prix Nobel de médecine en 1965 qui déclare : « *difficile à comprendre et à admettre que des médecins et des chercheurs apportent par leur présence une caution morale à un pays où règne l'assassinat et la torture* »²¹⁷ (cité par *Le Monde*). Cependant, cette décision d'organiser un contre-congrès n'est pas reçue de la même manière par tous les cancérologues de France. Certains font le choix de se rendre en Argentine mais refusent d'assister à des événements non-scientifiques au sein desquels pourraient être présents des militaires argentins. Cet événement pose la question du lien à faire entre le domaine scientifique et politique, à l'image du dilemme qu'ont rencontré les footballeurs durant la Coupe du Monde. Il semble que la société civile française de l'époque soit divisée à ce sujet. La mobilisation de la société française est donc importante dans de nombreux domaines, y compris les domaines sportif et scientifique. A cela s'ajoute l'organisation d'un colloque de juristes à Paris pour discuter sur le concept de disparition.

2. Le Colloque International : La politique des disparitions forcées de personnes

Les 31 janvier et 1^{er} février 1981, l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris organise un Colloque International à l'Assemblée Nationale française²¹⁸. Six associations internationales de juristes réunissant cinq cent juristes de nationalités différentes y sont présentes. Leur but est d'échanger leurs informations et leurs points de vue sur la situation des disparitions dans le monde,

²¹⁶ BRISET Claire, « De nombreux cancérologues refusent de se rendre en Argentine », *Le Monde.fr*, 3 mai 1978, https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/03/de-nombreux-cancerologues-refusent-de-se-rendre-en-argentine_2980896_1819218.html.

²¹⁷ Le Monde, « UN CONTRE-CONGRÈS DE CANCÉROLOGIE AURA LIEU À PARIS EN OCTOBRE », *Le Monde.fr*, 5 mai 1978, https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/05/un-contre-congres-de-cancerologie-aura-lieu-a-paris-en-octobre_2979157_1819218.html.

²¹⁸ FEMED, « La Coalition internationale contre les disparitions forcées : ICAED | La Femed - Fédération Euro-Méditerranéenne contre les disparitions forcées », consulté le 26 mai 2021, <https://www.disparitions-euromed.org/fr/content/la-coalition-internationale-contre-les-disparitions-forc%C3%A9es-icaed>.

en particulier en Amérique du Sud. Le cas de l'Argentine semble d'autant plus ressortir lors de ces échanges pour plusieurs raisons. Les cas de disparitions en Argentine sont plutôt médiatisés en Europe et en particulier en France, notamment parce que certains citoyens français en ont fait les frais. Par ailleurs, les manifestations des Mères et Grands-Mères de la Place de Mai ont pris de l'ampleur sur la scène internationale et trouvent un écho dans certaines manifestations françaises (manifestations des *Droits socialistes de l'Homme*). Enfin, des personnalités argentines sont présentes à ce colloque, comme Adolfo Perez Esquivel, artiste peintre ayant reçu le prix Nobel de la paix en 1980 suite à son engagement pour la défense des droits de l'Homme. Le but de ce colloque est de « *présenter un projet de convention internationale* » à la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies²¹⁹. Il s'agit de donner un cadre juridique au cas de disparitions, d'être capable d'agir vite dès lors que les autorités d'un pays font disparaître leurs citoyens et taisent toute tentative de dénonciation. Certains des juristes présents militent pour que ces disparitions soient considérées comme un « *crime contre l'humanité* »²²⁰. Cette réunion permet donc d'écrire une résolution présentée à la commission des droits de l'Homme de l'ONU le 2 février 1981, en collaboration avec un groupe de travail onusien désigné par les pays européens pour étudier le cas des disparus. Le fait que la France soit à l'initiative de ce colloque est un symbole assez fort. Le pays récupère ainsi son image de défenseur des droits de l'Homme sur la scène internationale, en particulier auprès des Nations Unies. Les archives que j'ai consultées ne montrent pas d'informations entre décembre 1980 et avril 1981. Il est donc difficile de connaître la réaction des militaires argentins quant au comportement français lors de ce colloque. Toutefois, les relations se dégradant à cette période (comme montré dans le chapitre I), cet événement n'améliore pas la qualité de la relation entre les deux pays. Le 22 août 1980, Destremau confirme cela en révélant : « *Le moindre événement où les Français sont impliqués est monté en épingle et suscite le rappel de tous les griefs passés. On évoque la messe refusée par Mgr Marty, l'affaire Le Guen ("mis à la retraite d'office"), les déclarations des députés et des sénateurs français, celles attribuées à des artistes* »²²¹. Les premiers événements qu'il mentionne sont déjà étudiés en première partie. La relation franco-argentine se dégrade donc drastiquement au fur et à mesure des années, et n'est pas améliorée par l'arrivée de Mitterrand, puisque ce dernier s'était engagé contre le régime en tant que Premier secrétaire du Parti socialiste.

²¹⁹ CLERC Jean-Pierre, « LES CONCLUSIONS D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL À PARIS " La politique de disparition forcée de personnes est un crime contre l'humanité " », *Le Monde.fr*, 3 février 1981, https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/02/03/les-conclusions-d-un-colloque-international-a-paris-la-politique-de-disparition-forcee-de-personnes-est-un-crime-contre-l-humanite_3039332_1819218.html.

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme de Destremau pour le ministre des Affaires étrangères le 22 août 1980.

Ces nombreuses mobilisations de milieux différents - artistiques, scientifiques, associatifs, sportifs - montrent que la cause argentine touche tous les milieux. Un grand nombre de personnes se mobilisent pour contester la répression des militaires. Ces comportements semblent entrer en contradiction avec les réactions plutôt neutres du gouvernement français. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils n'ont pas les mêmes objectifs. Maintenir un lien diplomatique ou économique importe peu pour ces organismes alors que c'est essentiel pour l'Etat français. Dans une note confidentielle adressée au directeur d'Amérique, le ministre des Affaires étrangères Claude Cheysson confie : « *La plus grande discrétion s'impose. Les Argentins y attacheront un prix. Mais c'est surtout indispensable de notre côté, sous peine de voir l'opinion réagir et nous contraindre à un nouveau durcissement* »²²². Il fait référence au fait d'encourager les objectifs de démocratisation de l'Argentine mais aussi de maintenir les « *contrats conclus auparavant* ». Cela confirme la position d'équilibriste qu'arbore l'Etat français, y compris sous Mitterrand. Il s'agit de chercher en permanence un équilibre entre protéger les intérêts politiques et économiques de la France et satisfaire l'opinion publique française, sensible aux droits de l'Homme. De plus, l'engagement de certains acteurs de la société civile met en difficulté l'Etat français en demandant des mesures plus strictes. Enfin, la presse joue également un rôle de premier plan dans la dénonciation.

D. Les dénonciations de la presse française de gauche

Dès le début de l'instauration du régime militaire, certains périodiques français commencent à publier régulièrement des articles critiquant le régime argentin et dénonçant ses actions. Ce sont surtout des périodiques engagés à gauche comme *Libération* ou *Le Matin*. *Le Monde* en particulier publie des articles sur l'exercice de la répression à partir de mars 1976. Par exemple, le 6 avril 1976, il publie un article intitulé « *La violence politique se déchaîne* » pour présenter la situation en Argentine²²³. Selon Marina Franco, la fréquence des publications du journal passe de trois ou quatre articles par mois en 1976 à une dizaine par mois en 1977²²⁴. Des titres dénonçant la dictature sont régulièrement publiés comme « *La répression touche tous les milieux sociaux et professionnels* »²²⁵, « *Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés dénonce l'escalade de la violence en*

²²² AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/210, « note confidentielle pour le directeur d'Amérique » signée par Claude Cheysson le 18 août 1981.

²²³ *Le Monde*, « LA VIOLENCE POLITIQUE SE DÉCHAÎNE », *Le Monde.fr*, 6 avril 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/04/06/la-violence-politique-se-dechaîne_2969662_1819218.html.

²²⁴ FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias ». *op.cit.*

²²⁵ *Le Monde*, « La répression touche tous les milieux sociaux et professionnels », *Le Monde.fr*, 15 mai 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/05/15/la-repression-touche-tous-les-milieux-sociaux-et-professionnels_2942913_1819218.html.

Argentine »²²⁶, « Le nouveau régime militaire a mis au pas la quasi-totalité de la presse »²²⁷. La presse de droite semble moins engagée dans la dénonciation de la répression argentine. Par exemple, en cherchant dans les articles archivés du Figaro, je n'ai pas trouvé d'articles sur ce sujet. Cela montre, qu'à l'image des associations françaises, l'engagement contre cette dictature est plutôt politisé à gauche.

Un tournant de l'engagement de cette partie de la presse française est le jour de la disparition des deux religieuses. Lorsqu'elles sont enlevées à la fin de l'année 1977, les journaux se mobilisent d'autant plus. Les publications deviennent également très fréquentes au moment de l'approche de la Coupe du Monde de Football en 1978. La société française n'est alors pas d'accord sur le caractère politique ou non de cette compétition sportive et de nombreux débats apparaissent dans les médias. La photo ci-dessous, extraite des archives du ministère des Affaires étrangères, est un extrait d'un périodique argentin intitulé SOMOS sur l'hostilité que montre la France envers l'organisation de la coupe du monde en Argentine. Il est intéressant de s'attarder sur les illustrations qui montrent l'engagement de la presse française avec des titres comme « *Ce qui attend les Français en Argentine* », « *Pourquoi l'Argentine* », « *Boycotter le "mundial 78"* ». Cela montre que la dictature argentine devient le centre des débats de la sphère médiatique pendant un certain temps et que ces débats sont connus et repris en Argentine, augmentant l'hostilité entre les deux pays. De nouveau, nous pouvons voir l'importance qu'accordent certains Français au fait de défendre les droits de l'Homme dans ce pays d'Amérique du Sud. Plusieurs journaux argentins voient ce boycott comme une mobilisation raciste et participent au développement de l'expression « *campagne anti-argentine* ». Ce même journal parle également de « *complot contre l'Argentine* ». La presse est donc hostile au sein des deux pays, ce qui témoigne d'une nouvelle forme de relation. Alors que les gouvernements sont cordiaux, la presse apporte un regard critique des deux côtés (que ce soit la presse française libre ou la presse argentine sous étroit contrôle du pouvoir). Ce contrôle de la junte sur la presse argentine peut également expliquer pourquoi certains périodiques critiquent autant la presse française.

²²⁶ I. V, « LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DÉNONCE L'ESCALADE DE LA VIOLENCE EN ARGENTINE. », *Le Monde.fr*, 12 juin 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/06/12/le-haut-commissariat-des-nations-unies-pour-les-refugies-denonce-l-escalade-de-la-violence-en-argentine_2939716_1819218.html.

²²⁷ LABREVEUX Philippe, « Le nouveau régime militaire a mis au pas la quasi-totalité de la presse », *Le Monde.fr*, 3 août 1976, https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/08/03/le-nouveau-regime-militaire-a-mis-au-pas-la-quasi-totalite-de-la-presse_2965112_1819218.html.



Extrait du périodique argentin SOMOS publié le 14 avril 1978

AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, télégramme de M. de la Gorce au ministre des Affaires étrangères Louis de Guiringaud

Les nombreuses dénonciations de la presse française dès 1976 mettent la diplomatie française en difficulté. Le gouvernement argentin assimile les déclarations de la presse aux volontés étatiques. Dans un communiqué signé le 23 juin 1976 par Michel Perrin, diplomate à l'ambassade de Buenos Aires, il est rapporté que le Directeur général des affaires politiques argentin « *a le sentiment que l'information des Français sur la réalité argentine est partielle donc partielle et qu'on juge de manière erronée dans notre pays les efforts de l'actuel gouvernement argentin. Le Monde participe activement à ce qu'il faut bien appeler une campagne de dénigrement qui échauffe les ardeurs de jeunes gauchistes contre la représentation argentine à Paris* ». Cet échange sonne comme un reproche de la junte vers le gouvernement français qui n'agit pas pour faire taire les périodiques alors qu'ils influenceraient grandement les militants. Cela mettrait en danger l'ambassade argentine en France (notamment avec les nombreuses manifestations qui ont lieu devant cet établissement). M.Perrin lui répond alors que « *ce journal n'est nullement le porte parole d'une position*

française »²²⁸. Cet échange montre dans quelle mesure la dénonciation de la presse française devient un poids pour la diplomatie. Les représentants de l'Etat français cherchent à se distinguer des convictions de la presse. De nouveau, quelques mois plus tard, le gouvernement argentin « *accuse une partie de notre presse d'hostilité systématique* »²²⁹. Plusieurs exemples montrent ainsi la déception et parfois l'énervement des militaires argentins en voyant les publications dans la presse française. Ils en parlent alors aux diplomates français, espérant qu'ils agissent. Une lettre de l'ambassadeur adressée au ministre des Affaires étrangères le 19 octobre 1979 déclare à propos de l'ambassadeur argentin à Paris Tomas de Anchorena : « *Le diplomate signale qu'il a lu cet article "avec surprise et une grande stupeur"* »²³⁰. Il parle ici d'un article publié dans *Le Monde* le 4 septembre 1979 et signé par l'Evêque auxiliaire de Paris qui dénonce les disparitions et les projets de loi argentins légalisant ces disparitions en Argentine²³¹.

Après plusieurs échanges durant lesquels les diplomates français déclarent que leur vision n'est pas forcément la même que celle de la presse française, il semble que les Argentins acceptent cet argument : « *En ce qui concerne l'attitude de certains de nos journaux on comprend mieux au niveau gouvernemental – c'est-à-dire celui des chefs militaires- ce que signifie en France la liberté de la presse, et on cède moins à la tentation de tirer de ce qu'impriment les journaux, surtout de l'opposition, des conclusions qui pourraient affecter les relations entre gouvernements* ». Ainsi, le problème de la presse semble être réglé. Cependant, cette illusion est mise à mal par les déclarations de certains représentants officiels qui viennent perturber cette scission presse-politique. Le 1^{er} novembre 1979, l'ambassadeur Destremau déclare dans un télégramme :

« *Depuis des mois, nous signalons que les points de vue du gouvernement et de l'opinion [publique] pouvaient être différents de ceux des journaux "Le Monde", "Le Matin" ou "Libération". Cet argument a perdu de sa portée depuis les prises de position des milieux officiels. Quant aux interventions des sénateurs qui ont irrité particulièrement le ministre de l'Interieur, elles sont retenues comme émanant de représentants de la majorité. Là encore les différenciations et les nuances dont nous pouvions faire état ont perdu de leur vraisemblance par suite des déclarations des uns et des autres* »²³².

²²⁸ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme de l'Ambassade de France du 23 Juin 1976

²²⁹ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/209, télégramme sur les relations franco-argentines du 30 septembre 1976, signé par de La Gorce

²³⁰ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/211, lettre de Destremau au MEAE le 19 octobre 1979

²³¹ PEZERIL Daniel, « L'échéance pour les "disparus" d'Argentine », *Le Monde.fr*, 4 septembre 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/04/l-echeance-pour-les-disparus-d-argentine_2784178_1819218.html.

²³² AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine*, 1976-1981, 80QO/210, télégramme sur les relations franco-argentines de Destremau au ministère des Affaires étrangères du 1^{er} novembre 1979

Ici, il fait référence au fait que Bernard Stasi, président du groupe interparlementaire sur les droits de l'Homme, vice-président de l'Assemblée nationale et membre de l'UDF (le parti présidentiel), ait signé un article publié dans *Le Monde* dans lequel il dénonce les disparitions en Argentine et appelle à agir²³³. La position « neutre » adoptée par la France est alors mise à rude épreuve. L'argument selon lequel les opinions des journaux français diffèrent de l'opinion officielle de l'Etat ne peut plus fonctionner ce qui met à mal les relations diplomatiques. Cet exemple montre qu'il peut exister un lien fort entre la presse et les représentants étatiques. Leur collaboration permet ainsi de dénoncer d'une manière d'autant plus importante la répression argentine. A cela s'ajoute le fait que plusieurs sénateurs français aient déclaré vouloir que « *l'Argentine retourne à une démocratie authentique et à un état de droit* » et que « *l'on mette fin à l'angoisse des familles de disparus* »²³⁴. Ces déclarations relayées par *Le Monde* sont un nouvel exemple de la dénonciation commune entre la presse et certains acteurs politiques.

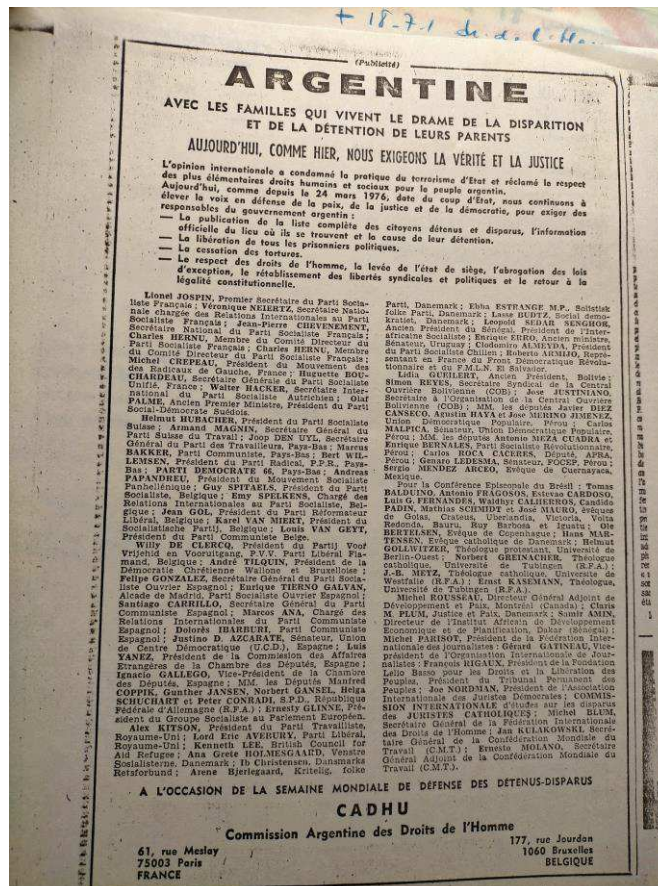
Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République à 51,76% des voix. Il désigne alors Pierre Mauroy comme Premier ministre par un décret du 21 mai 1981 et les ministres le 22 mai 1981. Or, neuf jours plus tard, un document publié dans *Le Monde* du 31 mai et du 1^{er} juin 1981 de la *Commission Argentine des droits de l'Homme* intitulé « *Argentine, avec les familles qui vivent le drame de la disparition et de la détention de leurs parents, aujourd'hui comme hier nous exigeons la vérité et la justice* » est signé par un certain nombre de personnes, dont des ministres du nouveau gouvernement français²³⁵. Sont notamment visibles les noms de Charles Hernu, tout juste ministre de la Défense et Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, de la Recherche et de la Technologie. La présence des noms de ces deux ministres membres du Parti socialiste, donc du parti président de la République, témoigne du problème que pose l'Argentine au sein du tout jeune pouvoir de gauche. En effet, cela dévoile une contradiction au sein même de l'Etat. La volonté de garder une relation cordiale est mise à mal par le fait que des membres officiels du gouvernement critiquent la junte. Les critiques à l'égard de Buenos-Aires ne font plus partie de l'opposition mais sont au sein même du gouvernement. Pour le nouveau pouvoir de gauche, il s'avère difficile de trouver une ligne diplomatique commune, puisque certains condamnent l'Argentine tandis que d'autres souhaitent maintenir le lien entrepris par Giscard d'Estaing. A leurs noms s'ajoute

²³³ STASI Bernard, « Libres opinions L'appel des " folles de mai " à la conscience européenne », *Le Monde.fr*, 27 juillet 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/07/27/libres-opinions-l-appel-des-folles-de-mai-a-la-conscience-europeenne_3055255_1819218.html.

²³⁴ Le Monde, « À L'ISSUE D'UNE MISSION D'INFORMATION Des sénateurs français souhaitent le retour "à une démocratie authentique et à un état de droit " », *Le Monde.fr*, 18 septembre 1979, https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/18/a-l-issue-d-une-mission-d-information-des-senateurs-francais-souhaitent-le-retour-a-une-democratie-authentique-et-a-un-etat-de-droit_3055838_1819218.html.

²³⁵ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981*, 80QO/211, note pour le cabinet du ministre du 3 Juin 1981

également celui de Lionel Jospin, alors Premier secrétaire du Parti socialiste, montrant ainsi l'engagement du chef du parti du nouveau président. Le positionnement de ces personnes pourrait passer pour l'engagement de tout l'Etat français et alors mettre en péril la relation diplomatique. La réaction de l'Argentine ne se fait pas attendre puisque, le 3 juin 1981, une note pour le cabinet du ministre explique que l'ambassadeur d'Argentine Tomás de Anchorena, a été reçu et a demandé « *s'il fallait y voir une prise de position du gouvernement français à l'encontre de l'Argentine* »²³⁶. Il y est ensuite écrit « *Le secrétaire général a pris note et a promis à M. de Anchorena une réponse pour la semaine prochaine* ». Or, il n'y a pas de preuve de cette réponse dans les documents suivants cette note. Toutefois, comme vu dans la partie sur Mitterrand, son mandat se caractérise par une volonté de pousser l'Argentine à la démocratisation et à la libération de certains disparus, validant ainsi la position des ministres.



Publicité partagée dans le numéro du journal Le Monde du 31 mai et 1er juin 1981
Archives du ministère des Affaires étrangères - La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981, 80QO/211*,
extrait de l'article.

Par conséquent, malgré des tentatives diplomatiques pour éviter que les articles de presse aient des effets négatifs sur les relations interétatiques, il s'avère finalement difficile d'y échapper. A

²³⁶ AMEAE- La Courneuve, *Amérique, Argentine, 1976-1981, 80QO/211*, note pour le cabinet du ministre du 3 Juin 1981

cela s'ajoutent les tribunes d'acteurs politiques publiées dans les journaux français qui apportent ainsi leur soutien et une certaine authenticité au travail de dénonciation. Cela s'explique par le fait que ces acteurs politiques avaient des engagements antérieurs et par le fait qu'il est difficile de maintenir une forme de discipline politique au sein de cette nouvelle majorité, qui n'a guère l'expérience du pouvoir et de ses règles, et est constituée de sensibilités différentes (notamment du Parti socialiste et du Parti communiste) qui n'hésitent pas à s'exprimer publiquement.

L'engagement de la société civile est donc différent durant le mandat de Giscard d'Estaing et celui de Mitterrand. Avant 1981, il semble facile pour toutes les mouvances (intellectuelles, sociales, humanitaires, chrétiennes...) liées à la gauche, de manifester leur opposition de principe, ce qui leur permet aussi de s'opposer aux positions du pouvoir giscardien. Toutefois, lorsque Mitterrand arrive au pouvoir, cette position devient confuse et plus difficile à tenir. La ligne mitterrandienne face à l'Argentine devient assez floue. D'une part, le nouveau président de la République condamne le régime argentin et se rend à des événements engagés contre la junte comme l'exposition au Grand Palais. D'autre part, il n'agit pas directement contre l'Argentine et maintient les accords économiques et les liens mis en place par Giscard d'Estaing. Cette position est d'autant plus difficile que certains acteurs politiques de gauche, nouvellement membres du gouvernement, signent des tribunes qui provoquent le mécontentement des Argentins. La politique de neutralité étatique est donc mise à mal par le fait que la gauche critique à l'égard de la dictature arrive au pouvoir. Ces différents engagements de la société civile et de certains acteurs politiques viennent compliquer et parasiter le dialogue relativement apaisé que les différents pouvoirs français ont tenté de maintenir avec Buenos-Aires.

Conclusion

L'émergence d'une dictature en Argentine met l'Etat français dans une position délicate. D'une part, il entretient une bonne entente avec les militaires, pour les intérêts économiques et politiques de la France. D'autre part, il soutient la défense des droits de l'Homme en accueillant les réfugiés argentins opprimés par la junte militaire. Ce double jeu de l'Etat français le met dans une situation difficile à tenir sur le long terme. Le gouvernement argentin lui reproche de protéger des terroristes tandis que la société civile française se mobilise contre la dictature et lui demande d'agir.

Dans un premier temps, l'établissement d'un lien cordial avec l'Etat argentin se caractérise par l'organisation de visites de certains ministres, un dialogue régulier entre l'ambassadeur français et Buenos-Aires et de nombreuses tentatives diplomatiques pour satisfaire l'interlocuteur argentin. Cela permet à la France de tenter de négocier le sort de ses ressortissants emprisonnés et de développer son commerce industriel et militaire avec le pays. Sous Mitterrand, cette ligne diplomatique est plus floue : il n'hésite pas à condamner le gouvernement argentin dans la sphère publique mais maintient tout de même un dialogue politique et économique avec l'Argentine.

Dans un second temps, un certain nombre de facteurs extérieurs obstruent l'établissement d'un lien diplomatique stable. La liberté d'expression des exilés argentins en France, la mobilisation de différentes associations contre le régime militaire et l'hostilité de la presse française provoquent un fort mécontentement du gouvernement argentin, ce qui dessert d'autant plus la relation. Ainsi, pour une démocratie, malgré la volonté des pouvoirs étatiques, la position d'équilibre est impossible à tenir sur la durée avec une dictature, car des éléments extérieurs incontrôlables entrent irrémédiablement dans l'équation.

A partir du mandat de Mitterrand, il semble que le régime argentin commence à se démocratiser en nommant des civils au sein du gouvernement. Le 30 octobre 1983, Raúl Alfonsín est élu démocratiquement, ce qui met fin à la dictature des militaires. Son accession au pouvoir est saluée par le gouvernement français et le Premier ministre Pierre Mauroy se rend en Argentine pour l'investiture²³⁷. Le journaliste Feliciano Fidalgo déclare à propos de la France : « *L'opinion publique française, et particulièrement les médias audiovisuels du monopole d'Etat, a célébré avec une grande générosité la restauration de la démocratie en Argentine. Dans tous les médias, officiels et officieux, est mis en évidence que la "collaboration étroite" entre les deux pays sera la première*

²³⁷ Le Monde, « Buena suerte... », *Le Monde.fr*, 10 décembre 1983, https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/12/10/buena-suerte_2851385_1819218.html.

conséquence »²³⁸. Cette collaboration, que le gouvernement français a tenté de maintenir malgré de nombreuses difficultés, peut ainsi se développer de manière plus sereine, entre deux régimes démocratiques.

Ce mémoire permet donc d'analyser une relation diplomatique méconnue et peu étudiée par la littérature scientifique. Il aide à comprendre comment cette relation s'articule autour de différents acteurs politiques et peut changer en fonction des périodes et des personnes au pouvoir. Il permet également de voir de quelle manière la société civile peut avoir une influence sur la ligne diplomatique étatique. L'ouverture de certains dossiers diplomatiques d'ici quelques années va permettre d'étayer les idées présentées ici et d'obtenir des détails sur la fin de cette relation franco-argentine durant les derniers mois de la dictature.

²³⁸ FIDALGO Feliciano, « París pretende iniciar en Buenos Aires la conquista de Latinoamérica », *El País*, 12 décembre 1983, sect. Internacional, https://elpais.com/diario/1983/12/13/internacional/440118010_850215.html. traduction personnelle

Sources

Archives du Ministère des Affaires Etrangères, La Courneuve (AMEAE) :

Série Amérique, sous-série Argentine

Référence : FR MAE 80QO

Dates : 1976-1981

Fond « Relations politiques avec la France » :

209-211 : Dossier général :

- 209 : Janvier 1976 – Décembre 1977
- 210 : Janvier 1978 – Décembre 1979
- 211 : Janvier 1980 – Décembre 1981

212-213 : Dossiers particuliers :

- 213 : Incident diplomatique lors du 14 juillet 1980 et du passage de l'Orchestre de Paris (juillet-août 1980)

Entretien

Entretien avec M. Juan Carlos Chachques, en ligne, le 30 avril 2021.

Déclarations officielles

ASSEMBLEE NATIONALE, « N° 1060 - Proposition de résolution de M. Noël Mamère tendant à la création d'une commission d'enquête sur le rôle de la France dans le soutien aux régimes militaires d'Amérique latine entre 1973 et 1984 », consulté le 18 janvier 2021.

<https://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion1060.asp>.

ASSEMBLEE NATIONALE, « N° 1295 - Rapport de M. Roland Blum sur la proposition de résolution de M. Noël MAMÈRE et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le rôle de la France dans le soutien aux régimes militaires d'Amérique latine entre 1973 et 1984 (1060) », consulté le 17 mars 2021. <https://www.assemblee-nationale.fr/12/rapports/r1295.asp>.

ELYSEE, « Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de S.E. M. Gerardo Jorge Schamis, ambassadeur d'Argentine, Paris, Palais de l'Élysée, vendredi 2 octobre 1981 ». elysee.fr, consulté le 22 novembre 2020. <https://www.elysee.fr/francois-mitterrand/1981/10/02/allocution-de-m-francois-mitterrand-president-de-la-republique-a-loccasion-de-la-reception-des-lettres-de-creance-de-s-e-m-gerardo-jorge-schamis-ambassadeur-dargentine-paris-palais-de-lelysee-vendredi-2-octobre-1981>.

Ina, Institut National de l'Audiovisuel-. « Réponse G Pompidou sur le Chili (question Andrieu coupée) », [Ina.fr](http://ina.fr), consulté le 18 mai 2021.

<http://www.ina.fr/video/I00017098>.

Articles de presse

ALBOUY Gérard, « L'équipe de France s'efforcera d'obtenir des nouvelles des 22 Français détenus ou disparus en Argentine nous déclare M. Michel Hidalgo », *Le Monde.fr*, 24 mai 1978.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/24/l-equipe-de-france-s-efforcera-d-obtenir-des-nouvelles-des-22-francais-detenus-ou-disparus-en-argentine-nous-declare-m-michel-hidalgo_2979442_1819218.html.

ANGUITA Eduardo et CECCHINI Daniel, « Centro Piloto de París: el proyecto político de Massera, el misterio de su encuentro con Firmenich y el asesinato para silenciar a Elena Holmberg », *infobae*, 22 octobre 2019.
<https://www.infobae.com/sociedad/2019/10/22/centro-piloto-de-paris-el-proyecto-politico-de-massera-el-misterio-de-su-encuentro-con-firmenich-y-el-asesinato-para-silenciar-a-elena-holmberg/>

BRISSET Claire, « De nombreux oncologues refusent de se rendre en Argentine », *Le Monde.fr*, 3 mai 1978.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/03/de-nombreux-cancerologues-refusent-de-se-rendre-en-argentine_2980896_1819218.html

CLERC Jean-Pierre, « AU SIÈGE DU P.S. FRANÇAIS Un ancien parlementaire montonero évadé de prison dénonce la répression », *Le Monde.fr*, 23 septembre 1978.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/09/23/au-siege-du-p-s-francais-un-ancien-parlementaire-montonero-evade-de-prison-denonce-la-repression_3131279_1819218.html

CLERC Jean-Pierre, « LES CONCLUSIONS D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL À PARIS "La politique de disparition forcée de personnes est un crime contre l'humanité" », *Le Monde.fr*, 3 février 1981.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/02/03/les-conclusions-d-un-colloque-international-a-paris-la-politique-de-disparition-forcee-de-personnes-est-un-crime-contre-l-humanite_3039332_1819218.html.

CLERC Jean-Pierre, « Pourquoi tous ces enlèvements ? », *Le Monde.fr*, 29 juillet 1977,
https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/07/29/pourquoi-tous-ces-enlevements_2861254_1819218.html.

DHOMBRES Dominique, « Quatre " folles de la place de Mai " à Paris », *Le Monde.fr*, 11 juillet 1979.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/07/11/quatre-folles-de-la-place-de-mai-a-paris_2783110_1819218.html.

FIDALGO Feliciano, « París pretende iniciar en Buenos Aires la conquista de Latinoamérica », *El País*, 12 décembre 1983, sect. Internacional.
https://elpais.com/diario/1983/12/13/internacional/440118010_850215.html.

GOUËSET Catherine, « Chronologie de l'Argentine (1816-2010) », *L'Express.fr*, 23 décembre 2010.
https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique/chronologie-de-l-argentine-1816-2010_496102.html.

HERMAN Arthur, « Former British Spy Threatens to Tell Secrets », *UPI*, 31 mars 1988.
<https://www.upi.com/Archives/1988/03/31/Former-British-spy-threatens-to-tell-secrets/4919575787600/>.

I.V, « LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DÉNONCE L'ESCALADE DE LA VIOLENCE EN ARGENTINE. », *Le Monde.fr*, 12 juin 1976.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/06/12/le-haut-commissariat-des-nations-unies-pour-les-refugies-denonce-l-escalade-de-la-violence-en-argentine_2939716_1819218.html.

LABREVEUX Philippe, « Le nouveau régime militaire a mis au pas la quasi-totalité de la presse », *Le Monde.fr*, 3 août 1976.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/08/03/le-nouveau-regime-militaire-a-mis-au-pas-la-quasi-totalite-de-la-presse_2965112_1819218.html.

LABRUNIE Etienne, « France-Argentine 1978 : face à Videla, les Bleus font profil bas », *Le Monde.fr*, 15 juin 2018.
https://www.lemonde.fr/mondial-2018/article/2018/06/15/france-argentine-1978-face-a-videla-les-bleus-font-profil-bas_5315649_5193650.html.

Le Monde, « À L'ISSUE D'UNE MISSION D'INFORMATION Des sénateurs français souhaitent le retour "à une démocratie authentique et à un état de droit" ». *Le Monde.fr*, 18 septembre 1979.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/18/a-l-issue-d-une-mission-d-information-des-senateurs-francais-souhaitent-le-retour-a-une-democratie-authentique-et-a-un-etat-de-droit_3055838_1819218.html

Le Monde, « Buena suerte... », *Le Monde.fr*, 10 décembre 1983.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/12/10/buena-suerte_2851385_1819218.html

Le Monde, « Deux religieuses françaises ont été enlevées par des inconnus », *Le Monde.fr*, 14 décembre 1977.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/12/14/deux-religieuses-francaises-ont-ete-enlevees-par-des-inconnus_2857223_1819218.html

Le Monde, « L'AMIRAL MASSERA RENCONTRE A PARIS DES DIRIGEANTS PÉRONISTES DE GAUCHE », *Le Monde.fr*, 11 avril 1978.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/04/11/l-amiral-massera-rencontre-a-paris-des-dirigeants-peronistes-de-gauche_2972725_1819218.html.

Le Monde, « L'Argentine à bout de souffle ». *Le Monde.fr*, 12 juillet 1976.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/07/12/l-argentine-a-bout-de-souffle_2951215_1819218.html.

Le Monde, « L'ARGENTINE ET LA FRANCE SIGNENT UN ACCORD DE DOUBLE IMPOSITION ». *Le Monde.fr*, 6 avril 1979.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/04/06/l-argentine-et-la-france-signent-un-accord-de-double-imposition_2765803_1819218.html.

Le Monde, « L'Argentine, troisième pays placé par la France sous embargo total », *Le Monde.fr*, 9 avril 1982.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1982/04/09/l-argentine-troisieme-pays-place-par-la-france-sous-embargo-total_2902578_1819218.html.

Le Monde, « L'ENQUÊTE EN FRANCE », *Le Monde.fr*, 28 octobre 1975.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1975/10/28/l-enquete-en-france_2596715_1819218.html.

Le Monde, « La répression touche tous les milieux sociaux et professionnels », *Le Monde.fr*, 15 mai 1976.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/05/15/la-repression-touche-tous-les-milieux-sociaux-et-professionnels_2942913_1819218.html.

Le Monde, « LA VIOLENCE POLITIQUE SE DÉCHAÎNE », *Le Monde.fr*, 6 avril 1976.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/04/06/la-violence-politique-se-dechaine_2969662_1819218.html.

Le Monde, « Le Quai d'Orsay ouvre une enquête », *Le Monde.fr*, 24 septembre 1979.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/24/le-quai-d-orsay-ouvre-une-enquete_2784158_1819218.html.

Le Monde, « Les Montoneros revendiquent l'attentat contre le ministre des affaires étrangères », *Le Monde.fr*, 10 mai 1977.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/05/10/les-montoneros-revendiquent-l-attentat-contre-le-ministre-des-affaires-etrangees_2871673_1819218.html.

Le Monde, « Libération imminente de quatre Français détenus », *Le Monde.fr*, 4 septembre 1978.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/09/04/liberation-imminente-de-quatre-francais-detenus_2988189_1819218.html.

Le Monde, « M. FRANÇOIS DE LA GORCE EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE EN ARGENTINE », *Le Monde.fr*, 31 mai 1976.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/05/31/m-francois-de-la-gorce-est-nomme-ambassadeur-de-france-en-argentine_2945013_1819218.html.

Le Monde, « M. GISCARD D'ESTAING FAIT CAMPAGNE POUR M. DESTREMAU », *Le Monde.fr*, 24 novembre 1971.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1971/11/24/m-giscard-d-estaing-fait-campagne-pour-m-destremau_2449941_1819218.html.

Le Monde, « M. Giscard d'Estaing reçoit la médaille et le prix Nansen », *Le Monde.fr*, 11 décembre 1979.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/12/11/m-giscard-d-estaing-recoit-la-medaille-et-le-prix-nansen_2773966_1819218.html.

Le Monde, « Plusieurs centaines de détenus politiques pourraient être libérés à l'occasion des fêtes », *Le Monde.fr*, 26 décembre 1977.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1977/12/26/plusieurs-centaines-de-detenus-politiques-pourraient-etre-liberes-a-l-occasion-des-fetes_2855588_1819218.html.

Le Monde, « UN APPEL DES ARTISTES VICTIMES DE LA RÉPRESSION », *Le Monde.fr*, 5 juillet 1980.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1980/07/05/un-appel-des-artistes-victimes-de-la-repression_2794710_1819218.html.

Le Monde, « UN CONTRE-CONGRÈS DE CANCÉROLOGIE AURA LIEU À PARIS EN OCTOBRE », *Le Monde.fr*, 5 mai 1978.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1978/05/05/un-contre-congres-de-cancerologie-aura-lieu-a-paris-en-octobre_2979157_1819218.html.

Le Monde, « UN GROUPE RÉVOLUTIONNAIRE " DE CONFESSION ISLAMIQUE " REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE " BLACK-HEBDO " ». *Le Monde.fr*, 4 octobre 1976.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/10/04/un-groupe-revolutionnaire-de-confession-islamique-revendique-l-attentat-contre-black-hebdo_2949357_1819218.html.

Le Parisien, « Homme abattu à Orly : les aéroports français, cibles à répétition d'attentats ». *leparisien.fr*, 18 mars 2017.
<https://www.leparisien.fr/faits-divers/homme-abattu-a-orly-les-aeroports-francais-cibles-a-repetition-d-attentats-18-03-2017-6773799.php>.

O.P.-V, « Le nouveau régime est " réactionnaire et répressif " assure le Centre argentin d'information et de solidarité ». *Le Monde.fr*, 2 avril 1976.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/04/02/le-nouveau-regime-est-reactionnaire-et-repressif-assure-le-centre-argentin-d-information-et-de-solidarite_2968565_1819218.html.

PEZERIL Daniel, « L'échéance pour les " disparus " d'Argentine », *Le Monde.fr*, 4 septembre 1979.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/04/l-echeance-pour-les-disparus-d-argentine_2784178_1819218.html.

R. M, « Navire argentin indésirable à Cherbourg », *Le Monde.fr*, 24 septembre 1979.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/09/24/navire-argentin-indesirable-a-cherbourg_2783384_1819218.html.

STASI Bernard, « Libres opinions L'appel des " folles de mai " à la conscience européenne ». *Le Monde.fr*, 27 juillet 1979. https://www.lemonde.fr/archives/article/1979/07/27/libres-opinions-l-appel-des-folles-de-mai-a-la-conscience-europeenne_3055255_1819218.html.

Sites web

ACAT, « Histoire | ACAT France », *acat.france.fr*, consulté le 2 mai 2021.
<https://www.acatfrance.fr/histoire>.

Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés », *UNHCR*, consulté le 27 avril 2021.
<https://www.unhcr.org/fr-fr/convention-1951-relative-statut-refugies.html>.

Ambassade de France en Argentine, « Repères historiques », *Ambassade de France en Argentine - Embajada de Francia en Argentina*, consulté le 9 juin 2021.
<https://ar.ambafrance.org/Reperes-historiques>.

AMNESTY INTERNATIONAL, « Qui sommes-nous ? », *amnesty.org*, consulté le 3 juin 2021.
<https://www.amnesty.org/fr/who-we-are/>.

« Argentine - Croissance annuelle du PIB (%) | Statistiques », *Université de Sherbrooke*, consulté le 10 mai 2021.
<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codePays=ARG&codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG>.

« Biographie François de La Gorce Diplomate (E.R.) », *Whoswho.fr*, consulté le 10 mai 2021.
https://www.whoswho.fr/decede/biographie-francois-de-la-gorce_4458.

CADHU, « CADHU (Comisión Argentina de Derechos Humanos) - Guía de Archivos y Fondos Documentales », *Instituto de políticas publicas en derechos humanos Mercosur*, consulté le 26 avril 2021.

<http://atom.ippdh.mercosur.int/index.php/cadhu-comision-argentina-de-derechos-humanos>.

Conseil de Sécurité ONU, « Résolution 502 - Îles Falkland », *United Nations*, 3 avril 1982.

[https://undocs.org/fr/S/RES/502\(1982\)](https://undocs.org/fr/S/RES/502(1982)).

FEMED, « La Coalition internationale contre les disparitions forcées : ICAED | La Femed - Fédération Euro-Méditerranéenne contre les disparitions forcées ». Consulté le 26 mai 2021.

<https://www.disparitions-euromed.org/fr/content/la-coalition-internationale-contre-les-disparitions-forc%C3%A9es-icaed>.

France terre d'asile, « 1971-1980 : La mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil ». *France terre d'asile*. Consulté le 26 mai 2021.

<https://www.france-terre-asile.org/1971-1980/france-terre-d-asile/histoire/1971-1980>.

GAS, « Historique du GAS – GAS », consulté le 27 mai 2021.

<https://gas.asso.fr/historique-du-gas/>.

KEANE John, « Civil Society, Definitions and Approaches », *johnkeane.net*, janvier 2009, s. d., 4.

http://www.johnkeane.net/wp-content/uploads/2009/01/jk_civil_society_definitions_encyclopedia.pdf

MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES, « Relations bilatérales », *France Diplomatie*, consulté le 18 mai 2021.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chili/relations-bilaterales/>.

NATIONS UNIES, « Société civile », *un.org*, 23 octobre 2014,

<https://www.un.org/fr/sections/resources-different-audiences/civil-society/index.html>.

NDH, « L' Argentine :: Ndh-france », consulté le 16 mars 2021.

<https://www.ndh-france.org/nos-actions/>.

PARLEMENT EUROPEEN, « Journal officiel des Communautés Européennes », 22 octobre 1979.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:1979:266:FULL&from=MT>.

ROMERO Luis Alberto y de PRIVITELLIO Luciano, « Historia », *Casa Rosada*, consulté le 19 avril 2021.

<https://www.casarosada.gob.ar/nuestro-pais/historia>.

RUBENSTEIN Jérémy, « 1979 : Papon en Argentine - par Jérémy Rubenstein - « Papon aura été d'une belle constance, platitude exemplaire de l'administration de la terreur. » ». *lundimatin*, 25 novembre 2019.

<https://lundi.am/1979-Papon-en-Argentine>.

Travailleurs et Syndicalistes argentins en exil, « 1979, deuxième réunion des travailleurs et syndicalistes argentins en exil », *eltopoblindado.com*, 1979.

<https://eltopoblindado.com/wp-content/uploads/2017/07/1979-deuieme-reunion-de-tesae.pdf>.

WIKIPEDIA, « Armée révolutionnaire du peuple (Argentine) », *Wikipédia.org*, 13 juin 2020. [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Arm%C3%A9e_r%C3%A9volutionnaire_du_peuple_\(Argentine\)&oldid=171961991](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Arm%C3%A9e_r%C3%A9volutionnaire_du_peuple_(Argentine)&oldid=171961991).

Podcasts :

MEYER Philippe, « La politique étrangère de Valéry Giscard d'Estaing », *L'esprit public*, France Culture, 24 août 2014, consulté le 19 avril 2021. <https://www.franceculture.fr/emissions/lesprit-public/la-politique-etrangere-de-valery-giscard-destaing>.

PESNOT Patrick, « Les dessous de la guerre des Malouines du 17 mars 2012 », *Rendez-vous avec X*, France Inter, 17 mars 2012, consulté le 21 mars 2021. <https://www.franceinter.fr/emissions/rendez-vous-avec-x/rendez-vous-avec-x-17-mars-2012>.

Reportages :

LEJTMAN Roman, « Centro Piloto París: Espionaje de la Dictadura en Francia ». *Periodistas Viajeros* (blog), 1 décembre 2013. <https://periodistasviajeros.com/centro-piloto-paris-espionaje-de-la-dictadura-en-francia/>.

ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort : l'école française*, diffusé la première fois sur Canal + le 1^{er} septembre 2003.

Nouveaux Médias, ESCoM-Equipe Sémiotique Cognitive. « AAR - Témoignages sur la dictature en Argentine et la solidarité reçue en France par les exilés ». Text. ESCoM - Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias. Consulté le 31 mai 2021. <http://semioweb.msh-paris.fr/Corpus/AAR/FR/video.asp?id=1790&ress=5971&video=128040&format=68#>.

Bibliographie

Ouvrages

FALIGOT Roger, *Paris, nid d'espions : les services de l'ombre dans la Ville Lumière*. Parigramme Eds. Paris bx livres photos thématiques, 2009.

FERNANDEZ-DOMINGO Enrique, « Chapitre 3. La colonie et la culture française comme instruments de pénétration de France au Chili », *Le négoce français au Chili : 1880-1929*, p. 77-97. Histoire, Presses universitaires de Rennes, 2015. <http://books.openedition.org/pur/25235>.

MARION Pierre, *Mémoires de l'Ombre*, Flammarion, 1999.

MENDES FRANCE Tristan, *Gueule d'Ange*, Éditions Favre SA, 2003.

ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française*. La Découverte. Cahiers libres. Paris, 2004.

ROLLAND Denis et TOUZALIN Marie-Hélène, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 », *Le Paris des étrangers depuis 1945*, éd. par Antoine Marès et Pierre Milza, Éditions de la Sorbonne, 2014, p.263-291.
<http://books.openedition.org/psorbonne/981>.

Articles de revues

AUGE Morgane, BARDIN Pierre, BARGUES Emmanuel, BONY Christelle, GRANDADAM Claire, ZYLBERGLAJT Nicholas, « Exils d'hier, exil d'aujourd'hui - Irénées », juin 2006.
https://www.irenees.net/bdf_fiche-defis-170_fr.html.

AUGE Morgane, BARDIN Pierre, BARGUES Emmanuel, BONY Christelle, GRANDADAM Claire, ZYLBERGLAJT Nicholas, « La fragmentation des réseaux de solidarité constitués en France - Irénées », juin 2006, Paris, consulté le 27 mai 2021.
https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-601_fr.html.

BARRIO Facundo Fernández et TIZON Rodrigo González, « De la ESMA a Francia: hacia una reconstrucción histórica del Centro Piloto de París », *Folia Histórica del Nordeste* 0, no 38 (13 août 2020). p. 99-134.
<https://doi.org/10.30972/fhn.0384465>.

BATARDY Christophe, « La coupe du Monde 1978 en Argentine et la gauche française : la question du boycott. », *Cahier d'Histoire Immédiate*, 2008.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02867455>.

BOISARD Stéphane. « Hilda Lopez Laval, Autoritarismo y cultura (Argentina 1976-1983) ». *Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, 66, no 1 (1996), p.190-195.
https://www.persee.fr/doc/carav_1147-6753_1996_num_66_1_2698_t1_0190_0000_2

BONNIN Judith. « François Mitterrand à la découverte de l'Amérique latine (1971-1981) », *Le Genre humain*, N° 58, no 1 (23 novembre 2017), p.29-53.
<https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2017-1-page-29.html>

CANELO Paula, « La politique sous la dictature argentine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 105, no 1, 1 janvier 2010, p.81-92.
<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2010-1-page-81.html>

CONTAMIN Jean-Gabriel et LE NOE Olivier, « La coupe est pleine Videla ! Le Mondial 1978 entre politisation et dépolitisation », *Le Mouvement Social*, n° 230, no 1, 23 avril 2010, p. 27-46.
<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2010-1-page-27.htm>.

COPELLO David, « Faire la révolution par les droits de l'homme », *Revue française de science politique*, Vol. 69, no 4, 30 septembre 2019, p. 577-600.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2019-4-page-577.htm>.

DEOTTE Martine, « L'effacement des traces, la mère, le politique », *Socio-anthropologie*, no 12 (15 décembre 2002).
<https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.153>.

FALIGOT Roger, « Le double jeu de Paris pendant la guerre des Malouines », *Histoire secrète de la Ve République*, La Découverte, 2007.

<https://www.cairn.info/histoire-secrete-de-la-ve-republique--9782707153500-page-340.html>.

FELD Claudia, « El “adentro” y el “afuera” durante el cautiverio en la ESMA. Apuntes para repensar la desaparición forzada de personas. », *FaHCE*, no 44, 2019.

<https://doi.org/10.24215/18521606e087>.

FRANCO Marina, « LES EXILÉS ARGENTINS EN FRANCE ET LA “DÉCOUVERTE” DES DROITS DE L’HOMME DANS LES ANNÉES 1970 ET 1980 », *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies / Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, 32, no 63, 2007, p.45-71.

<https://www.jstor.org/stable/41800596>.

FRANCO Marina et TAHIR Nadia, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l’homme et solidarité », *Hommes & Migrations*, 1270, no 1, 2007, p. 20-31.

<https://doi.org/10.3406/homig.2007.4658>.

HUFTY Marc, « 50 années de réformes économiques en Argentine », *Économies d’Asie et d’Amérique latine : changements de cap*, édité par Jean Revel-Mouroz et Gilbert Étienne, 100-124. Travaux et mémoires. Paris: Éditions de l’IHEAL, 2017.

<http://books.openedition.org/iheal/3046>.

MELLADO María Virginia. « Transition démocratique en Argentine et transformation du parti péroniste (1983-1988) », *ILCEA. Revue de l’Institut des langues et cultures d’Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie*, no 13, 30 novembre 2010.

<https://doi.org/10.4000/ilcea.903>.

MOIRA Cristiá. « El drama argentino en una capital de los derechos humanos. Articulaciones de asociaciones, repudio y acciones de denuncia en escenarios parisinos (1977-1983) ». *Revista de la Red de Intercatedras de Historia de América Latina Contemporánea*, novembre 2019.

<https://revistas.unc.edu.ar/index.php/RIHALC/article/view/24494/23787>.

OTERO ROSSI Maria, PAYAN Ségolène, et REYNIER Gérard, « Vols d’enfants en Argentine : l’appropriation n’est pas une adoption », *Cliniques méditerranéennes*, n° 89, no 1, 7 mai 2014. 209-225.

<https://www-cairn-info.acces-distant.bnu.fr/revue-cliniques-mediterraneennes-2014-1-page-209.htm>

SAUNIER Georges, « La diplomatie mitterrandienne face à la guerre des Malouines : l’Europe ou l’Amérique latine ? », *Le Genre humain*, N° 58, no 1 (23 novembre 2017), p. 69-86.

<https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2017-1-page-69.htm>

VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine, « L’accueil en France des réfugiés après le 11 septembre 1973 ». *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, no 1305, 1 janvier 2014, p. 49-56.

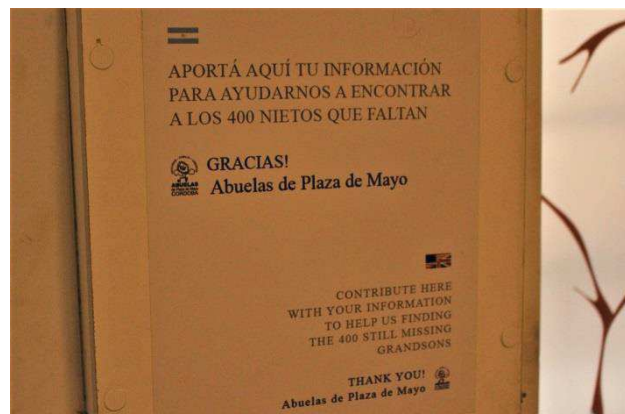
<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2717>.

Thèse :

FRANCO Marina, « Los emigrados políticos argentinos en Francia (1973-1983) : Algunas experiencias y trayectorias », Paris Diderot - Paris 7, 2006.

Annexe

Annexe n°1 : Musée de la mémoire à Cordoba



Boîte permettant de donner des informations sur les bébés enlevés pendant la dictature, Musée de la mémoire, Cordoba, photo personnelle prise en août 2019



Salle où sont exposées les photos d'une partie des disparus de la dictature, Musée de la mémoire, Cordoba, photo personnelle prise en août 2019

Annexe n°2 : Publication de la presse française sur la présence d'agents militaires et de renseignement argentins sur le sol français



Première page du journal parisien *Le Matin*, numéro du samedi 15 et dimanche 16 avril 1978

Source : Site Lundi Matin

<https://lundi.am/1979-Papon-en-Argentine>



Une du journal *Libération* du 13 et 14 octobre 1979 présentant l'article « Un tortionnaire argentin en poste à Paris »

Annexe n°3 : Manifestations organisées par les Droits socialistes de l'Homme



Photos des manifestations à Paris devant l'ambassade argentine, organisées par l'association « Droits socialistes de l'Homme »

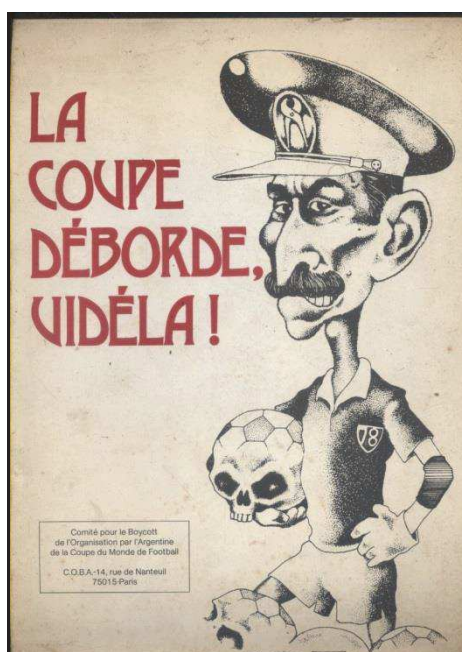
En haut : François Mitterrand et Edith Cresson

A gauche : Bernard Kouchner, André Glucksmann, Jorge Semprun, Yves Montand, Michel Foucault, le Pr. Schwartzberg et Marek Halter

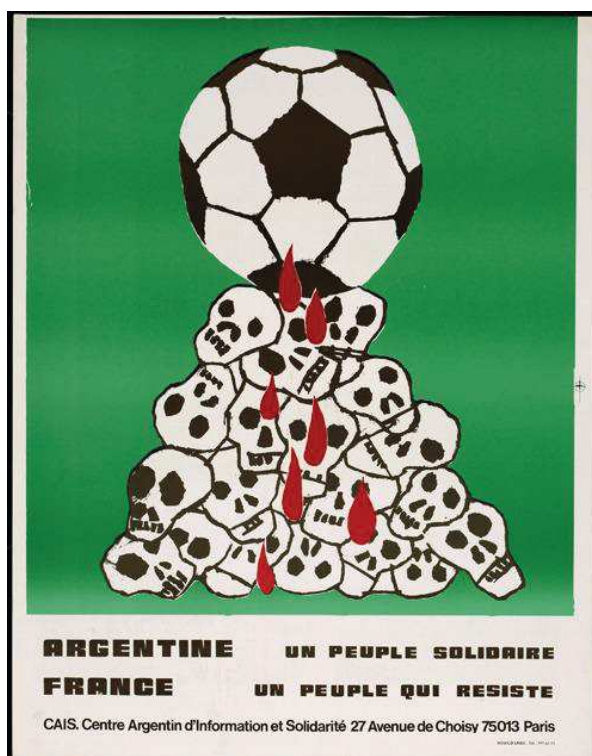
A droite : Lionel Jospin et Bertrand Delanoë
site de l'association « Nouveaux Droits de l'Homme »

<https://www.ndh-france.org/nos-actions/>

Annexe n°4 : Affiches sur la coupe du monde de football en 1978



Affiche du COBA, présentant le président argentin Videla en gardien de but, un crâne à la main, représentant les nombreux morts et disparus de la dictature.
COBA, « La coupe déborde, Videla ! », archives du COBA, 1978.



Affiche du CAIS (Centre Argentin d'Information et Solidarité), publiée en 1978 contre la coupe du monde de football en Argentine, *Melting Post*, 2013
<https://melting-post.fr/post/46414889135/le-centre-argentin-dinformation-et-de>



BATELLIER Jean François, « Affiche du Collectif pour le boycott de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football », *Musée National du Sport, Nice*, 1978



Affiche publiée dans *L'Épique* en mai 1978

CONTAMIN et NOE, « La coupe est pleine Videla ! Le Mondial 1978 entre politisation et dépolitisation », *Le Mouvement Social*, 23/04/2010

<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2010-1-page-27.html>

Annexe n°5 : Les dénonciations de la presse

TRENTÉ-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10377

28 PAGES DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JUIN 1978

Après l'évacuation de l'usine de Cléon

LES SYNDICATS DE LA RÉGIE ANNONCENT UN DURCISSEMENT DU CONFLIT

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1.70 F

Argentine, 1,30 \$; Brésil, 1,50 \$; France, 170 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 8 \$; Danemark, 1,75 kr.; Espagne, 20 pes.; Grèce, 120 dr.; Hongrie, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 li.; Japon, 200 y.; Norvège, 13 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 240 kr.; Suisse, 1,50 fr.; U.R.S.S., 68 ch.; Royaume-Uni, 13 p.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75487 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 4897-23 Paris
Tél. Paris n° 65512
Tél. : 246-73-23

BULLETIN DU JOUR

Le régionalisme en Europe

« Il n'y a pas de problème corse », a dit le président de la République à Bastia, en soulignant que les insulaires — leur accueil le démontre — souhaitent résoudre « les problèmes de la Corse » au sein de la République française. Au cœur de l'Europe, la résistance française au régionalisme est de plus en plus une exception. Tout autour d'elle, les exemples de structures régionales se multiplient.

Ne mentionnons que pour mémoire la Confédération helvétique, redite au cours des siècles. Plus singulier est le cas « des Allemands » engagés par Bismarck dans la voie de l'unification et qui ont revu le jour après 1945 par la volonté des occupants. Le paradoxe est que, en imposant à l'ouest de l'Allemagne vaincue une structure fédérale, la France entendait mieux la tenir en bride, alors que la R.F.A. y a puisé un équilibre et une vigueur économique qu'elle n'avait jamais connus.

Si la structure de l'actuelle Autriche n'est qu'une extrapolation du fédéralisme à l'allemande, l'Italie offre elle aussi un exemple original. Le centralisme inspiré par la France avait permis d'asseoir le règne de la Maison de Savoie sur une péninsule unifiée, mais la Constitution de 1847 a instauré un cadre régional qui n'a vraiment commencé à se mettre en place qu'en 1970 et qui respecte plus authentiquement l'évolution de ce conglomérat d'entités diverses qu'est l'Etat italien. Il est significatif que, dans la crise actuelle, ce régionalisme

Tension accrue entre Pékin et Hanoï

La Chine dénonce les « provocations » soviétiques au Vietnam

La tension entre Pékin et Hanoï, provoquée notamment par l'exode des Chinois résidant au Vietnam, s'est encore accrue au cours des derniers jours. La Chine a dénoncé, en termes très durs, samedi 10 juin, les explications fournies par Hanoï en accusant les Vietnamiens de poursuivre en fait la politique d'extermination forcée lancée en 1955 par le régime Diem. Pékin a rejeté les offres de négociations faites par Hanoï et a accusé nommément les Soviétiques d'agir « en coulisse » au Vietnam et de jouer, dans cette affaire, les « provocateurs ».

Simultanément, la Chine, soucieuse de lutter contre « le social-impérialisme », continue de se rapprocher des Etats-Unis. Washington a ainsi accepté de vendre à Pékin des instruments très modernes d'exploration géologique. Ces équipements, qui peuvent être utilisés à des fins militaires pour capter des signaux et détecter des sous-marins, avaient été refusés à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — Le ministère chinois des affaires étrangères a répondu, le 9 juin, en termes très vifs, à la déclaration de Hanoï en date du 23 mai (le Monde du 5 juin), au sujet des Chinois résidant au Vietnam. La prise de position chinoise est appuyée par un commentaire du *Quotidien du peuple* de ce samedi 10 juin. Non seulement elle ne laisse augurer aucun rapprochement entre les deux pays, mais elle dénote une dégradation accrue de leurs relations.

Le ministère chinois des affaires étrangères reprend toutes les accusations déjà formulées à Pékin depuis le début de la crise, concernant les « persécutions » dont sont l'objet les Chinois résidant au Vietnam et la responsabilité des autorités vietnamiennes dans leur exode. Il formule en outre de nouvelles accusations.

La plus grave est que, selon l'interprétation de Pékin, les autorités vietnamiennes ne font rien moins que légitimer « par le terrorisme » les mesures décidées en 1955 par le régime de Ngo Dinh Diem, qui contraignirent, à l'époque, les ressortissants chinois au Vietnam du Sud à prendre la nationalité vietnamienne. Certes, dit la déclaration chinoise, un accord était intervenu en 1955 entre les partis des deux pays pour que « les Chinois résidant au Vietnam du Nord » prennent progressivement et « volontairement » la nationalité vietnamienne. Mais cet accord ne concernait nullement les Chinois du Vietnam du Sud — soit 90 % du total — dont le sort devait faire l'objet de consultations après la libération de l'ensemble du pays. Toujours selon Pékin, Hanoï a dénié des 1976 la nationalité chinoise à « un million et plusieurs centaines de milliers » de citoyens de la R.P.C.

Les droits de l'homme en Amérique latine

ARGENTINE : des précisions sur les détenus et disparus

CHILI : une délégation de l'ONU pourra enquêter

La difficile cause des droits de l'homme en Amérique latine vient d'enregistrer quelques progrès.

● EN ARGENTINE, MM. Sacre et Sadoul, respectivement président de la Fédération française de football et président du Groupement des clubs professionnels, ont rendu public, samedi 10 juin, le résultat des démarches qu'ils ont entreprises à la demande de l'équipe de France à propos du sort de vingt-deux personnes disparues ou détenues en Argentine.

● AU CHILI, le ministre des affaires étrangères a annoncé qu'une délégation de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme serait autorisée à se rendre dans le pays à une date qui reste à fixer.

● AU BRÉSIL, le gouvernement a levé les dernières mesures de censure qui visaient encore trois publications (Voir l'article de notre correspondant Thierry Malinik, page 4).

Sur les vingt-deux personnes dont les noms avaient été communiqués à l'équipe de France, il ressort, d'après les déclarations des responsables français qui ont travaillé en droit contact avec les autorités diplomatiques et consulaires françaises en poste en Argentine, que cette liste comprend treize citoyens français, sept personnes possédant la double nationalité française et argentine et deux citoyens espagnols.

Voici, toujours d'après les responsables du football français, la liste des onze disparus :

— Maurice Jeger, Français, né à Paris en 1938, disparu le 9 ou 10 juillet 1973 à Cordoba ;
— Jean-Yves Claudet, Français, né en 1939 à Maipu (Chili), disparu le 31 août 1973 ;

— Pierre Cariven, Français, sans activités politiques, disparu à une date non précisée après avoir laissé d'importantes et nombreuses dettes ;

— Françoise-Marie Daubier, Française, née en 1946 à Châtillon-sur-Loire, emmenée avec deux de ses enfants le 21 octobre 1977, à Espeleta. A la suite d'un échange de coups de feu au cours duquel le père de ses enfants a été tué, les deux enfants enlevés ont été recueillis auprès des grands-parents le 22 novembre 1977 ;

— Georges Depren, Français, domicilié dans un foyer de vieillards de Bonhoir-Alves, disparu le 19 mai 1977 ;

— Yves Domergue, Français, né en 1964 à Paris, disparu le 26 septembre 1970 à Rosario ;

L'avenir du canal Rhin-Rhône

Le Conseil d'Etat va rendre son avis

Les ultimes *échecs* approchent pour le projet de canal à grande gabarit Rhin-Rhône. Le Conseil d'Etat, saisi par le gouvernement, va rendre son avis sur l'intérêt de ce projet d'équipement d'importance européenne dont la réalisation est attendue depuis des décennies dans tout l'est et le sud-est de la France.

Avant le 14 juillet, le gouvernement (qui n'est pas lié par l'avis du Conseil d'Etat) devra signer le décret d'autorité publique sous peine de devoir recommencer toute la procédure.

Enfin, dans les prochains jours, les responsables de l'Association mer du Nord-Méditerranée, en tête desquels MM. Pierre Suireux et Philippe Lemoir, président et vice-président de cette organisation, vont demander audience d'abord au premier ministre, puis au président de la République.

Ces informations ont été données le 9 juin à Marseille à l'issue de la réunion des conseils d'administration de l'Association ainsi que de la Société d'études mer du Nord-Méditerranée dans laquelle

Une du journal *Le Monde* présentant l'article « Les droits de l'homme en Amérique latine | Argentine : des précisions sur les détenus et disparus », 12 juin 1978

<https://www.journaux-originaux.com/journal-anniversaire-le-monde-1978-c2x31630755>